l'actualité
POITOU-CHARENTES
■JANVIER■FÉVRIER■MARS■2015■N° 107■5,5 €■

LE PALÉONTOLOGUE MICHEL BRUNET
20 ANS APRÈS LA DÉCOUVERTE D'ABEL AU TCHAD

NOUS SOMMES TOUS DES AFRICAINS

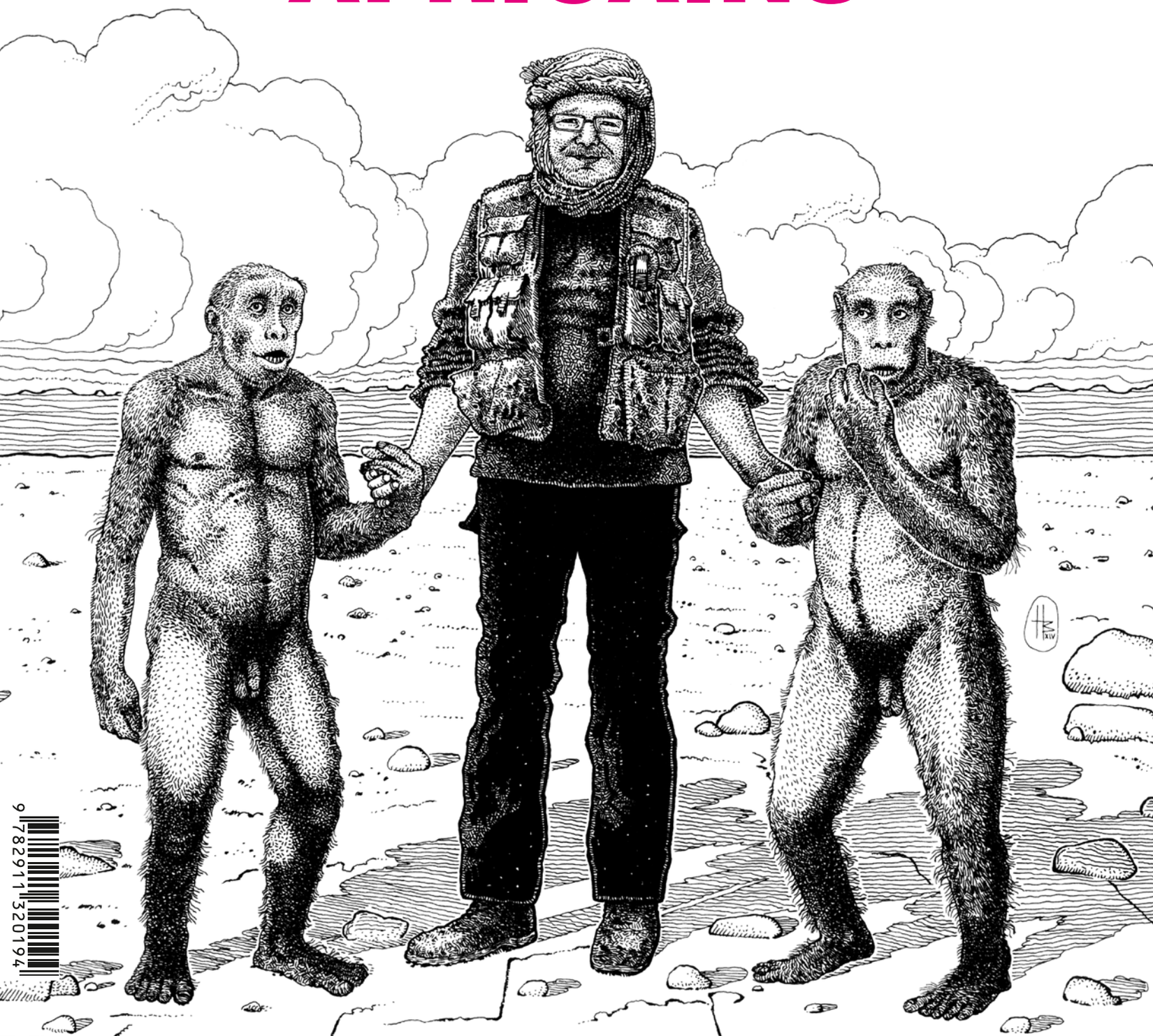

9 782911 320197

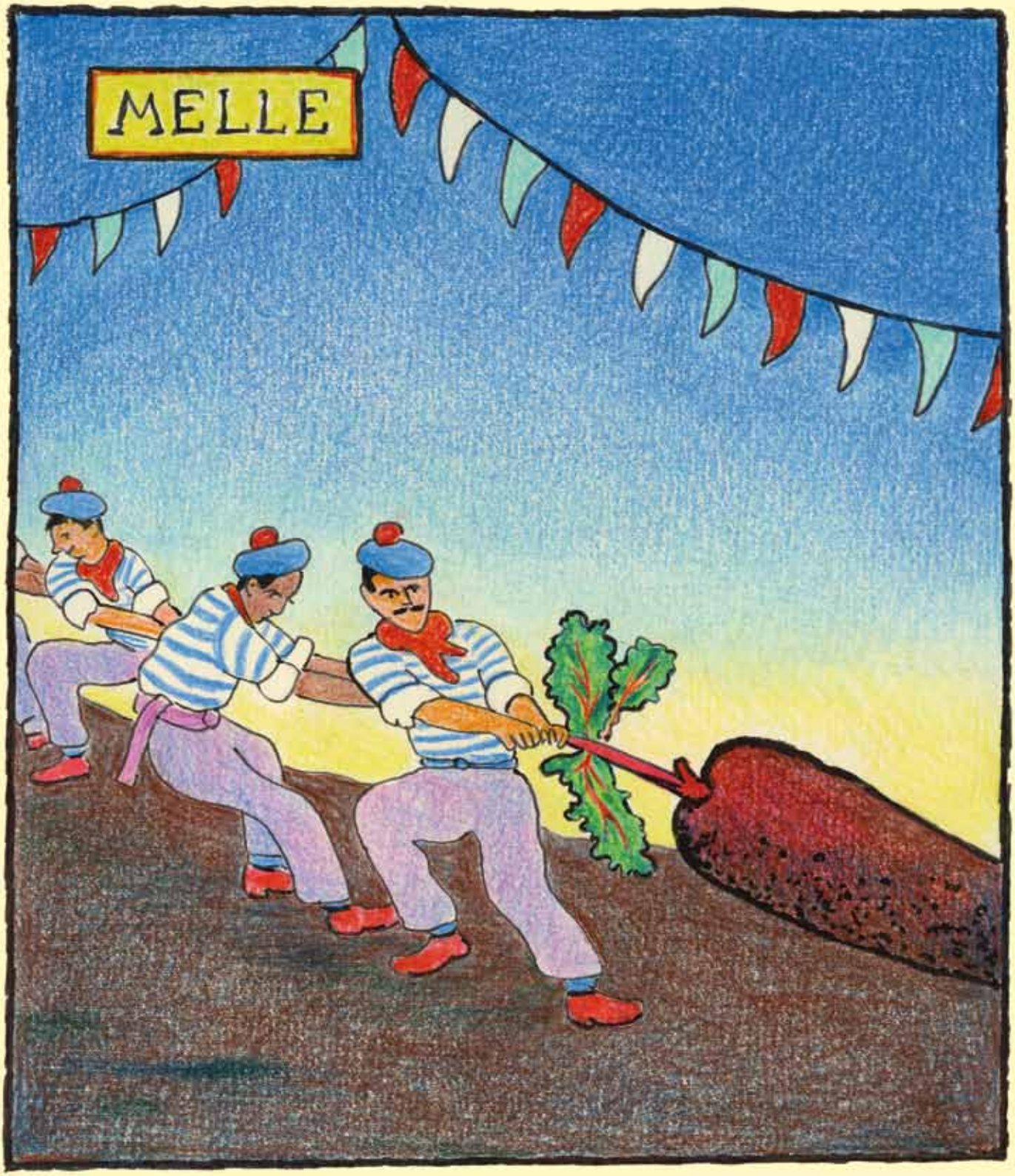

L'ARRIVÉE DE LA PREMIÈRE BETTERAVE CRAPAUDINE EST TOUJOURS UN MOMENT DE GRANDES RÉJOUISSANCES

Glen Baxter 2014

sommaire

4 **RECHERCHE, CULTURE, ROUTES, SAVEURS**

20 **LE MONDE MAGIQUE DES MOOMINS**
Créés il y a 70 ans par la romancière, peintre, illustratrice finlandaise Tove Jansson (1914-2001), les Moomins, petits trolls débonnaires et fantasques débarquent au musée de la BD d'Angoulême.

22 **NOUS SOMMES TOUS DES AFRICAINS**
En janvier 1995 dans le désert du Djourab au Tchad, Michel Brunet découvrait un préhumain de 3,5 millions d'années qu'il nommera Abel. Cette découverte a ouvert la recherche sur nos origines à toute l'Afrique.

26 **MÉCANIQUE DE LA DÉCENTRALISATION**
Dans le contexte de la réforme territoriale, dossier réalisé à partir du symposium de la fédération de recherche Territoires de l'université de Poitiers qui a croisé les approches sur le thème «Décentralisation : recompositions des pouvoirs, des institutions et des politiques publiques».

28 **DUPLIQUER LA FRANCE**
Trente ans après les premières lois de décentralisation, une nouvelle étape est engagée : cet acte III signe l'avènement de la métropolisation et de la régionalisation. Écueil ou avancée ? Entretien avec Olivier Bouba-Olga.

30 **LE DÉSENGAGEMENT FINANCIER DE L'ÉTAT**
La décentralisation entend donner davantage de responsabilités aux collectivités territoriales. Et pose donc la question de leur financement. Explications avec Jean-Luc Albert.

31 **UNE RÉFORME XXL**
Mobilité, dissociation territoire de vie/territoire de travail, des réalités que la réforme territoriale semble avoir évacuées, selon Daniel Behar.

32 **LA CONCURRENCE FISCALE DES COLLECTIVITÉS**
En donnant davantage d'autonomie aux collectivités locales, la décentralisation pose la question des relations et des inégalités entre les territoires. Entretien avec Thierry Madiès.

33 **40 ANS DE CRISE ET DE DÉSARROI**
Après les chocs pétroliers de 1973 et 1979, le renouveau économique devait passer par les collectivités locales, rappelle Michel Bouvier, mais la crise n'a jamais cessé…

34 **L'EUROPE ET LA RÉFORME DES RÉGIONS**
Selon Patrick Salez, les institutions européennes, en faveur de la décentralisation, devront adapter leurs politiques territoriales à la réforme en œuvre en France. Au risque de perdre leur cohérence.

36 **VADEMECUM D'UN ÉLU RURAL**
Maire d'un village de 1989 à 2008, Yves Jean revient sur son apprentissage de la politique locale, un espace où géographie et politique rencontrent quotidiennement la question du temps et des mutations sociales.

38 **L'AGILITÉ DES CULTURES URBAINES**
Lors des 3e journées de la créativité dans les territoires, des sociologues, ethnologues, présidents d'associations, architectes-urbanistes... ont réfléchi et débattu sur la créativité dans l'entrepreneuriat local.

42 **ALERTE SUR ORDONNANCE**
Entretien avec Pierre-Michel Périnaud, médecin généraliste à Limoges, co-initiateur de l'Alerte des médecins sur les pesticides qui a été signée par près de 1 500 praticiens.

44 **LA MÉDECINE POUR, PAR ET AVEC LA PERSONNE**
En France se développe le courant de médecine à la personne représenté et soutenu par un observatoire francophone. Son premier congrès a eu lieu à Poitiers en 2014. Objectif : mettre le patient au centre des attentions de l'ensemble du personnel soignant.

46 **TOMBEAUX DE MARBRE DES LA TRÉMOÏLLE ET DES GOUFFIER**
L'histoire de sept tombes monumentales qui n'ont pas traversé sans dommages les guerres de Religion et la Révolution : destructions, remontages, redécouvertes et identifications.

édito

«Nous sommes tous des Africains» déclare Michel Brunet. Par cette affirmation, le paléontologue ancré à Poitiers nous invite à réfléchir sur notre origine et sur notre devenir.
En effet, sa découverte d'Abel au Tchad il y a vingt ans, puis de Toumaï, a permis d'accroître considérablement à la fois la temporalité de notre histoire (jusqu'à 7 millions d'années) et son espace à l'échelle d'un continent africain encore à découvrir. Découvertes primordiales qui devraient ouvrir notre champ de conscience.

C'est un apport majeur dans l'histoire des sciences dont on n'a pas encore mesuré toutes les conséquences. Michel Brunet est de ces chercheurs qui n'ont pas peur d'aller hors des sentiers battus. Pionnier en matière scientifique mais aussi dans la dimension sociale, il s'engage, et nous avec lui, à un autre regard sur ce qui fait notre humanité. Ce que son ami Edgar Morin appelle la communauté d'origine et la communauté de destin.

L'un et l'autre ont apporté leur contribution salutaire à l'Espace Mendès France, sans crainte de poser un débat accessible à tous, de décloisonner les disciplines, de se confronter à la complexité, point de passage obligé pour vivre demain… et ensemble.

Rappelons que Michel Brunet, tout professeur au Collège de France qu'il est, fait l'école buissonnière à sa façon. De temps en temps, il n'hésite pas à aller parler dans les écoles et les collèges. Quel que soit notre âge, il nous invite à réinventer en permanence des choses qui nous paraissent acquises. En cela, c'est un pur scientifique… humaniste.

Didier Moreau

En couverture : dessin de Benoît Hamet.

l'actualité POITOU-CHARENTES

L'Actualité scientifique, technique, économique Poitou-Charentes est éditée par l'Espace Mendès France avec le soutien du Conseil régional de Poitou-Charentes et le concours du CNRS, de l'ENSMA, des universités de Poitiers et de La Rochelle, de Grand Poitiers, du CHU de Poitiers.

1, place de la Cathédrale 86000 Poitiers Tél. 05 49 50 33 00
Internet : http://actualite-poitou-charentes.info
E.mail : jl.terradillos@emf.fr
Rédaction – Diffusion : 05 49 51 56 00 ■ Abonnements : voir p. 50 ■ Directeur de la publication : **Mario Cottron**
Directeur délégué : **Didier Moreau** ■ Rédacteur en chef : **Jean-Luc Terradillos** ■ *Fondateurs : Christian Brochet, Claude Fouchier, Jean-Pierre Michel*
CPPAP 1114 G 89186 ■ ISSN 1761-9971 ■ Dépôt légal 1er trimestre 2015 ■ Conception – Réalisation : **Agence de presse AV Communication - Claude Fouchier**
Graphiste : Fred Briand
Imprimerie Rochelaise.
IMPRIM'VERT® PEFC 10-31-1240

Entretien **Jean-Luc Terradillos**
Photo **Sébastien Laval**

KATY BERNARD

Onze chansons d'un pur créateur

Guillaume, IXe duc d'Aquitaine, VIIe comte de Poitiers, premier troubadour connu (1071-1126), a été célébré par des médiévistes, des occitanistes et des musiciens à Poitiers en septembre 2014. Cette *trobada* a été dédiée à Pierre Bec, décédé le 30 juin dernier à l'âge de 92 ans, qui devait en être l'invité d'honneur. Katy Bernard, présidente de l'association Trobadas organisatrice des rencontres, est maître de conférences d'occitan à l'université Michel de Montaigne - Bordeaux 3.

L'Actualité. – Comment avez-vous trouvé l'occitan ?

Katy Bernard. – On m'a trouvé. En fait, j'ai été éduquée par mes arrière-grands-mères et mes grands-mères. Elles parlaient une langue dont on ne m'a pas dit le nom et qu'on ne m'a pas apprise non plus. Bien des années après quand, en classe de seconde, on voulait à toute force que je fasse latin parce que j'étais bonne élève, j'ai plutôt choisi la langue dont je ne connaissais pas le nom. C'était l'occitan. C'est ainsi que j'ai fait le lien avec la langue de mes arrière-grands-mères qui vivaient dans l'Entre-deux-Mers et parlaient gascon.
Je voulais devenir professeur d'occitan moderne afin de l'enseigner dans les lycées et les collèges mais, à l'université de Bordeaux, j'ai rencontré Guillaume IX d'Aquitaine. Je suis tombée complètement amoureuse de sa poésie et donc j'ai voulu faire de l'occitan médiéval ma spécialité.

Katy Bernard dans la salle des pas perdus du palais des ducs d'Aquitaine.

Est-ce à moment-là que vous avez découvert les travaux de Pierre Bec ?

La première traduction que j'ai lue de Guillaume d'Aquitaine était celle de Pierre Bec, dans un ouvrage qui a été fondateur pour moi, *Nouvelle anthologie de la lyrique occitane du Moyen Âge*, que j'ai lu plusieurs fois et que je lis encore. J'ai commencé par ça. Puis, en 2003, j'ai découvert son édition du *Comte de Poitiers*, qui m'a confortée dans l'amour du personnage.

Que diriez-vous de Pierre Bec qui avait plusieurs cordes à son arc ?

Poète, écrivain, musicien, philologue, curieux de tout, bienveillant sur beaucoup de choses avec une grande fraîcheur, et par bien des aspects Pierre Bec est du même acabit que Guillaume d'Aquitaine : un grand monsieur qui sait énormément de choses mais qui ne montre pas l'ampleur de ce qu'il sait.
Il n'était pas là pour asséner son savoir, ni pour cisailler le discours de quelqu'un, il était là pour apporter quelque chose – avec toujours une pointe d'humour. Il passait son temps à faire des jeux de mots, des contrepèteries, il aimait beaucoup jouer sur le langage, d'où le fait qu'il était poète et qu'il ait tant aimé la poésie des troubadours, de formidables créateurs qui jouent avec les mots et les sons.

Vous avez traduit les poèmes de Guillaume d'Aquitaine. Qu'apportez-vous ?

Je voulais montrer le rythme et le souffle des vers occitans, et essayer de les retranscrire en français. Tenter de respecter sa prosodie. Sans faire les rimes pour éviter un texte surfait. Parce que ce sont des chansons et qu'on n'a pas la musique, sauf un extrait, je voulais montrer comment ça bat, comment ça galope, comment ça pouvait être chanté ou entendu.
Il ne faut pas chercher dans mon livre une traduction littérale, mais je ne m'écarte pas du sens. Je pense avoir été fidèle aux images, aux ruptures de ton, aux jeux de Guillaume, en essayant de les rendre en français donc en utilisant les ressorts du français qui pourraient être équivalents aux ressorts de l'occitan mais forcément différents parce que de deux langues différentes.

Quand on entend de la poésie occitane puis sa traduction, le français paraît souvent fade…

C'est une langue très vivante, avec beaucoup de diphtongues, des consonnes très sonores qui souvent terminent les mots. Cette langue nous embarque dans des sonorités qu'on n'a plus l'habitude d'entendre. La langue française est plus homogène dans sa façon d'être prononcée. Effectivement, dire un poème en occitan ce n'est pas la même chose que dire un poème en français, c'est peut-être déjà chanter.

En juin 2014, vous avez été comme adoubée par les poètes de l'Oulipo, notamment Jacques Roubaud, lors de l'hommage à Aliénor d'Aquitaine à Fontevraud. Jacques Jouet a même composé une parodie à partir de votre traduction «Je fais un chant de pur néant»…

Je connaissais Jacques Roubaud depuis la *trobada* que j'avais organisée à Ribérac sur Arnaud Daniel. Il était venu parler de la sextine. Puis il a pris connaissance de mon livre. Alors qu'ils célébraient Aliénor, ces messieurs très pétillants m'ont fait le grand honneur de m'inviter et d'intégrer quelques traductions de Guillaume. Le gisant de l'abbaye de Fontevraud représente Aliénor tenant un livre blanc. Était-il blanc ou l'est-il devenu ? S'il était blanc à l'origine, que voulait-elle signifier ainsi ? Donc les poètes de l'Oulipo ont imaginé un livre centré sur la notion de néant. Notion qui fait son entrée dans la poésie en langue vernaculaire avec le grand-père d'Aliénor qui fait une chanson sur «le pur néant»… Une aventure fabuleuse dont je ne reviens toujours pas !
Guillaume était peut-être oulipien avant l'heure… C'est un pur créateur. C'est pourquoi ses onze chansons continuent de faire rêver. Parce que chacun s'y retrouve. En tout cas, ça a changé ma vie.

Le Néant et la Joie. Chansons de Guillaume d'Aquitaine, présentation et traduction de Katy Bernard, édition bilingue occitan-français, Fédérop, 2013
Le Livre d'Aliénor, Oulipo, éd. bilingue français-anglais, Fontevraud, 2014
www.fontevraud.fr/lelivredalienor
Le Comte de Poitiers, premier troubadour. À l'aube d'un verbe et d'une érotique, de Pierre Bec, Université de Montpellier 3, 2004

MARTIN AURELL

Pour une image «véridique» de Guillaume le troubadour

Le livre de Pierre Bec sur Guillaume IX survole la dimension historique du personnage. Ce qui motive nos questions de méthode sur l'écriture d'une biographie à Martin Aurell, professeur d'histoire du Moyen Âge au Centre d'études supérieures de civilisation médiévale de l'université de Poitiers, spécialiste des Plantagenêt. Signalons qu'il a préfacé la réédition du texte fondateur sur la petite-fille du premier troubadour, *Pour une image véridique d'Aliénor d'Aquitaine* (Geste éditions / SAO, 2005), écrit en 1952 par Edmond-René Labande, cofondateur du CESCM.

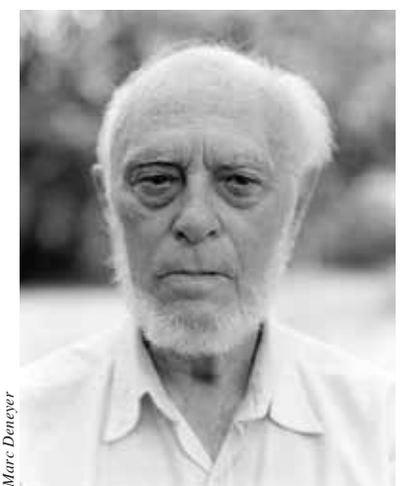

Marc Deneyer

Pierre Bec (1921-2014).

Le gisant d'Aliénor d'Aquitaine (XIIIe siècle), abbaye royale de Fontevraud.

L'Actualité. – Comment faudrait-il s'y prendre pour écrire une biographie de Guillaume IX ?

Martin Aurell. – Rédiger une biographie de Guilhem IX relève de la gageure. La documentation est nécessairement imprécise pour un duc d'Aquitaine des années 1100. D'une part, les chartes, surtout de donation, dont il est l'auteur ne renseignent guère que sur ses propriétés foncières et sur ses monastères de prédilection. D'autre part, les chroniqueurs qui l'évoquent, surtout à l'occasion de ses campagnes militaires en Terre sainte et en Aragon, donnent de lui une image fort stéréotypée. Ils expliquent, en effet, l'échec de sa croisade comme une punition de la Providence pour sa débauche. Ses propres chansons en langue vernaculaire sont cependant précieuses, car il est rare que des princes laïques fassent entendre de la sorte leur voix, même influencée par les conventions poétiques et courtoises de leur temps. Le médiéviste peut toujours utiliser cette documentation, aussi biaisée soit-elle, pour écrire la biographie. Il fera surtout appel à sa connaissance d'autres nobles des XIe et XIIe siècles, qui lui serviront de point de comparaison.

Sachant que cela nécessite des compétences en histoire, en littérature, en philologie, en musique… n'y aurait-il pas matière à lancer un chantier collectif ?

C'est le sens des *trobadas* autour de Guilhem IX, où s'insérait la réunion de Poitiers en septembre 2014. De nos jours, les méthodes se diversifient et s'affinent, et il est difficile, pour un seul médiéviste, de les maîtriser toutes ensemble à la perfection. La collaboration et le dialogue s'imposent. Katy Bernard, Luc de Goustine et leurs collaborateurs y ont particulièrement bien réussi, ne serait-ce que par leur capacité à nous faire travailler ensemble dans une ambiance amicale. L'œuvre que nous préparons sous leur direction marquera un jalon important dans l'histoire de la connaissance de Guilhem IX.

Quel est l'apport de Pierre Bec aux études sur Guillaume IX et sur les troubadours ?

Pierre Bec était d'abord une personnalité saisissante. Il apparaissait comme une chaleureuse communication incarnée. Parler avec lui devenait à la fois apprendre et s'amuser. Son sens de l'humour tenait surtout à sa maîtrise exceptionnelle des langues et de leurs ressorts. C'était aussi un fin connaisseur de la littérature en langue d'oc, en particulier médiévale.

Marc Deneyer

La *trobada* internationale tenue à Poitiers les 12 et 13 septembre 2014 était organisée par l'association Trobadas, avec le soutien du CESCM de l'université de Poitiers, et sous l'égide de l'association internationale d'études occitanes.

LES MOTS ET LES SONS

Pierre Bec fut conseiller philologique et littéraire de l'ensemble Camerata Mediterranea dirigé par Joël Cohen, ce qui donna *Lo Gai Saber. Toubadours et jongleurs 1100-1300* (Erato, 1991). «*Motz* et *son* ne sont pas traduisibles par *paroles* et *musique*, affirme Joël Cohen. La musique est une chose et le son d'une *canso* [chanson] est quelque chose d'autre. Pierre comparait cela au métier à tisser. Le son, ce n'est donc pas simplement des hauteurs, des notes, des rimes, c'est l'unité de tout ça. Et c'est cette unité-là, qui est perdue, que nous cherchons, en nous cassant la tête, comment chanter un troubadour.»

Entretien **Jean-Luc Terradillos**
Photo **Sébastien Laval**

PIERRE-MARIE JORIS

Donner de l'air aux textes

Pierre-Marie Joris est maître de conférences de littérature médiévale au Centre d'études supérieures de civilisation médiévale à l'université de Poitiers (*L'Actualité* n° 61 et 72). Parmi ses publications, citons *Le Roman de Partonopeu de Blois* (avec Olivier Collet, «Lettres gothiques», Le livre de poche, 2006), *Florilèges helvètes de Charles-Albert Cingria* (avec Alain Corbellari, Infolio, 2011). Il a participé à la réédition des œuvres complètes de Cingria (L'Âge d'homme).

L'Actualité. – Comment avez-vous rencontré Pierre Bec ?

Pierre-Marie Joris. – C'est à la faveur d'une de ses tournées de conférences dans des universités européennes que j'ai eu le plaisir de rencontrer et d'entendre pour la première fois Pierre Bec. Comme tout médiéviste, je le connaissais par ses écrits et ses traductions. Le sujet proposé : Jaufré Rudel et l'amour de la femme lointaine et/ou jamais vue. De quoi susciter le débat et surtout donner l'occasion de faire sonner la langue des troubadours. Occasion, pour ainsi dire, de la dépayser pour mieux la rendre à la force de séduction qui lui a valu dès son premier âge un rayonnement poïétique européen sans pareil.

Pierre-Marie Joris dans la salle des pas perdus du palais des ducs d'Aquitaine.

Si un premier lien s'est établi entre Pierre Bec et le jeune chercheur de terreau franco-provençal que j'étais alors, c'est en effet primordialement autour d'un sentiment de la langue et d'une sensibilité à sa musicalité poétique. Même si le débat d'idées n'a, lui non plus, pas manqué. Ce qui d'abord ressortait de la parole de Pierre Bec, c'était l'évidence lumineuse d'un rapport de connaturalité avec la langue des troubadours, l'expression naturelle d'une co-naissance intime de leur poésie. Son plaisir à faire joyeusement chanter la voix dans les textes était une invitation à aller à la rencontre de la langue des troubadours, à en faire l'expérience sensible en se l'appropriant et, comme par ricochet, en la faisant connaître au-delà.

Quel est son apport principal sur Guillaume IX ?

Son livre consacré au comte de Poitiers est à la fois un bilan et une synthèse d'une clarté et d'une pondération exemplaires. L'ouvrage constitue une excellente introduction à l'œuvre du premier troubadour, «le père du *trobar*» et à la *fin'amor*, cet amour qu'on dit courtois.

Deux choses peuvent ensuite être retenues. Avec Guillaume IX, Pierre Bec opère d'abord un retour au texte, par une traduction sans artifices ni coquetteries formelles mais qui assure une fine lecture de premier degré. En renonçant au mètre et à la rime dont il sait par ailleurs se montrer un indiscutable maître, Pierre Bec (r)établit le texte dans ce que littéralement il dit. Sa traduction (juxtalinéaire) nous offre en effet la garantie essentielle d'un authentique accès aux poèmes ; elle nous permet, si ce n'est de les comprendre tout à fait – le sont-ils jamais dans leur météorique et souvent paradoxale étrangeté ? – tout au moins de les apprivoiser et d'en faire une première expérience. Clarification salutaire. Travail primordial à partir de quoi personne n'est empêché de raffiner aussi bien en proposant d'autres traductions, formellement et esthétiquement plus contraintes (des réussites en la matière se trouvent), qu'en venant ajouter aux nombreux commentaires existants d'autres commentaires, à prétention innovante.

D'autre part, Pierre Bec se livre à une œuvre salubre de désencombrement critique. Loin de donner dans la surenchère et de viser à une nouvelle lecture audacieuse du poète, disons qu'il prend son œuvre à bras-le-corps et la désasphyxie[1]. Il la soulage pour ainsi dire du poids des surabondantes exégèses qui l'ensevelissent et l'exposent à un risque d'étouffement. En parfait connaisseur de cette critique et avec la sagesse d'un recul qui fait le départ entre l'essentiel et le circonstanciel (tributaire des effets d'école ou de mode), Pierre Bec, non sans une pointe de malice, s'emploie à dresser un état des lieux et à renvoyer dos-à-dos les hypothèses et les spéculations les plus aventureuses ou les plus savantes. Dans un esprit d'ouverture, sans exclusive ni ostracisme, il interroge avec une distante lucidité une critique démesurément prolifique qui fait assaut de concepts et de subtilités, parfois contradictoires. Au risque de paraître un peu déceptive, l'entreprise de modération déflationniste de Pierre Bec a le mérite de donner de l'air aux textes ; en les laissant respirer et en les déchargeant du fardeau des commentaires qui les accable, elle restitue à la voix du poète des conditions propices à sa présence et à son rayonnement. Peut-on vouloir plus ?

Avez-vous utilisé son *Manuel pratique de philologie romane* ?

Oui. C'est une porte d'entrée extrêmement riche, une introduction exemplaire à la variété linguistique de la Romania.

Sous des dehors intimidants, il s'agit d'une somme. Celle d'un savoir sans frontières relatif à ce qui fait la vie de la langue. Un savoir au long cours. De cette sorte que l'université a sacrifiée sur l'autel du cloisonnement disciplinaire. Au nom du cadastre étriqué des concours, on a segmenté les études ; on a ainsi déconnecté par matières restreintes des ensembles qui forment des touts. Ainsi en va-t-il des langues romanes dont le génie et la dynamique ne sont perceptibles que si on les considère du point de vue de l'ensemble qu'elles forment. De ce compartimentage artificiel, Pierre Bec fait fi et ne se coupe jamais dans son Manuel de cette force vitale qui traverse les langues de l'espace roman et qui les fait mêmes et autres à la fois. Il y a, pour pasticher Julien Gracq qui parlait d'un «être-ensemble-le-roman», un «être-ensemble-les-langues-romanes» auquel Pierre Bec rend pleinement justice.

1. Car à l'instar de la culture (voir *Asphyxiante culture* de Jean Dubuffet, Minuit, 1986), la critique peut être asphyxiante.

La plus grande aventure lyrico-érotique du Moyen Âge

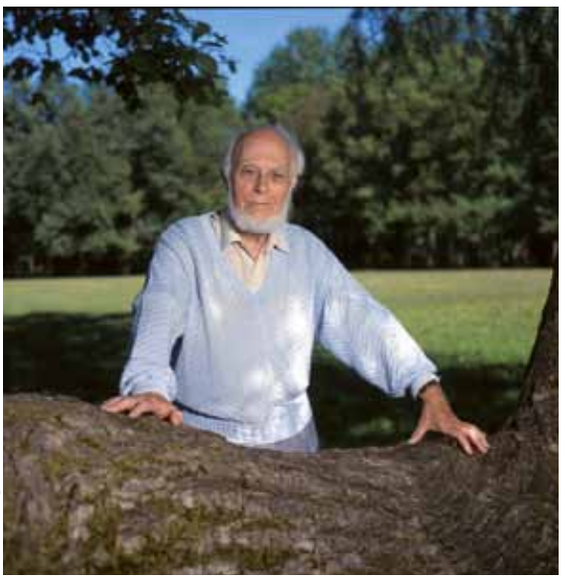

Claude Pauquet

Pierre Bec dans son jardin, à Migné-Auxances, en 1994.

En ouvrant, à Poitiers, la *trobada* consacrée à Guillaume d'Aquitaine, Katy Bernard a cité la première page d'un livre de Pierre Bec, *Burlesque et obscénité chez les troubadours* (Stock / Moyen Âge, 1984). Du grand art.

«La plus grande aventure lyrico-érotique du Moyen Âge et peut-être de tous les temps, celle des troubadours, commence par un contre-texte. Le premier des poètes occitans connus, le démiurge du *trobar*, Guilhem de Peitieus, ce *trovatore bifronte* comme l'ont nommé les critiques italiens, ne crée-t-il pas à la fois le *texte*, celui de l'amour épuré, avec ce type, qui devait faire fortune, de l'amant-poète éploré frissonnant aux pieds de sa dame, et le *contre-texte*, gaillard et truculent, subversif et iconoclaste, où le grand seigneur belliqueux, dans des textes dont l'ambiguïté désespère les philologues, met plaisamment sur le même pied ses prouesses nocturnes et celles du champ de bataille ? Nous avons sans doute des troubadours une image trop angélique, et René Nelli [*Écrivains anticonformistes*] a parfaitement raison de déplorer à leur sujet l'existence d'une certaine imagerie "qui a la valeur de toutes les imageries : séduisantes, rassurantes, flattant le penchant de tout un chacun à l'évocation d'un passé bien ordonné, bien élevé. Mais pour qui se penche tant soit peu sincèrement sur ce passé, c'est-à-dire sur l'héritage *concret* qu'il nous a légué (textes aussi bien que traditions orales), la réalité apparaît tout autre : faite d'un tissu bigarré d'ambiguïtés, de contradictions, d'incohérences."»

FRANÇOIS AMY DE LA BRETÈQUE

Peu de troubadours au cinéma

François Amy de la Bretèque, professeur émérite d'études cinématographiques à l'université Paul-Valéry Montpellier III et responsable éditorial de la revue *Archives*, était invité aux journées carolingiennes organisées en octobre 2014 à Melle par le pays d'art et d'histoire du pays mellois et le CESCM pour parler du haut Moyen Âge au cinéma.

L'Actualité. – Le cinéma donne-t-il une image «trop angélique» des troubadours ?

François Amy de la Bretèque. – Tous les spécialistes savent depuis toujours que le trivial se mêle au spirituel dans la poésie des troubadours et que seule une lecture romantique en a fait une poésie éthérée. Pour autant, on ne doit pas croire que les *cançons* étaient un recueil de chansons paillardes !

Ce qui est fascinant chez les troubadours est précisément ce mélange que les historiens attribuent tantôt à l'influence de la religion cathare ou plutôt à une de ses conséquences imprévues, tantôt plus généralement à la haute époque où ils ont été écrits, avant que l'Église n'enferme le mariage et la vie conjugale dans le dogme. Mais la veine ésotérique et spirituelle est tout aussi présente – chez Arnaud Daniel par exemple.

Les lectures successives de la poésie troubadouresque ont été très marquées par l'époque où vivaient les glosateurs.

Il y a eu, par exemple, une lecture «soixante-huitarde», «peace and love», dont témoignent indirectement des films comme *François, le chemin du soleil* de Franco Zeffirelli, *Le Joueur de flûte* de Jacques Demy (avec Donovan, «moderne troubadour» disait-on à l'époque), ou *Promenade avec l'amour et la mort* de John Huston.

Mais ces films mettent en scène des jongleurs, pas des troubadours. On voit de-ci de-là des jongleurs ou des trouvères, comme dans les *Visiteurs du soir*, qui se passe au XVe siècle, donc hors de la fourchette chronologique qui concerne le phénomène troubadouresque. Dans ce film, on peut juger que la vision qui en est donnée est «trop angélique», encore que… les poésies sont de Prévert et revendiquent l'amour physique.

Un seul film montre une troubadouresse bien en chair et adepte de l'amour libre, c'est celui de Nina Companeez *Colinot Trousse-Chemise* (1973), dernière apparition au cinéma de Brigitte Bardot qui y joue une Dame occitane aux mœurs assez libres, initiatrice des jeunes gens. Mais c'est une version très romanesque qui n'a aucune vraisemblance historique.

Quelle est l'image d'Aliénor au cinéma ?

C'est un personnage assez présent au cinéma. Elle figure d'abord dans certaines versions de l'histoire de Robin des Bois. On la voit dans la première version, celle de Douglas Fairbanks. En 1952 dans la version Disney (*The Story of Robin Hood And His Merrie Men*), elle joue un rôle important : Maid Marian, la future «fiancée» de Robin, est une de ses dames de compagnie, et c'est elle qui se charge de collecter la rançon pour la délivrance de Richard.

Le film qui lui a accordé le rôle le plus important, c'est le beau *Un Lion en hiver* d'Anthony Harvey adapté de sa propre pièce en 1966. Katharine Hepburn joue la reine vieillissante, en butte à l'hostilité de son mari et au conflit qui oppose celui-ci et ses trois fils. Elle y est une femme de tête qui a une vraie vision politique, une amoureuse déçue, une mère frustrée. Je la crois assez vraisemblable quoique évidemment très marquée au sceau des années 1960.

Recueilli par J.-L. T.

L'Imaginaire médiéval dans le cinéma occidental, de François Amy de la Bretèque, Honoré Champion, 2004.

CLAIRE JUDDE DE LARIVIÈRE

La révolte des boules de neige : une magistrale réflexion sur le pouvoir

Claire Judde de Larivière a fait ses études au lycée Victor-Hugo de Poitiers avant d'entreprendre des études supérieures d'histoire qui l'ont amenée à s'intéresser de très près à Venise. Maître de conférences à l'université de Toulouse et chercheur associée à l'université de Londres, cette jeune intellectuelle imprégnée de culture européenne publie un livre sur la Sérénissime qui fera date. Elle a choisi de montrer, par le biais d'un incident survenu à Murano, célèbre pour sa verrerie, comment s'organisaient les rapports entre la petite ville dominée et la grande cité dominante voisine, et comment celle-ci y exerçait son hégémonie.

Elle dresse un tableau de Murano et de sa population si vivant, si attachant qu'il semble sorti tout droit d'une toile de Brueghel. Venise y était représentée par un podestat, sorte de gouverneur au sens large qui administrait, levait l'impôt, rendait la justice et semblait tout-puissant. Ce qu'il n'était pas en vérité. L'auteure va s'appuyer sur un coup de colère populaire provoqué par des tensions accumulées dont l'origine est à chercher dans un épisode des guerres d'Italie où Venise était impliquée.

Que s'est-il passé le 27 janvier 1511 dans Murano enneigé ? Ce jour-là le podestat Vitale Vitturi passait le bâton de commandement à son successeur Suriani. Tout était en place pour que se déroule paisiblement une cérémonie rituelle conçue à la gloire de la puissance tutélaire. Mais au lieu d'être accueillis dans l'allégresse attendue, les deux podestats, celui qui partait et celui qui arrivait, furent au contraire conspués : des huées, des cris, des sifflets partaient de la foule en colère à l'adresse du sortant, cible, de surcroît, de jets de boules de neige, projectiles inoffensifs, certes plus polis que des fruits pourris ou des crachats, mais tout aussi chargés d'opprobre. La foule chantait une rengaine aux paroles outrageantes pour celui qui partait et conciliantes pour l'autre : «Surian, Surian chasse ce chien qui ruine Muran.» Chant séditieux qui ne s'en prenait qu'au seul Vitturi, tenu pour responsable de la hausse des taxes et des impôts.

Pour les patriciens l'affront dépassait le personnage, atteignait Venise, et ne devait donc pas rester impuni. L'enquête conduisit à un procès. Longue procédure qui a permis à l'auteure de démonter les rouages du pouvoir et de montrer qu'en réalité Murano jouissait d'une large autonomie grâce au Conseil des Trente, au rôle considérable des guildes professionnelles et des confréries dévotionnelles, à la place que tenaient des officiers subalternes comme le Crieur, le Cavalier et certains habitants dont le concours quotidien s'avérait indispensable à l'autorité pour qu'elle s'exerce avec mesure. On parvint *in fine* à une solution d'apparence équitable concédée par les juges, au profit de la pérennité du régime. Cette subtilité politique explique peut-être pourquoi la République n'a pratiquement jamais connu de graves révoltes depuis sa création au XIIe siècle jusqu'à à sa disparition à la fin du XVIIIe siècle.

Ce livre admirablement écrit, très agréable à lire, plaira à un très large public et tout particulièrement à ceux qui s'intéressent aux méthodes de gouvernement, à toutes les époques et en tout lieu, ainsi qu'au rôle mal connu, tenu par les catégories sociales les plus modestes.

Jean Henri Calmon

La Révolte des boules de neige. Murano face à Venise, 1511, de Claire Judde de Larivière, Fayard, 368 p., 22€

Sébastien Laval

ARISTOTE

C'est un socle de la pensée, né en 384 avant notre ère, toujours à relire, à traduire, à commenter. Pierre Pellegrin a dirigé l'édition de ses œuvres complètes chez Flammarion, soit près de 3000 pages en un seul volume ! Son *Aristote* est bien une brique fondamentale.

BROOKS À L'HONNEUR AU MUSÉE SAINTE-CROIX

Trois tableaux de Romaine Brooks, prêts exceptionnels du Musée national d'art moderne et du Musée franco-américain de Blérancourt, sont présentés aux côtés de ceux du musée Sainte-Croix de Poitiers jusqu'en décembre 2015.

Christian Vignaud - Musées de Poitiers

Violences faites aux femmes : des actes qui font système

L'une des spécialités de l'université de Poitiers, depuis une dizaine d'années, est de travailler de façon pluridisciplinaire sur les violences faites aux femmes. L'enjeu réside dans l'éclairage des différents aspects de ce phénomène genré. Si environ 10 % des femmes sont auteures de violences conjugales, la femme est la victime dans la majorité des cas. Sous le titre «Le corps en lambeaux», trois journées d'études – deux à Poitiers et une à l'Assemblée nationale avec le soutien de Catherine Coutelle, députée de la Vienne, présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes – ont été consacrées en novembre 2014 à la restitution des recherches et l'ouverture des débats.

Coll. Planning familial de Poitiers

«Les violences sexuelles faites aux femmes recouvrent des actes sexuels ou à connotation sexuée motivée par des intentions diverses, pulsions, plaisirs, vengeance, destruction d'autrui, infligés par la force ou par la contrainte», a défini Lydie Bodiou, maître de conférences en histoire antique à l'université de Poitiers.

L'ENQUÊTE NATIONALE SUR LES VIOLENCES ENVERS LES FEMMES en France (Enveff) publiée en 2000 a révélé une réalité jusqu'à présent sous-estimée. Une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son conjoint. Pourtant, ces violences ne sont pas nouvelles et n'ont jamais cessé. De la France au Guatemala, au Rwanda, les violences voire les mutilations faites aux femmes sont régulières et se ressemblent. Esther Dehoux, maître de conférences en histoire médiévale à l'université de Lille 3, souligne notamment la récurrence des actes violents centrés sur la poitrine des femmes.

«Étudier les violences de l'Antiquité à nos jours vise à restituer leur épaisseur et leur permanence, à éclairer une opinion publique à laquelle les faits sont parfois présentés sans grand recul, signale Lydie Bodiou. Il s'agit bien de mettre en évidence l'existence d'un invariant celui des violences sexuelles faites aux femmes alors que nos contemporains peuvent avoir l'impression de découvrir des pratiques qui existent pourtant depuis les époques hautes même si leur logique, leur intensité, leur visibilité, leur perception, leur dénonciation varient considérablement.»

C'est l'enjeu du travail pluridisciplinaire de sept laboratoires de l'université de Poitiers (Caps, CESCM, Criham, Forell, Gresco, Herma et Mapp). La notion de viol et sa prise en compte légale ne sont que très récentes. Les réflexions sur le viol apparaissent dans le droit français sous forme de jurisprudence en 1810. Il est alors défini comme un «coït illicite avec une femme que l'on sait n'y point consentir». Or dans l'Antiquité et jusqu'à récemment, la question de l'honneur – de la famille, d'un mari, d'un propriétaire – était centrale. La notion du consentement et les conséquences des violences sur la victime n'avaient que peu de place.

Face à un droit avare en termes genrés et à un vocabulaire médical qui l'est au contraire peut-être trop, la caractérisation de la violence et de ses implications sont complexes, ont souligné les juristes et les psychologues. En plus d'apporter des éclairages sur le passé et l'évolution de la prise en compte de l'agression sexuelle, les regards croisés de l'interdisciplinarité ont permis de soulever des questions importantes sur la prise en charge des femmes victimes. Les acteurs de terrain ont constaté qu'un nombre important de femmes retournent auprès de leur conjoint, refusent de porter plainte ou se remettent avec un conjoint similaire. D'où incompréhension voire découragement… Pourquoi ? Chez ces femmes, les violences récurrentes font «système», rappelle le sociologue Ludovic Gaussot. Leur parcours personnel les a régulièrement rappelées à leur infériorité par des violences physiques ou psychologiques. Elles sont devenues un marqueur, un repère.

Ces femmes victimes et pourtant semble-t-il consentantes ne peuvent donc être prises en charge d'une manière trop intrusive, sous peine de les mettre une nouvelle fois en position de mineures. Les professionnels doivent agir sans abuser de leur autorité mais aussi sans devenir complices des violences qu'elles subissent. Jean Motte dit Falisse, expert agréé près la cour d'appel de Poitiers, rappelle que si elles se trouvent souvent dans une situation d'isolement extrême, coupées de leurs familles, sans amis et sans travail, beaucoup ont des précédents de violences dans leur histoire personnelle. La question est donc de savoir «comment permettre à des sujets qui sont devenus des objets de redevenir des sujets».

Charlotte Cosset

LE 8 MARS, C'EST TOUS LES JOURS

Des militantes du Planning familial et universitaires de Poitiers, en partenariat avec le collectif 8 mars, diffusent deux documentaires à l'Espace Mendès France le 10 mars à 20h30 : *Yo decido. El tren de la libertad*, d'Esther Garcia (2014), et *Simone Iff*, d'Isabelle Taveneau, Zoé Liénard et Odile Magniez (2014). Projections suivies d'un débat avec Christine Mauget, directrice du Planning familial de Poitiers, Sabine Lambert, doctorante en sociologie (Gresco), Héloïse Morel, doctorante en histoire, et Anne Jollet, maître de conférences en histoire (Criham).

L'AVORTEMENT, QUELLE HISTOIRE !

En écho aux 40 ans de la loi Veil, cette exposition présente des réflexions historiques et sociologiques sur l'avortement comme fait social en France, en Europe et dans le monde. À l'EMF du 21 avril au 4 juillet.

PRIMITIFS DE LA PHOTOGRAPHIE

Deux daguerréotypes de Jean-Alphonse Pichot

Nous savons désormais que la pratique du daguerréotype était chose courante dans le Poitiers des années 1840 et 1850[1]. En revanche, aucun daguerréotype poitevin n'avait jusqu'alors été identifié. C'est donc un événement exceptionnel que la découverte de deux plaques historiques parmi les collections du musée J. Paul Getty de Los Angeles. Présentées depuis les années 1980 comme des œuvres anonymes et non identifiées, il s'agit de vues de la place d'Armes (aujourd'hui place du Maréchal-Leclerc), respectivement les angles nord-est et sud-est, prises autour de 1850-1851.

Photographié vingt ans avant les démolitions qui laissent place au nouvel hôtel de ville, le lieu paraît méconnaissable, exception faite des clochetons de la chapelle Saint-Louis du collège Henri IV. Fort heureusement, ce même coin de place est visible en cours de destruction dans la belle photographie d'Alfred Perlat prise en 1869[2]. L'étude attentive des deux plaques, et l'analyse du point de vue en comparaison avec le cadastre et les autres images connues de la place, démontre qu'elles ont été prises depuis l'immeuble construit par Jean-Alphonse Pichot, imprimeur-lithographe, en 1843, où il réside avec sa famille. Plus précisément, les clichés ont été pris depuis le balcon du premier étage pour l'un, et depuis une grande terrasse située au quatrième pour l'autre.

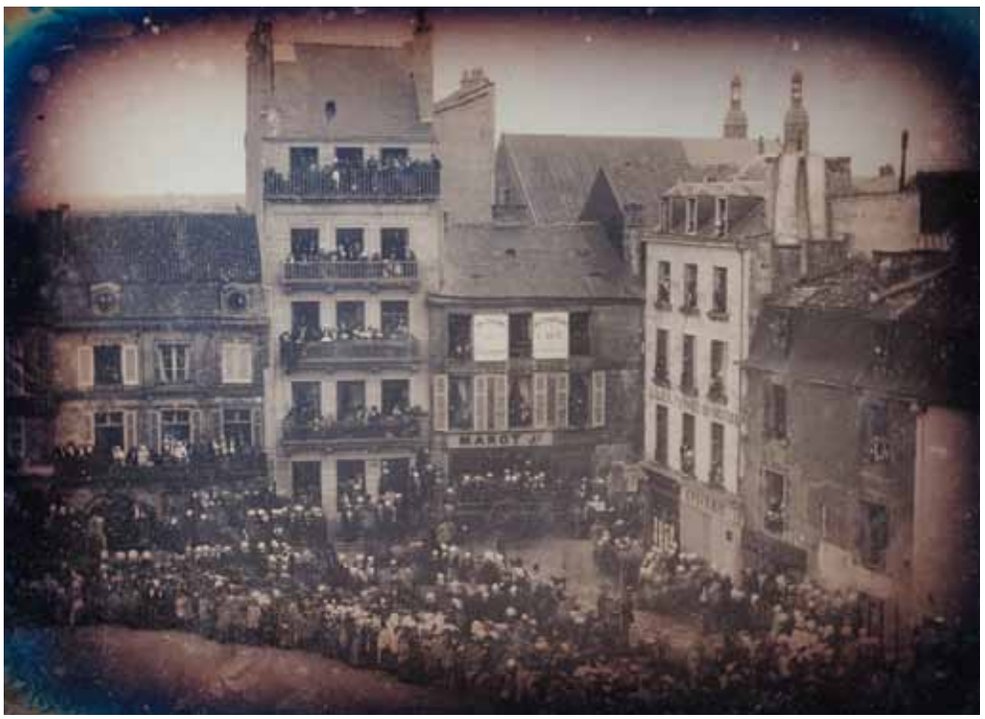

Jean-Alphonse Pichot (?) (1809-1889), *Deux vues d'une cavalcade militaire sur la place d'Armes*, daguerréotypes, quart de plaque, vers 1851 (avec l'aimable autorisation du programme de contenu libre du musée Getty).

MEMBRE FONDATEUR de la Société des Amis des Arts et auteur d'images pittoresques de la Vienne, Pichot était une des figures les plus connues du Poitiers de l'époque. L'imprimeur avait aussi breveté un système de fermeture sécurisé pour les sacs de la poste, des timbres infalsifiables qui lui valurent une mention honorable à l'exposition de Londres en 1851, des papiers filtrants et même des suaires de conservation pour éviter des inhumations précipitées de cadavres[3]. On lui doit un spectaculaire projet de modernisation urbaine de Poitiers par des voies d'accession depuis la gare, des projets de loteries nationales pour le financement des orphelinats et de nombreux pamphlets sur les chèques, les impôts et les retraites. Son atelier, au premier étage du 20, place d'Armes, était un foyer de créativité et d'idées progressistes. Dans le cercle d'artistes qui fréquentaient ce lieu se trouvaient les frères Hivonnait, dont on connaît l'intérêt pour la photographie, et le doreur et photographe Collard. C'est également de cet atelier que sortent des gravures de 1844 et 1845, réalisées d'après daguerréotype[1].

LES PLAQUES DU GETTY, exceptionnelles autant par leur état de conservation que par la qualité de la prise de vue, témoignent d'un savoir-faire bien établi, qu'il s'agisse de Pichot lui-même ou d'un de ses proches. Quant à l'événement représenté, cela pourrait bien être la cavalcade de bienfaisance du 5 mars 1851. À cette occasion, le 12e régiment de chasseurs à cheval fit des démonstrations équestres et des manœuvres sur la place, costumés en bédouins. Cet événement, qui attira une foule importante mais ne comprenait pas de personnalités majeures, justifie l'absence de drapeaux et de décors festifs. Ce fut certainement une occasion parfaite pour Alphonse Pichot (ou son collaborateur) de réaliser des essais à la chambre, montrant la foule venue voir le défilé. La précision de l'image est telle que l'on peut compter le nombre de personnes accumulées dans chaque fenêtre et sur chaque balcon, et parfois apercevoir des expressions sur des visages qui font moins d'un millimètre. Documents aussi rares que fragiles, ces images ne sont peut-être que le début d'une meilleure connaissance de toute la riche histoire photographique de Poitiers.

Daniel Clauzier

1. *L'Actualité*, n° 102, p. 12
2. *L'Actualité*, n° 100, p. 116
3. «C'est dans ce but que nous avons eu l'idée de confectionner des suaires désinfectants, qui permettraient en toute circonstance de garder les cadavres à domicile, pendant le maximum du délai, sans que l'hygiène des familles en soit jamais compromis.» *Question des inhumations précipitées*, par J.-A. Pichot et Prosper Malapert, 1870

Acteurs dans un espace de faible densité

Nous sommes arrivés tôt. Par une belle matinée d'un automne célébré comme variante d'«été indien». Glorieuse arrière-saison offerte en consolation tardive et malicieuse façon pour le climat de se racheter d'un été médiocre.
En chemin, Claude m'a expliqué son projet et le protocole qu'il a établi dans son travail avec les familles : «Montrer ce jeu sur l'intime qui est mis en scène… faire rejouer des scènes et rester sur cet équilibre instable établi entre apparent et probable en choisissant de proposer "dans un même plan" décors et personnages.»
Fanny et Fabien – les parents –, Léo et Abel – leurs enfants –, âgés de cinq et trois ans, les acteurs de «cette réalité augmentée», selon les mots de Claude, vivent dans un espace de faible densité. Précisément à Sillars, un village à mi-chemin entre Montmorillon et Lussac, distantes toutes deux de dix kilomètres de leur domicile.

Par **Pierre D'Ovidio** Photo **Claude Pauquet**

Depuis juillet 2009, les Patrier occupent une ancienne grange aux dimensions imposantes ; un espace alors quasi nu avec les seuls murs (bien épais) mais un toit à la charpente douteuse. Une occupation progressive. Fanny et Fabien racontent avec amusement qu'à leur emménagement, Léo, âgé alors de deux mois, dormait dans la salle de bains ce qui obligeait ses parents à ne prendre de douche le soir que dans l'obscurité pour ne pas le réveiller. En 2010, un étage était créé. Entièrement en bois, assemblage avec chevilles. «Toutes en bois !» annonce avec satisfaction Fabien. La lumière traverse la grande pièce du rez-de-chaussée et baigne une large mezzanine/bibliothèque à l'étage qui dessert les trois chambres.

FANNY CONFIE QU'AU DÉBUT ELLE AVAIT PEUR de se retrouver seule dans la maison : cet immense espace l'inquiétait. Le couple vivait auparavant dans une petite maison de deux niveaux au centre-ville de Montmorillon ; sans jardin, alors que celui qui s'étend ici apparaît sans limites. L'avantage de la campagne… et ses inconvénients : les deux voitures du foyer et, moins évident, l'offre culturelle immédiate – qui existe cependant à quelques minutes : ciné-club et MJC…

Installée dans une seconde grange attenante à la première, une pièce insonorisée sert de lieu de répétition mais également de studio d'enregistrement pour le groupe de rock auquel appartient Fabien qui joue de la guitare et de la basse. Le groupe se produit parfois dans les environs, interprétant, entre autres, leurs compositions.

DANS DEUX MINUTES, C'EST PRÊT !, lance Claude qui a achevé son installation sur la mezzanine, avant de donner ses consignes à la famille :
– Les enfants ne doivent jamais regarder l'appareil.
– Parents et enfants doivent se livrer à leurs activités habituelles, celles de leurs jours ordinaires, du moins lorsqu'ils sont regroupés sur la mezzanine, cette pièce qui sert de salon de lecture puisque s'y trouvent la bibliothèque, une banquette et deux confortables fauteuils à l'aspect accueillant d'un rouge un peu passé.
Le père s'est muni d'un ordinateur, la mère d'un livre, les deux garçons bricolent autour de Playmobil représentant un château fort et une île, un refuge de pirates. Très vite les gamins oublient le dispositif. Léo avertit les pirates : «Tous ceux qui ont des têtes méchantes, je leur arrache !» avant de mettre sa menace à exécution, s'accompagnant d'imitations convaincantes de vacarmes mêlant canonnades, mitraillages en règle et autres détonations guerrières.
La séance – on pourrait aussi bien évoquer un tableau vivant ou une représentation théâtrale – touche à sa fin. Acteurs, metteur en scène et ce spectateur que je suis, nous amusons de cette confusion entre le réel et l'apparence du réel autour d'un verre partagé sous un ciel sans nuage… l'été indien, toujours.

Pierre D'Ovidio a publié en 2014 *Étrange sabotage*, Presses de la cité.
Exposition «Family» de Claude Pauquet à la Sabline, Lussac-les-Châteaux, jusqu'au 11 janvier.

DENIS MONTEBELLO

Aller au menu

Comment mettre des mots sur une sensation ? Comment évoquer l'expérience de la jonchée, dont le goût est si subtil qu'on peut passer à côté ? C'est le point de départ de la rubrique «saveurs» que nous publions dans *L'Actualité Poitou-Charentes* depuis 1998. Cette «chose qui ne ressemble à rien» qui «hésite entre le chaos du lait et le monde du fromage», Denis Montebello la transmue en quelque chose d'encore plus subtil, sorte de réalité augmentée où l'on entrevoit à la fois un secret, inhérent à tout savoir-faire d'exception, et le parfum érotique qui en émane. En une page, il jette les bases d'un mythe. De ce premier texte, tout de suite remarqué par nos lecteurs, est née l'idée de revisiter les classiques de la gastronomie du Poitou-Charentes. Mais peut-on vraiment parler de gastronomie ? Farci poitevin, tourteau fromagé, fouace, chabichou, huîtres, éclade de moules, broyé du Poitou, petatou, cartelin, mojhètes, fressure… Denis Montebello les prend, les réinvente et les propulse dans une autre dimension. Il renouvelle leur saveur et nous donne envie, par-delà le texte, de tenter l'expérience de ces nourritures terrestres. Certes, le pur littéraire ou bien le lecteur ascétique se diront rassasiés par la lecture seule. La force de la littérature n'est-elle pas de nous porter plus loin encore ? Ne serait-ce que par gourmandise…

La prose de l'auteur était jusque-là réputée «difficile». Habitués que nous sommes aux récits linéaires, aussi rectilignes que des trajets d'autoroute, il est surprenant de tomber sur quelqu'un qui creuse avec les mots, qui fouille en archéologue et la langue et le récit.

À HAUTE VOIX. Rappelons un événement qui a joué un rôle capital dans la réception de cette prose poétique. C'était en 2003, lors de la remise du prix du livre en Poitou-Charentes à Alberto Manguel (pour *Chez Borgès*) qui avait souhaité découvrir des textes d'écrivains vivant dans la région. En quelques minutes de lecture, le comédien François Marthouret a révélé tout l'humour et toute la saveur des textes de Denis Montebello. La salle fut conquise. Beaucoup ont révisé leur jugement, y compris son éditeur…

L'année suivante, les premiers textes étaient réunis en un volume par le Temps qu'il fait sous le titre *Fouaces et autres viandes célestes*, aussitôt distingué par trois prix littéraires (prix du livre en Poitou-Charentes, prix des mouettes en Charente-Maritime, prix Erckmann-Chatrian en Lorraine). Un autre suit en 2007 : *Le Diable, l'assaisonnement*. Ces recueils étant épuisés, l'éditeur réunit l'ensemble de ces textes écrits depuis 1998, plus quelques autres, dans un format poche à paraître début 2015 : *Aller au menu*.

En 2009, Jean-Pierre Bodin s'est emparé de cette littérature avec deux comédiens, Claude Aufaure et Claude-Bernard Pérot, pour une lecture mise en espace à Brioux-sur-Boutonne lors du Festival au village. Encore une fois, le public très mêlé des habitants et des festivaliers, du fan de Bob Marley à la vieille dame patoisante, fut subjugué. Ulysse Dubois, conteur mellois, ne tarit pas d'éloges tandis que la linguiste Liliane Jagueneau étudie l'utilisation du poitevin-saintongeais dans les textes de Denis Montebello. Lorsqu'il participe à des rencontres avec des lecteurs, il faut aborder les textes sur les saveurs en dernier sinon on y passerait toute la soirée. Car cela délie les langues. On se raconte et on se rencontre en parlant de nourriture. C'est d'ailleurs une donnée fondamentale soulignée par l'Unesco dans le classement du repas gastronomique des Français au patrimoine immatériel de l'humanité.

Ce qui était une chronique pleine d'humour et de rythme s'est épaissie avec le temps, c'est devenu un projet sérieux. Denis Montebello craint trop d'être considéré comme un écrivain gastronomique ou comme un auteur de livre de cuisine. (En quoi serait-il déshonorant de composer une ode au chabichou ? Francis Ponge a bien écrit sur le savon !) Alors il brouille les pistes, redouble d'assertions savantes. Ses textes sont exempts de tout chauvinisme, à la fois ancrés dans ce qu'il y a de plus profond dans le pays et dans les familles et complètement ailleurs grâce à des fils tissés dans la culture occidentale, et dans toutes époques. On y rencontre aussi bien Mélusine que Radegonde et Venance Fortunat, Pétrarque, Stendhal, Truman Capote, Jean-Richard Bloch, Georges Didi-Huberman, un naturaliste du XVIIIe siècle, une Rochelaise qui lui raconte les pêches de son enfance… En fait, il faut lire cette rubrique comme un journal.

Jean-Luc Terradillos

Marc Deneyer

Aller au menu, de Denis Montebello, Le temps qu'il fait, 236 p., 15 € à paraître en mars.

GLOSSAIRE GABACHE

L'abbé Urgel (1876-1947) a laissé un manuscrit inédit de 1 334 pages intitulé *Glossaire de langue gabache*, constitué d'environ 7 000 mots. Le gabache (ou gavache, ou gabaye) est une «langue spéciale au pays et au peuple gabache, différant peu du saintongeais appartenant au groupe poitevin de la famille des langues d'oïl». Son aire linguistique correspond au nord Gironde. Liliane Jagueneau, spécialiste des langues régionales, en particulier du poitevin-saintongeais et de l'occitan, membre du laboratoire Forell de l'université de Poitiers, a réalisé l'édition de ce glossaire édité par la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine et Les cahiers du Vitrezais (592 p., 29 €). Alain Viaut, linguiste et spécialiste des langues minoritaires (université de Bordeaux), signe la préface sous le titre : «Le gabache ou de l'identité des marges linguistiques». La postface est d'Éric Nowak, enquêteur et auteur d'études sur le lexique, l'histoire et la géographie linguistiques entre Loire et Gironde.

OPTIMISME

«Version du monde selon laquelle un verre à moitié plein se boit plus agréablement qu'un verre à moitié vide. L'optimisme est un pessimisme heureux.» Définition extraite de l'*Abécédaire* de Gilles Clément publié par Sens & Tonka (30 p., 5 €). Du mot autonomie à zizanie, via brassage planétaire, kangourou, utopie...

Signalons également la biographie de Frédérique Basset : *Les quatre saisons de Gilles Clément* (éd. Rue de l'échiquier, 184 p., 15 €).

La betterave crapaudine

Je n'ai pas le souvenir qu'il en livrait, avec du charbon. Qu'il sortait autre chose de sa hotte que des martinets. Je parle du Père Fouettard, et des betteraves qui étaient sa spécialité. Quand j'interroge l'image (Imagerie d'Épinal n° 509), je constate qu'il n'a ni hotte, ni martinets. Il porte des verges à sa ceinture ou sous le bras, et il les distribue. Comme la maîtresse les bons points, mais ce sont des punitions. Il en reçoit, le petit Joseph qui ne voulait pas finir sa panade.

SI ELLE NE SORT PAS DE LA HOTTE DU PÈRE FOUETTARD, de quelle soupe primitive provient-elle ? Je l'ignore. Ce que je sais, en revanche, c'est que cette betterave dont je suis, l'espace d'un texte, le «chantre mélancolique», donnerait un excellent bortsch. Un *barszcz* comme en Pologne où il constitue l'un des douze plats traditionnels du réveillon de Noël. Notre betterave crapaudine entrerait joliment dans cette recette, et elle ferait merveille. De quels enfers remonte-t-il, disons de quelle Charente-Inférieure ? Ce légume-racine. Pour naviguer ainsi entre la vie et la mort, cela sans fin. Même si un beau jour il débarque. On dirait, quand il apparaît étendu sur sa civière, apathique et morne, une sorte de Père Fouettard rogue mais débonnaire, le Chasseur Gracchus. S'il vient des Vosges ou de la Forêt Noire, l'histoire ne dit pas. Dans quel trou il est tombé en suivant son chamois, dans quelle faille. Si c'est cela qu'on appelle après Buffon, avec l'archéologue, *le sombre abîme du temps*. Si on arrive à Riva ou sur une autre plage. Et de quel lac italien. Ce qui compte, c'est cette forme allongée que vous donne à force la civière. Ce teint terreux, ce mauvais poil que vous cachez si mal sous un suaire.

EST-CE UN CROISEMENT ? Un hybride, non seulement de *bette* et de *rave*, mais aussi un animal-plante, qui n'est plus ni animal, ni plante, qui ne l'a jamais été. Une étrange et absurde chose, une curiosité comme on en montre le dimanche aux enfants, on ne sait quel couteau apportera la délivrance à l'impossible bête, quel boucher.

Est-ce une pierre ? Un poète ? Un poète enterré sous sa pierre ? Un poète «tondu, sans aile, Rossignol de la boue» ?

Vous n'avez d'yeux que pour la pierre. Et vous ne vous demandez pas, avant de l'enchâsser, si elle se trouvait dans votre tête, ou si c'est la dent qu'ils ont, tous ces poissons, contre vous.

AU DÉBUT, ON N'ENTEND QUE DU NOIR. Du mauve charbonneux. Les corbeaux ont envahi la cuisine, ils pillent allègrement la table. Le corbières tremble dans son verre. On épluche, la mine sombre, sa betterave. Soudain le couteau entre dans le vif, *crapaudine* se met à crier, c'est un i pourpre qui se déplace, ou plutôt, parce qu'on n'est pas dans un sonnet de Rimbaud, un rouge violacé qui se propage telle une onde. Sans rien rencontrer ni personne. Aucun corps ne l'arrêterait, il voyagerait, comme le Chasseur Gracchus, mais sans jamais trouver son port. On ne connaîtrait pas cette betterave réputée la plus ancienne, ou on ne la reconnaîtrait pas quand elle échouerait dans l'assiette. On songerait en l'entamant à l'aubier qui dort sous l'écorce. À ces vaisseaux qui transportent la sève. Ici le sang s'arrête.

Et il ne s'arrête pas. Et c'est toujours la *vermeille couleur*. Qu'on la déguste crue et râpée ou bien tiède, en salade, accompagnée de poireaux vinaigrette et d'œufs mayonnaise. Qu'on la propose à l'apéritif, en chips, ou qu'on la serve comme garniture chaude, en dés, en frites. Ou qu'on la prépare à la poitevine, coupée en rondelles. C'est tous les jours dimanche. L'hiver en habit de fête. La mode qui revient. Bientôt, vous verrez, un chef aura l'idée de la cuire préalablement sous la cendre, cette betterave, et de la frotter à l'eau de vie. En attendant, elle fera une superbe entrée à Noël. Mes *épigrammes de betterave crapaudine et Saint-Jacques sauce aux canneberges* me vaudront beaucoup de compliments. On appréciera le subtil mélange : la rusticité de la betterave, taillée en tranches fines, dans le sens de la longueur, à la mandoline, et le raffinement des noix de Saint-Jacques juste saisies, le tout parfumé d'un peu de cette *laque cranberries*. Comme on peut dire aussi, pour réveiller son réveillon.

Par **Denis Montebello** Photo **Marc Deneyer**

Betterave crapaudine de la Parenthèse au jardin (La Ferrière-en-Parthenay), fournie par la Desserte locale, et céramique de Fanny Laugier.

DIDIER JUNG

Redécouvrir Bouguereau

William Bouguereau a joui de son vivant d'une notoriété universelle. Né en 1825 à La Rochelle, prix de Rome en 1850, c'est le prototype du peintre académique. Couvert d'honneurs, croulant sous les commandes officielles, il régnait sur la peinture de la fin du XIXe siècle. Quand il meurt en août 1905, on lui fait des funérailles quasi nationales, à La Rochelle puis à Paris. «Je m'y suis intéressé en partant du peintre rétais William Barbotin que Bouguereau avait soutenu au début de sa carrière, note Didier Jung. Et je me suis rendu compte qu'il n'existait pas de biographie française de Bouguereau.» Avec la montée en puissance de l'art moderne, au début du XXe siècle, William Bouguereau devient le symbole du mauvais goût. «Comme tous les peintres pompiers, il disparaît totalement du paysage artistique. Il faut dire qu'il n'était pas tendre avec les tenants de la nouvelle peinture : il avait viré Matisse de son atelier et fermait les portes du Salon aux impressionnistes.» De son vivant, Bouguereau était déjà étrillé par les critiques – «la perfection dans la banalité» disait Zola –, mais il avait les faveurs du public, en particulier aux États-Unis : 90 % de ses 1 200 tableaux y ont été vendus, souvent à prix d'or. Depuis quelques années, on le redécouvre. Ses toiles retrouvent des cotes respectables, comme sa Pietà de 1876, adjugée 2,77 millions de dollars en 2010. ***J. R.***

***Nymphes et satyre*, Clark collection.**

William Bouguereau, le peintre roi de la Belle Époque, Le Croît vif, 392 p., 25 €

LE CROÎT VIF

25 ans d'aventure éditoriale

C'était en 1989. François Julien-Labruyère, banquier de son état, veut publier *l'Alambic des Charentes*, une histoire culturelle des deux Charentes : «Il n'y avait plus d'éditeurs régionaux, et un texte comme celui-ci était impossible à placer chez un éditeur national. Alors je me suis lancé et ce qui pouvait apparaître au départ comme un compte d'auteur déguisé est devenu un véritable éditeur régional.» Un quart de siècle plus tard, le Croît vif a publié près de 300 ouvrages de plus de 200 auteurs. Romans, documents, livres pour enfants, études historiques, biographies, l'éditeur saintais se targue d'être le «numéro un mondial» de l'édition charentaise. «Je faisais une carrière à l'international, et parfois cela tourne à une sorte de schizophrénie. Écrire et publier sur son petit village, son coin des Charentes, ça vous rapproche du réel. Qu'on soit anglais, allemand ou japonais, on a toujours un bout de paysage dans son cœur qui vous raccroche à la réalité.» L'ouvrage le plus vendu, avec près de 5 000 exemplaires, est un des premiers publiés, en 1993, *À pas comptés*, un recueil de contes de Pierre Dumousseau. Le *Dictionnaire biographique des Charentais*, paru en 2005, s'est révélé être contre toute attente une bonne affaire, avec 3 000 exemplaires à 65 € pièce, écoulés en six mois. «Et pourtant, on m'avait dit que c'était une connerie invendable», s'amuse l'éditeur.

Éditeur régional sans être passéiste, François Julien-Labruyère a entrepris de numériser son catalogue. «La majorité de nos titres sont aujourd'hui disponibles sur tablette.» Après avoir republié cinq romans de Pierre-Henri Simon, «le plus grand écrivain des deux Charentes, au-delà de Chardonne et Loti», l'éditeur travaille à la numérisation de tout l'œuvre de l'académicien.

Pour marquer son 25e anniversaire, le Croît vif a publié *Ces Charentes auxquelles on s'attache*, ouvrage où 130 auteurs y dressent tour à tour le portrait de leurs Charentes.

Jean Roquecave

Ces Charentes auxquelles on s'attache, collectif, 254 p., 22 €

JEAN-MICHEL BLAIZEAU

Le Front populaire, la dignité et l'espérance

Rosier Bron / Archives départementales La Rochelle

Les militants cégétistes des ports et docks arborent la bannière du syndicat sur les quais déserts du bassin neuf rochelais en juin 1936.

Au départ de ce livre à l'iconographie remarquable, il y a les souvenirs du grand-père de Jean-Michel Blaizeau, syndicaliste à La Pallice. «Il me racontait souvent le Front populaire et j'ai voulu lui rendre hommage. Dans les années 1990, j'ai enregistré des heures de témoignage auprès de ses camarades.» L'auteur raconte comment les événements nationaux se sont déclinés à La Rochelle et à Rochefort, les occupations d'usines un mois après Paris, les cortèges, les meetings, les tandems et les congés payés, toute cette ambiance de fête ancrée dans la mémoire collective. «J'ai voulu aussi aller au-delà des images d'Épinal, montrer la dignité retrouvée de tous ces travailleurs qui étaient voués au silence derrière leurs machines et dans leurs cités obscure, leur espérance d'un avenir meilleur.» Il évoque aussi la solidarité, avec cet épisode peu connu des 8 000 enfants de 6 à 13 ans, évacués en paquebot du Pays basque assiégé par les troupes franquistes, débarqués en mai 1937 à La Pallice, et accueillis dans les colonies de vacances et des familles communistes. ***J. R.***

La Rochelle, Rochefort et l'Aunis sous le Front populaire 1936-1938, Les Indes savantes, 450 p., 35 €

J.-L. T.

Une digue du XVIIIe siècle découverte

La digue est couverte de tamaris dont le réseau racinaire important consolidait le bri utilisé pour la construction.

Le Martray c'est la bande de terre la plus étroite de l'île de Ré, avec le marais d'un côté de la route et, de l'autre, la mer, dissimulée par une haute digue. Qui n'a pas résisté quand Xynthia s'est abattue sur l'île dans la nuit du 27 au 28 février 2010. La reconstruction de la digue du Boutillon est en cours, un grand chantier (720 m de long, 9 millions d'euros) pour un ouvrage majestueux. Mais à quelques mètres de là, en allant vers la redoute du Martray, fortification due à Vauban, les tempêtes de l'hiver dernier ont mis au jour une digue d'une centaine de mètres, bien différente, assez basse, d'un bel appareillage. Elle était enfouie sous la dune et c'est la mer qui, en rongeant le cordon dunaire, l'a dégagée du sable.

«C'est exceptionnel, s'exclame Emmanuel Garnier, historien du climat et des risques, car tout dans la construction laisse penser qu'il s'agit d'une digue construite au XVIIIe siècle, peut-être même après la submersion de 1711. Or, à ma connaissance, très peu de digues de cette époque existent encore en Europe. Indiscutablement, elle présente un intérêt patrimonial. D'autre part, à l'heure où l'on s'interroge sur l'efficacité des digues, où l'on investit massivement dans ces digues, n'aurait-on pas intérêt à s'intéresser à l'efficacité des cette ingénierie du XVIIIe siècle ?»

À gauche devant la digue, la mer a mis au jour des racines de tamaris.

J.-L. T.

UNE DIGUE EN ARGILE MARINE. L'historien, qui a rejoint cette année le laboratoire LIENSs de l'université de La Rochelle, souligne justement que cette digue est située dans un endroit stratégique de l'île et qu'elle est restée dans un état remarquable. Appréciation confirmée par Jacques Boucard, l'infatigable historien de l'île, qui nous explique comment les Rétais construisaient ce type d'édifice : «Il s'agit d'une technique couramment utilisée mais ici avec une finition beaucoup plus soignée. On construit la digue en argile marine, le *bri*, qui provient soit des marais salants soit de l'estran lorsqu'il est vaseux. L'argile apportée est ensuite battue pour être rendue la plus compacte possible et parée avec des pierres qui sont fichées dans l'argile encore fraîche. Sur les digues construites par les insulaires, on prend des pierres à la côte, roulantes ou en débanchant une strate calcaire, et on pose les pierres directement, du mieux possible, mais on laisse souvent des joints où la mer va pouvoir creuser en cas de forte tempête. Dans le cas de la digue du Martray, si l'intérieur est bien, suivant la construction traditionnelle, en *bri*, le parement de pierres est particulièrement soigné : toutes les pierres sont taillées pour ne pas laisser de joints, les bancs sont alignés et de place en place on a des chaînages. Ce ne peut être qu'une construction réalisée par des tailleurs de pierres ou des maçons, pas de simples journaliers.» D'où l'hypothèse que le chantier aurait pu être dirigé par Claude Masse en 1712, en tout cas par un ingénieur du roi. D'autant que l'ouvrage figure sur les cartes marines de l'époque. Une fouille archéologique semble donc nécessaire pour analyser et dater la digue. Quant à sa fonction, les deux historiens notent qu'elle n'était pas tant d'empêcher toute submersion que de freiner l'onde de tempête. Autrement dit : ne pas céder sous la tempête pour éviter une submersion plus importante.

Dans l'immédiat, la crainte c'est de voir un propriétaire en démolir une partie afin de construire un escalier descendant à ce qui reste de plage. Si le caractère exceptionnel de la digue est confirmé, rien n'empêche d'en faire un élément touristique. Surtout dans une île où les fortifications de Vauban sont classées au patrimoine mondial par l'Unesco. C'est facile à mettre en œuvre grâce à l'apport de l'histoire des sciences et des techniques.

Jean-Luc Terradillos

FILMER LE TRAVAIL

Le travail dans tous ses états

Interroger le travail, son quotidien, ses formes multiples… Pour la sixième année, le festival Filmer le travail propose, du 6 au 15 février à Poitiers, une série d'événements autour du monde du travail. Organisé par l'association du même nom, l'événement mêle des projections de films, bien sûr, mais aussi des conférences et des expositions.

LE TEMPS FORT DE LA MANIFESTATION est la compétition internationale, avec 20 films en lice. Si tous les formats sont les bienvenus, le festival accueille surtout des documentaires.
Cette année, le pays à l'honneur est la Chine, avec notamment la présence du réalisateur Wang Bing. Le public peut notamment assister à la projection de son long documentaire (plus de neuf heures) *À l'ouest des rails*. Alain Cavalier est également invité avec deux programmes jamais diffusés à Poitiers.
Maïté Peltier, programmatrice du festival, souhaite «faire un panorama des films très récents qui traitent du travail, au niveau international, avec par exemple un zoom sur les conditions de travail en Tunisie ou dans les usines asiatiques de Samsung». Au fil des années, de nouvelles formes de travail apparaissent.
Dans cette optique, le président de l'association, Jean-Paul Gehin, qui est sociologue, veut développer l'idée que «le travail n'est pas que source de souffrance, la recherche de satisfaction est importante». À noter la présence d'Yves Clot, psychologue du travail, pour parler «du sens à redonner au travail».

NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE, deux conférences gesticulées sont programmées : «Travailler moins pour gagner plus» et «Le travail est un sport collectif». Ces objets hybrides, entre conférence et spectacle, permettent au public de s'interroger collectivement sur le sujet. Le travail en prison, véritable zone d'ombre, est également abordé à travers une exposition et un web-documentaire réalisé par des journalistes de *L'Express* (en partenariat avec l'Associo, l'association des étudiants en sociologie de l'université de Poitiers). Plusieurs lieux culturels de Poitiers sont investis, comme l'Espace Mendès France, QG du festival, mais aussi le TAP, la médiathèque ou le Dietrich.

Clément Barraud

filmerletravail.org

***Garçon Boucher*, de Florian Geyer, documentaire sur l'apprentissage de Miguel, 17 ans.**

***Ambiance bois, le travail autrement*, de Sophie Bensadoun, documentaire sur une société anonyme à participation ouvrière créée il y a 25 ans sur le plateau de Millevaches.**

POITIERS FILM FESTIVAL

Le court métrage dévoile ses talents

Pour leur 37e édition, les rencontres Henri Langlois, qui se sont déroulées du 28 novembre au 7 décembre 2014, ont changé de nom. Place cette année au Poitiers Film Festival, qui fait toujours la part belle aux écoles de cinéma du monde entier. Pendant une semaine, 52 films de 23 pays étaient en compétition. Projetés au TAP et au TAP Castille, les courts métrages ont permis de découvrir de nouveaux talents. Le cinéma chinois, à l'honneur cette année, a eu les faveurs du jury puisque le film *Brother*, de Lyu Yulai, a remporté le Grand Prix.
Au-delà de la compétition, le public s'est plongé dans le cinéma sous toutes ses formes, avec des moments étonnants. Ciné-sandwich, atelier grattage de pellicule, leçon de cinéma sur la comédie de Pierre Salvadori, concerts filmés… Jeunes et moins jeunes, connaisseurs ou pas se sont prêtés au jeu d'un festival original et décalé, qui n'oublie pas son créateur, Henri Langlois. Dominique Païni, critique et commissaire d'exposition, a rendu hommage au «personnage savant et pittoresque» au rythme d'images d'archives. Mention spéciale à l'animation organisée par les étudiants du master assistant réalisateur de l'université de Poitiers. Sous la forme du tournage d'une scène du célèbre film de Quentin Tarantino, *Pulp Fiction*, un groupe d'étudiants a présenté le métier d'assistant réalisateur en faisant participer les spectateurs.
Le Poitou-Charentes était également à l'affiche avec la soirée Courts d'ici. Trois films d'animation de 30 secondes, réalisés par des étudiants de l'IUT d'Angoulême, ont été diffusés, ainsi que quatre films tournés dans la Vienne : *Attends-moi j'arrive,* de Pierre Glémet, *Les Insouciants*, de Louise de Prémonville, *C'est que du bonheur !,* de Frans Boyer, et *Au diapason,* d'Adrien Ricciardeli (*L'Actualité* n°106). Un film marqué par la belle prestation de Gisèle Casadesus, qui a ébloui les spectateurs. ***C. B.***

MARIE HEURTIN (1885-1921)

Signes de l'éveil

Sourde, muette, aveugle, c'est un petit animal sauvage, apparemment indomptable. Ses parents viennent à Poitiers la confier aux Filles de la Sagesse, à l'institut de Larnay, qui pratiquent la langue des signes. Sœur Marguerite sent «l'appel de cette âme» qui est dans l'ignorance d'elle-même. Elle convainc la mère supérieure de s'occuper de la sauvageonne «pour sauver une âme».

Rude tâche car les sœurs n'ont jamais eu à s'occuper d'une enfant aveugle. Des mois de lutte sans rien obtenir. Aucun indice de résultat à venir. Malgré les moments de doute et de découragement, elle y croit, elle y arrivera !

Dieu, la foi, la vie des religieuses en cette fin du XIXe siècle, tout cela est bien présent dans le film de Jean-Pierre Améris mais pas central, c'est le contexte d'une histoire vraie, celle de Marie Heurtin (1885-1921) qui entra à Larnay vers 11 ans et y vécut ensuite jusqu'à son dernier souffle. Le film n'a pas été tourné en Poitou-Charentes mais en Rhône-Alpes. Toutefois, durant les quatre années d'écriture du scénario avec Philippe Blasband, le réalisateur est venu très souvent observer le travail des éducateurs du centre d'éducation spécialisé pour sourds-aveugles de Larnay, situé à Biard, aujourd'hui géré par une association laïque. Donc pas de bondieuseries qui viendraient surcharger la relation très forte qui s'installe entre Sœur Marguerite et Marie Heurtin. C'est le cœur battant du film. Une relation qui tient de l'expérience pédagogique fondamentale : comment faire entrer cette enfant dans le monde des humains, comment lui apprendre le minimum de codes pour vivre en société.

COMMENT TENTER DE COMMUNIQUER AUTREMENT que par grognements, coups et cris, comment apprendre à sentir son corps et à le dominer. Ça commence par des choses élémentaires : se laver, s'habiller, porter des chaussures, manger dans une assiette… De ce corps-à-corps, souvent violent parfois sensuel, naît la confiance qui conduira à une relation fusionnelle.

Mains dans les mains, Sœur Marguerite tente de lui apprendre la langue des signes. «Tout ce qui est vivant palpite sous les doigts» dit-elle. Émouvante séquence : le premier mot signé par Marie – le mot couteau, son objet fétiche –, après des mois d'échecs, et tout à coup le déclic, l'éveil de la conscience au langage. Marie sort de sa nuit, de la gangue dans laquelle elle était engluée depuis sa naissance, elle se libère, se redresse, se révèle.

Michaël Crotto

Ariana Rivoire (Marie Heurtin) et Isabelle Carré (Sœur Marguerite) dans le film *Marie Heurtin*.

Marie Heurtin est interprétée par Ariana Rivoire, qui est réellement sourde. Elle se métamorphose pendant une heure et demie, elle s'apaise, devient rayonnante, jusqu'à la révolte contre la mort annoncée de Sœur Marguerite – lumineuse Isabelle Carré – et l'acceptation de celle-ci. À Poitiers, le film sorti en novembre est un des beaux succès de l'année 2014 avec près de 3 000 entrées au TAP Castille – plus de 220 000 en France.

Carlos Herrera

EXHIBIT B

Retournement du regard

La réception à Poitiers d'*Exhibit B*, l'exposition déambulatoire de l'artiste sud-africain Brett Bailey, n'a pas provoqué d'échauffourée comme à Paris où, paradoxalement, des antiracistes ont voulu faire interdire ce spectacle antiraciste qu'ils n'avaient pas vu hormis quelques photos et extraits vidéo.

Sébastien Laval

***Exhibit B* de Brett Bailey, au musée Sainte-Croix de Poitiers du 14 au 16 novembre 2014.**

DES ACTEURS NOIRS, non professionnels et recrutés localement, forment une série de tableaux vivants qui montrent l'horreur du système colonial, de la Vénus hottentote et des zoos humains en vogue en Europe à la fin du XIXe et au début du XXe siècle jusqu'aux expulsés attachés et bâillonnés au scotch sur un siège d'avion. On n'en sort pas indemne parce que le choc est violent mais aussi parce qu'il y a un retournement du regard : le spectateur avance seul et c'est lui qui est regardé. À Poitiers, la présentation d'*Exhibit B* fut remarquable en tous points. D'abord par le choix du lieu, le musée Sainte-Croix dont l'architecture et les collections ont parfaitement servi le dispositif. Puis le contexte : une semaine de rencontres (conférences, tables rondes, expos, etc.) organisées par le TAP et l'université de Poitiers sur le thème «Peaux de tigre et de pouilleux».

Du colonisé à l'étranger», avec la participation de personnalités comme Lilian Thuram et Pascal Blanchard qui ont conçu l'exposition *Exhibitions, l'invention du sauvage* pour le musée du quai Branly, ou Louis-Georges Tin, président du Conseil représentatif des associations noires.

Enfin, le public, un vrai public, ce qui fait la différence.

Jean-Luc Terradillos

RICHARD MALKA / CATHERINE MEURISSE

Ce que tout avocat doit savoir

Au temps lointain du général de Gaulle, certains parents bien intentionnés confiaient à leurs adolescents un petit livre intitulé *Ce que tout jeune homme doit savoir*. Les adolescentes recevaient le même, avec un titre légèrement différent. Il me semble que les Ordres d'avocats pourraient montrer la même prévoyance en offrant à leurs jeunes confrères, le jour de leur prestation de serment, *La vie de Palais*, que vient de publier Marabulles sous la double signature de Richard Malka et de Catherine Meurisse. Ils y trouveraient en effet, sur des scénarii béton, vivifiés par la plume féroce – et exacte – de Catherine Meurisse, tout ce qui va leur tomber dessus, une fois cette exaltante cérémonie terminée : le Vietnam quotidien des mauvais dossiers à plaider dans des rizières judiciaires excentrées, les retours à pas d'heure avec la conviction d'avoir perdu son temps, la moue (au mieux) du patron à l'annonce du résultat (il aurait fait tellement mieux s'il avait pu se libérer...), l'incroyable froideur des clients pour lesquels on s'est défoncé, et tant d'autres belles surprises ! Je le sais. J'étais moi aussi au Nam judiciaire, dans une autre vie. Cela s'appelait «Le» stage. Il durait alors trois ans et la plus douce de ses difficultés était celle par laquelle commencent à juste titre les aventures professionnelles de Jessica Chaillette, l'héroïne de Richard Malka et de Catherine Meurisse :

– Mais, Albert (ou tout autre prénom que vous voudrez), comment peux-tu faire pour défendre un coupable ?

Jean-Paul Bouchon

Catherine Meurisse est dans la sélection officielle du FIBD 2015 avec *Moderne Olympia* (*L'Actualité* n° 106).

Douces rages de PieR Gajewski

L'auteur, qui vit à La Rochelle, a confié huit poèmes graphiques à un «petit éditeur associatif sans le sou», l'Atelier Turut, qui veut en faire un beau livre de 144 pages en noir et blanc avec une cinquantaine de dessins, vendu 15 €. Un financement participatif a été lancé sur le site Ulule jusqu'à la mi-janvier. Sortie de *Douces rages* prévue pour le festival d'Angoulême.

YÉKINI

L'album de Lisa Lugrin et Clément Xavier, issus de l'École européenne supérieure de l'image et anciens résidents de la maison des auteurs à Angoulême, a été sélectionné pour le Fauve d'or du FIBD. Il est aussi en lice pour les prix France Info, Cezam, et des lycéens d'Ile-de-France. *Yékini* – une édition (poitevine) de FIblb – raconte l'histoire d'un champion de lutte sénégalaise, sport plus populaire que le foot dans ce pays.

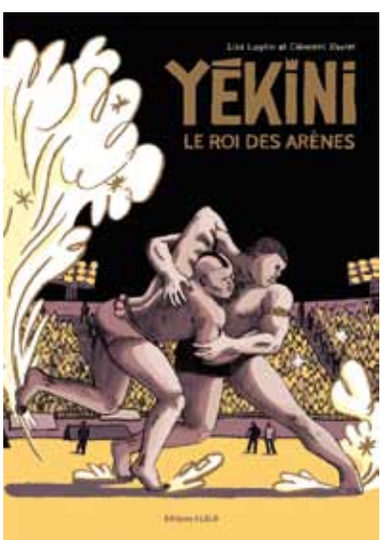

DERNIÈRE BANDE

Auteur rare d'une dizaine de livres de bande dessinée, Alex Barbier est l'un des premiers auteurs à avoir mis la picturalité au service de la narration. Son style ligne brouillée mêle abstraction, figuration et traduit, selon son éditeur, une multiplicité de questionnements d'ordre sexuel qui ramènent à l'enfance. À voir, à l'hôtel Saint-Simon, une centaine d'originaux, avec pour fil conducteur *Dernière Bande*, ultime ouvrage.

FIBD 29 JANVIER - 1er FÉVRIER 2015

Waterson, Taniguchi et le monde

Ci-dessus, Anna et Froga d'Anouk Ricard, Jirô Taniguchi.

Ci-dessous, Calvin et Hobbes de Bill Waterson, Le démon du blues de Mezzo.

Avec plus d'une douzaine d'expositions présentant des auteurs européens, asiatiques et américains, avec des centaines d'événements comme les concerts de dessin, les rencontres avec les auteurs du monde, les films inspirés du 9e art, les matches d'impro… le Festival international de la bande dessinée d'Angoulême, 42e édition (29 janvier-1er février 2015), accomplit son œuvre de révélateur d'une diversité planétaire.

Maître du strip contemporain et auteur de la série mondialement connue Calvin et Hobbes, l'Américain Bill Waterson, sacré Grand prix en 2014, est au centre d'une grande exposition rétrospective. Près de deux cents documents racontent l'histoire de cette série créée pour la presse en 1985 et éteinte, par son auteur, dix ans plus tard alors que son succès s'étalait dans quelque 2 500 supports. Intemporelles, pleines d'humour et de sensibilité graphique, les aventures de Calvin, âgé de six ans, et de son tigre en peluche (qui ne s'anime que pour son petit maître) se sont vendues en albums à plus de 30 millions d'exemplaires dans le monde ! *Jirô Taniguchi, l'homme qui rêve*, rend un hommage sans précédent à l'auteur japonais le plus apprécié du lectorat européen. Quelque trois cents originaux et reproductions proposent au visiteur de déambuler, tel *L'homme qui marche*, au cœur d'une œuvre multiforme et de ses thèmes privilégiés : nature, relation aux racines, à la famille, temps qui passe…

CÔTÉ COMICS, le festival célèbre Jack Kirby (1917-1994), dessinateur et scénariste, grand pourvoyeur de super-héros tels que Captain America, les Quatre Fantastiques, les X-Men, le Surfer d'argent, Submariner, le Docteur Doom… et de séries tout aussi fameuses. L'exposition chronologique relate la magie d'un trait débordant d'effets, de trouvailles et de dispositifs graphiques d'une totale efficacité. *Le démon du blues* rassemble, autour de la figure du bluesman, plusieurs auteurs dont Mezzo, qui livre le portrait poignant du mythique Robert Johnson. L'artiste interviendra aussi lors du concert dessiné Mississippi blues. Fabien Nury, scénariste à succès (*W.E.S.T.*, *Je suis Légion*, *Or et sang*...), est au centre d'une expo qui plonge le visiteur dans le processus de création. Les plus jeunes peuvent se lancer à la découverte du monde magique des Moomins, retrouver Anna et Froga, série phare d'Anouk Ricard créée en 2004 et déjà considérée comme un classique de la BD jeunesse, Les Carnets de Cerise, série poétique de Joris Chamblain et Aurélie Neyret (Fauve, prix jeunesse 2014), chausser des lunettes stéréoscopiques pour suivre les aventures sous-marines en 3D imaginées par Jim Curious et faire The Kinky & Cosy Experience, exposition truffée de gags et de surprises autour du magazine éponyme créé par Nix, auteur belge de bande dessinée. La Belgique est également présente avec l'exposition consacrée à la maison d'édition belge indépendante et collaborative, L'employé du Moi, fondée en 1999 sous la forme d'un fanzine. Il y a encore les pavillons Chine, Litte Asia, Jeunes talents avec une exposition originale (dessins et sculptures en fil de fer) consacrée au lauréat 2010, Guillaume Chauchat, le concours de la BD scolaire, les éditeurs, les animations…

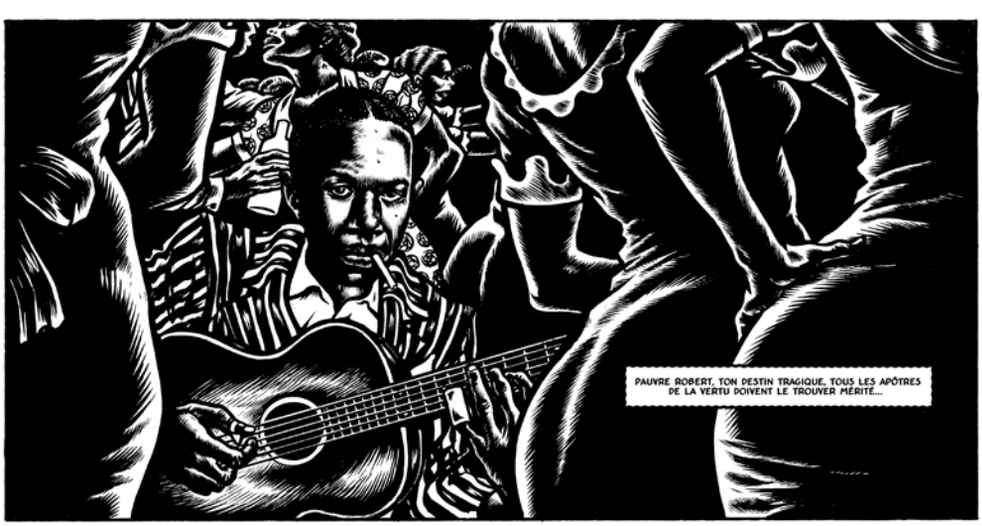

Astrid Deroost

www.bdangouleme.com.

Le monde magique des **Moomins**

Créés il y a 70 ans par la romancière, peintre, illustratrice finlandaise Tove Jansson (1914-2001), les Moomins, petits trolls débonnaires et fantasques débarquent au musée de la BD d'Angoulême. Une exposition événement révèle un univers subtil, plein d'humour, servi par un trait espiègle. À découvrir pendant et après le Festival.

Par **Astrid Deroost**

À Tampere en Finlande, les Moomins ont un musée à leur image. Cultes dans leur pays et dans toute l'Europe du Nord, les aventures de Moomin, le Troll, qui se déclinent en romans, bandes dessinées, objets dérivés, dessins animés, parcs à thème… sont aussi très populaires au Japon.
Les histoires tendres, malicieuses, des petits héros aux allures d'hippopotames ont plus tardivement mais joliment conquis le public de France (lire ci-contre). *Les Moomins sur la Riviera*, nouveau long métrage d'animation, coréalisé par Xavier Picard, sort en février.
Dans une exposition anniversaire vaste de 400 m², la Cité de la bande dessinée d'Angoulême – avec la fondation Moomins Characters – met en scène ce monde magique des Moomins. Quelque 150 dessins, des planches originales, des livres, des dizaines d'objets dérivés (des figurines au papier peint), des affiches… retracent la saga née de l'imagination de Tove Jansson, romancière finlandaise de renom international, illustratrice, peintre et auteure de BD qui vécut de 1914 à 2001.
Contrairement aux vrais trolls scandinaves, créatures bêtes et méchantes courant les montagnes, *«les Moomins sont des grosses bestioles sympathiques. Les histoires, humoristiques, d'une grande subtilité, ont aussi une dimension grave et posent de vraies questions aux enfants,* explique Jean-Pierre Mercier, l'un des commissaires de l'exposition. *Tove Jansson, qui avait*

subi la pression du second conflit mondial, a inventé un monde refuge, d'une grande tolérance.» Par-delà la rondeur de la forme, la satire de notre monde dit civilisé n'échappe heureusement pas au lectorat adulte. Dès l'entrée de l'exposition colorée, les visiteurs pénètrent dans la maison de Moomin, le fils, et dans la bande dessinée. Les Moomins vivent dans une vallée de conte de fées située en bord de mer. La famille, très accueillante, est composée de Papa Moomin qui écrit ses mémoires, de Maman Moomin toujours affublée de son sac à main et d'un tablier, et donc, de leur fiston. Autour d'eux gravite une faune amicale, plutôt hétéroclite. Figures humaines, animalières, monstrueuses ou extra-terrestres partagent des péripéties pleines de drôlerie et de poésie.
«Ce monde se rapproche un peu de Bilbo ou du Seigneur des anneaux. Comme Tolkien, Tove Jansson s'inspire, mélange différents mythes, parfois inquiétants… poursuit Jean-Pierre Mercier. *Les Japonais peuvent y voir une ressemblance avec leurs yôkaï, démons de la tradition populaire (aussi recyclés en manga).»*

DANS 40 PAYS ET 120 JOURNAUX

Un autre espace présente l'artiste Tove Jansson dans sa diversité, à la faveur de tableaux, de dessins de presse, d'illustrations pour la littérature, d'éditions anciennes et contemporaines de ses ouvrages. La jeune femme collabore à un journal satirique lorsqu'elle esquisse, dès les années 1930, le personnage de Moomin (à l'origine féroce caricature de Kant). Son œuvre moominesque s'affirme dans un roman illustré, publié en 1945, *Le petit Troll et la grande inondation*, suivi de *Une comète au pays de Moomin*.

Le succès est immédiat et l'auteur transpose ses récits à la bande dessinée, d'abord dans un journal suédophone. Repéré par l'agence britannique Associated Newspapers, Moomin le Troll fait toutefois son entrée triomphale en 9e art, en 1954, dans les colonnes de l'*Evening News* dont le tirage atteint plusieurs millions d'exemplaires. Pendant cinq ans, Tove Jansson joue de la modernité du format, livre des centaines de strips noir et blanc au trait expressif, aux dialogues vifs et efficaces. Elle sera secondée par son frère Lars, artiste complice, qui prendra la relève en 1961 et fera vivre la BD Moomins jusqu'en 1974.
À leur apogée, les Moomins paraissent dans quarante pays et près de cent vingt journaux et comptent vingt millions de lecteurs quotidiens, succès jamais atteint par une autre bande dessinée, un roman ou un film finlandais.
L'exposition d'Angoulême dévoile aussi la carrière audiovisuelle des Moomins, propose des espaces jeux, puzzle, lecture, invite enfants et adultes à suivre les lacets et mystères de la vallée imaginaire, à explorer toute la géographie humaniste de Tove Jansson. ■

«Le monde magique des Moomins», du 28 janvier au 17 mai, puis du 20 juin au 4 octobre 2015, au Musée de la bande dessinée, Angoulême.
Commissaires : Stéphane Duval, Jean-Philippe Martin, Jean-Pierre Mercier.

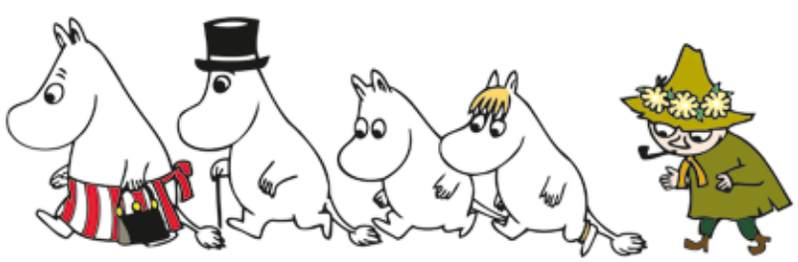

Édités à Poitiers

Stéphane Duval est l'un des trois commissaires de la grande exposition Moomins d'Angoulême. Il dirige à Poitiers la maison d'édition Le Lézard Noir, spécialisée dans la bande dessinée d'auteur japonaise. Depuis 2007, la branche jeunesse Le Petit Lézard édite avec rigueur et talent l'œuvre des Finlandais Tove et Lars Jansson. Le premier ouvrage a décroché le prix patrimoine du Festival d'Angoulême en 2008.

L'éditeur a découvert les Moomins en 2003 lors d'un voyage au… Japon et a immédiatement souhaité les publier. Le catalogue Moomins du Petit Lézard compte aujourd'hui quatre tomes de bandes dessinées, premiers volumes conséquents jamais édités en France, une biographie, un recueil de cuisine et quatre romans dont la traduction a été reprise à la source. La sortie du cinquième roman, *Un hiver dans la vallée des Moomins*, est prévue pour le printemps. «Les Moomins touchent toutes les générations, cela fait leur succès dans le monde. Les gens qui les ont découverts petits avec les dessins animés ou les romans jeunesse sont, toute leur vie, suivis par les Moomins, explique Stéphane Duval. Ils lisent ensuite les bandes dessinées, à l'humour noir plus adulte, puis reviennent aux romans avec leurs enfants.»
En France, selon l'éditeur, des enfants ont pu lire les romans des Moomins dans les années 1960, 1970, 1980. D'autres les ont connus à travers une série animée japonaise dans les années 1990 mais faute de proposition éditoriale globale, les Moomins n'ont pas eu ce caractère inter-générationnel.
Lacune désormais comblée : «Une nouvelle génération les a redécouverts avec la bande dessinée, des plus petits vont voir le dessin animé qui sort en février…», constate Stéphane Duval, certain de voir les lecteurs succomber, toujours plus nombreux, au charme universel des Moomins.
L'éditeur vient à Angoulême, à la librairie de la Cité de la BD dans le cadre de l'exposition Moomins et sous le chapiteau Nouveau monde du FIBD pour le reste de sa production.
L'ouvrage *Sex & Fury*, biographie de Bonten Tarô, mangaka, tatoueur de génie, chanteur, fait partie de la sélection officielle du Festival 2015.

www.lezardnoir.com
www.petitlezard.com

Abel, 20 ans après
Nous sommes tous des Africains

En janvier 1995 dans le désert du Djourab au Tchad, Michel Brunet découvrait un préhumain de 3,5 millions d'années qu'il nommera Abel. Cette découverte a ouvert la recherche sur nos origines à toute l'Afrique. Retour sur une aventure scientifique et humaine.

Entretien **Jean-Luc Terradillos** Dessins **Benoît Hamet**

Abel a été éclipsé par Toumaï. C'est pourtant lui qui a bouleversé le scénario des origines de l'Histoire de l'homme et qui a ouvert la recherche de fossiles d'hominidés à tout le continent africain. Quand, le 23 janvier 1995, Michel Brunet voit la mandibule d'Abel dans le désert du Djourab, au Tchad, il vient de découvrir l'homme de «la rivière aux gazelles» – c'est le nom du site, qui servira à forger son nom savant : *Australopithecus bahrelghazali*. Selon la théorie d'Yves Coppens, qui fait autorité à l'époque, Michel Brunet aurait dû trouver là un ancêtre de grand singe mais pas un préhumain ! Car l'homme serait né de la pression de l'environnement : l'assèchement de l'Afrique de l'Est aurait donné naissance aux Australopithèques, tandis que les grands singes seraient restés à l'Ouest de la Rift Valley, dans la forêt dense… Mais les fossiles disent autre chose. Abel est bien un cousin de Lucy (découverte en Éthiopie en 1974 par l'équipe Coppens), tous deux ont à peu près le même âge, 3,5 millions d'années (Ma), mais Abel se trouve à 2 500 km à l'ouest. C'est loin pour un égaré… D'où la nécessité de reconsidérer complètement le scénario des origines.

À l'époque, les paléontologues concentraient leurs recherches là où l'on avait déjà mis au jour des hominidés anciens, c'est-à-dire au Sud et à l'Est de l'Afrique. C'est peu dire que la découverte d'Abel eut l'effet d'un séisme dans la communauté scientifique. Bientôt suivi, en 2001, d'une réplique encore plus éclatante : Toumaï et ses 7 Ma… le plus ancien hominidé connu à ce jour ! Preuve qu'en science l'innovation peut venir d'une toute petite équipe d'une université de «province française», à condition de pouvoir chercher en toute liberté, y compris à contre-courant, et d'avoir de l'imagination… Le laboratoire de l'université de Poitiers – l'IPHEP (UMR CNRS 7262 INEE) – s'est alors considérablement étoffé en une véritable école pictave de paléoanthropologie et paléontologie… Depuis, Michel Brunet a passé les rênes. Mais il a conservé son petit bureau, toujours aussi encombré, où il nous accueille régulièrement pour converser, depuis 1993.

L'Actualité. – Comment le site où vous êtes le 23 janvier 1995 a-t-il été repéré ?

Michel Brunet. – Nous étions depuis plusieurs jours dans la région de Koro Toro. Cet endroit précis où visiblement personne n'était passé, on l'a trouvé en fin de journée, vers 16h30-17h. Au sol, on voyait plein d'os qui affleuraient. Des fossiles qui ont eu le même effet que des champignons roses lors d'une sortie scolaire : tout le monde s'est éparpillé pour en ramasser… ce qu'il ne faut surtout pas faire. J'ai dit stop ! Puis on a monté le bivouac afin d'être sur place dès le lendemain matin. Dans le désert, à 18h il fait nuit, et il n'y a rien de plus désagréable que de s'installer sans rien voir.

Souvent vous comparez la récolte des fossiles à la cueillette des champignons. Comment détectez-vous un site susceptible de livrer des fossiles ? Objectivement et intuitivement ?

Si vous demandez à quelqu'un de vous dire pourquoi il pense qu'à tel endroit il va pousser des champignons, la plupart du temps il ne sait pas, c'est une question d'habitude. Pour les fossiles c'est un peu pareil. Bien sûr, nous ne sommes pas n'importe où, nous cherchons dans une région où il y a des fossiles. Les affleurements se trouvent entre les dunes. Pour des raisons que je ne saurais pas bien expliquer, je sens quand un site va donner beaucoup de fossiles ou peu de fossiles. Je n'irai pas jusqu'à dire si on va y trouver des hominidés ! Si je le savais, je n'aurais pas mis plus de vingt ans à en trouver…

Cette intuition, est-ce le résultat de l'expérience sur le terrain ?

Le terrain offre des contextes très différents de sorte qu'au bout d'un certain temps il se crée forcément une certaine expérience. De nombreuses fois, j'ai eu ce sentiment : vous arrivez quelque part et ça ne vous dit rien alors que dans un autre endroit, vous avez l'impression d'être dans un contexte connu et vous savez bien marcher. Voilà, c'est complètement fugace, pas du tout cartésien. Si l'expérience existe, dans le bon sens du terme, c'est ça. Mais pas seulement ça. Quand on en est là, c'est après vingt ans de travail sur le terrain.

Vous avez dit que pour être chercheur il faut plusieurs qualités qui, d'ailleurs, peuvent s'appliquer à tout citoyen : le sens de l'observation, la rigueur (dans le cas présent, la rigueur scientifique), la ténacité et l'imagination. Toujours vrai ?

J'ajouterai quelque chose qui est peut-être inclus dans la ténacité : il est important d'y croire. C'est un moteur puissant. Depuis la découverte d'Abel, j'ai rencontré des milliers de gens, d'ethnies et de cultures très différentes. De ce point de vue c'est intéressant de voir leurs réactions. Ils ne mesurent pas tout à fait les difficultés auxquelles nous devons faire face. Moi, je voulais aller au Tchad ! J'en avais parlé à Yves Coppens il y a bien longtemps mais il a fallu que j'attende vingt ans que la guerre s'achève au Tchad !

Pendant ce temps-là, je suis allé au Cameroun. À l'époque je n'avais pas autant d'expérience. Je suis peut-être passé à côté de quelque chose que je n'ai pas vu. J'essaie d'y retourner maintenant parce que c'est peut-être là qu'il faut chercher les chimpanzés fossiles.

Quand vous entrez au Tchad la première fois, en 1994, le pays est relativement stabilisé. Mais vous allez prospecter dans le Nord, où Françoise Claustre avait été enlevée vingt ans auparavant. Le dispositif Épervier, c'est-à-dire la mission d'assistance militaire française mise en place à la demande de l'État tchadien, n'était-ce pas une sorte d'assurance pour vous ?

Au début, ces militaires étaient des soldats de la Légion étrangère, puis le dispositif Épervier a été ouvert à l'ensemble des armes. Ils n'étaient pas là pour nous mais pour des raisons géopolitiques. Néanmoins, leur présence était rassurante. L'une des raisons de leur présence est l'entraînement des soldats en milieu désertique. On voyait donc passer les légionnaires car leur point de chute était Faya. En accord avec l'état-major, mon camp de base a été utilisé à l'époque par l'armée comme camp de soutien et de repli en cas de problème. Forcément, cela nous a procuré une certaine sécurité. On ne venait pas nous embêter parce qu'on savait qu'ils étaient là, qu'ils étaient quelque part dans cet immense désert.

Maintenant vous ne retournez plus dans le désert du Djourab, c'est devenu trop dangereux. Fini le temps où le fait de travailler sur l'origine de l'humanité était le meilleur des passeports pour aller fouiller en Afrique…

C'est toujours un passeport mais la situation est devenue beaucoup plus complexe. On assiste à l'heure actuelle à des choses absolument épouvantables, au nom d'un radicalisme effrayant. Pour ces gens-là le fait que vous travaillez sur l'origine de l'homme ou pas c'est le cadet de leurs soucis. Pour eux, le facteur le plus important c'est la couleur de la peau – facteur qui, au plan anato-

CONFÉRENCE DE MICHEL BRUNET

Dans le cadre des Amphis du savoir organisés par l'Espace Mendès France en partenariat avec la faculté des sciences de l'université de Poitiers, Michel Brunet donne une conférence le 28 janvier à 14h au campus (bâtiment de sciences naturelles) sur le thème : Origine et évolution de la famille humaine… Nous sommes tous des Africains. Ce que l'on sait… Ce que l'on croit savoir… Ce que l'on ne sait pas…

CAP VERS L'ANTARCTIQUE

D'où viennent les singes d'Amérique du Sud ? C'est la question à laquelle Michel Brunet tente de répondre depuis que les recherches en Afrique sont devenues trop dangereuses. Son collègue Jean-Jacques Jaeger a démontré que des anthropoïdes venus d'Asie sont entrés sur le continent africain il y a environ 40 Ma. À cette époque il faisait très chaud en Antarctique. Michel Brunet émet l'hypothèque que ces petits anthropoïdes de moins de 10 kg en ont profité pour migrer jusqu'à la Terre de feu en passant d'îlot en îlot via l'Antarctique et les Shetlands du Sud. Ses prochaines missions le conduisent donc dans le détroit de Drake, passage redouté des navigateurs, où la température ressentie peut avoisiner -30 °C. À la recherche de dents à peine plus grosses qu'une tête d'épingle…

mique, a le moins d'importance… Dans le contexte géopolitique actuel et sans vouloir être pessimiste, je pense qu'il nous faudra bien attendre une vingtaine d'années avant de pouvoir retourner fouiller dans le désert.

Les Tchadiens que vous avez formés vont désormais seuls sur le terrain. N'est-ce pas un motif de fierté de leur avoir ainsi passé le flambeau ?

C'en est un. Je suis très fier d'avoir fondé une école de paléontologie à N'Djamena. Quand je suis arrivé au Tchad il n'y avait pas de paléontologue, maintenant il y a un département de paléontologie à l'université de N'Djamena. Certes il y a des aléas : Mackaye Hassane Taïsso est devenu en 2012 ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ce qui ne l'aide pas à faire de la recherche en paléontologie, tandis que Likius Andossa a été nommé recteur de l'académie de N'Djamena. Mais c'est aussi une reconnaissance du travail accompli… Bien sûr il faut que le département de paléontologie à N'Djamena soit une structure pérenne, c'est pourquoi nous accueillons cette année à l'université de Poitiers un étudiant tchadien en master. Si ses résultats sont bons nous allons le former jusqu'au doctorat.

Les Tchadiens ont démontré qu'ils pouvaient être autonomes. Ils sont en capacité de fonctionner tout seuls dans le désert et ils ont trouvé de nouveaux restes d'hominidés. C'est l'une des choses les plus importantes que j'ai réalisées au Tchad et qui repose sur trois piliers : recherche ; collections, conservation, médiation scientifique ; enseignement.

ABEL ET TOUMAÏ

Abel (*Australopithecus bahrelghazali*, 3,5 Ma) et Toumaï (*Sahelanthropus tchadensis*, 7 Ma) vivaient dans une mosaïque de paysages comparable à celle du delta de l'Okavango au Botswana. «Ce sont de beaux mâles d'environ 1,30 m, robustes, dont la position debout est plus proche de l'humain que du singe, bien que le pouce du pied soit certainement écarté car l'un et l'autre ont la faculté de grimper, note Michel Brunet. Abel n'est pas prognathe comme la majorité des Australopithèques. Enfin tous deux devaient être noirs et velus.»

GARE TOUMAÏ

Au Tchad, Toumaï est érigé en héros national. Son nom, qui signifie «espoir de vie» en langue goran, est partout, de la tablette numérique à la compagnie d'aviation. À Poitiers, il y a le parking Toumaï. Aux abords, les panneaux lumineux affichent «gare Toumaï» et le nombre de places disponibles. Quand Michel Brunet a autorisé l'ancien maire, Jacques Santrot, à utiliser le nom de Toumaï, il croyait que c'était pour un musée, comme au Tchad. «Mais c'est le pôle multimodal !», m'a dit Jacques. «Oui, ça change tout…»

Je n'ai pas fait ça tout seul mais avec toute l'équipe et avec le concours des autorités tchadiennes et le soutien permanent de notre ambassade à N'Djamena (Commissions des fouilles du MAE). À ce titre, il faut souligner le soutien indéfectible du Président de la République du Tchad.

Depuis le début, le soutien du président tchadien ?

Idriss Debi nous a toujours soutenus et de manière indéfectible. Rappelons aussi que nous avons toujours bénéficié de l'aide du ministère des Affaires étrangères en France, d'une collaboration efficace et productive avec l'ambassade de France et son service de coopération culturelle à N'Djamena. Citons aussi le CNRS et, en premier lieu, l'université de Poitiers, puis les collectivités locales, région Poitou-Charentes, département de la Vienne, agglomération de Poitiers. Un concours de circonstances a fait que toutes ces entités nous ont soutenus mais il ne faudrait pas croire que cela s'est fait facilement. Tout le monde n'est pas venu spontanément frapper à la porte pour nous aider.

Dans l'adversité comme dans la réussite, je n'ai jamais oublié ceux qui m'ont aidé. Je suis resté fidèle à mon douar. Par exemple, j'ai ajouté l'adresse du laboratoire de Poitiers sur le papier à en-tête de ma chaire au Collège de France...

Revenons à Abel. C'est le premier Australopithèque découvert à l'ouest de la Rift Valley. Mais que faisait-il ici ?

Jusqu'à la découverte d'Abel dans le bassin du lac Tchad qui, je le rappelle, s'étend sur 2,5 millions de km^2, soit à peu près cinq fois la superficie de la France, tous les Australopithèques avaient été trouvés en Afrique du Sud puis en Afrique orientale. Et après la découverte de Lucy en Éthiopie (1974), Yves Coppens a échafaudé un scénario des origines, East Side Story : le grand rift africain a créé une barrière, de sorte qu'à l'ouest il y avait la forêt dense tandis qu'à l'est la forêt s'est transformée en savane. Ce qui donne : à l'ouest les grands singes, à l'est le berceau de l'humanité.

En 1995, Abel démontre que ça ne s'est pas passé comme ça. En effet, il est découvert à 2 500 km à l'ouest du rift. Donc la répartition des hominidés est beaucoup plus large que prévue et le rift n'a sûrement pas d'incidence dans cette répartition. À mon avis, c'est ce que retiendra l'histoire. Abel a ouvert la voie.

J'ai souvent comparé cette histoire à celle de Neil Armstrong. Quand il a marché sur la Lune, il a planté un drapeau. Il ne connaissait pas la Lune mais il a démontré que c'était possible d'y aller. Avec mon équipe, nous avons planté un drapeau au milieu de l'Afrique. Nous avons été des pionniers. Je suis très fier de ça, pas des fossiles, on en trouvera d'autres. Nous avons ouvert le chemin.

Dès 1997, nous avons repéré les sites datant de 7 Ma, où Toumaï sera trouvé cinq ans plus tard. Et maintenant je peux dire : nous sommes tous des Africains !

Parce que notre histoire commence il y a 7 à 8 Ma en Afrique. Nous sommes tous issus de la même population originelle africaine. Et l'Afrique nous plaisait tellement que nous y sommes restés 5 Ma ! En effet, les plus anciens *Homo* eurasiatiques, découverts en Géorgie, au sud de Tbilissi, sont connus à 1,8 Ma. En arrivant en Europe, nous avions tous la peau plus foncée. La peau blanche est simplement une adaptation à des climats plus froids. Et pourtant…

D'autres motifs de satisfaction ?

À titre plus personnel, j'ajouterai deux satisfactions plus fortes que les autres.

D'une part, la découverte d'Abel fut pour moi donner la preuve qu'Abel Brillanceau n'était pas mort pour rien – lors de notre mission au Cameroun en 1989. Le contraire eut été pire que tout.

La deuxième satisfaction va à l'encontre de la première puisque c'est une manifestation de pur ego : j'étais ravi de pouvoir dire à mon ami Tim White, de Berkeley, que Toumaï a un million d'années de plus que le sien (*Ardipithecus kadabba*). Quand il parle de l'âge de Toumaï, il dit «6 + 1»… Rien de méchant quand c'est entre lui et moi… Cela montre que nous sommes restés très jeunes, en dépit des apparences, parce qu'on continue à jouer comme à l'école primaire !

Il y a une autre chose dont je suis fier : je n'ai hérité de rien. Dans ce labo, quand je suis arrivé, on était deux, mon patron, le professeur Christian Guth, et moi. On avait deux bureaux, c'est tout. Aujourd'hui, l'équipe compte une trentaine de personnes, réparties sur tout l'étage du bâtiment. J'ai créé une école de paléoprimatologie à l'université de Poitiers qui jouit d'une reconnaissance internationale. Vous me direz que j'ai eu de la chance. Sûrement… mais je crois que la chance ça se prépare et ça se mérite.

Après la découverte d'Abel, imaginiez-vous ce parcours qui vous a mené jusqu'au Collège de France ?

Non. Mon horizon était de construire une équipe à Poitiers. Ce fut difficile. Je suis passé par tous les stades de la création d'équipe de recherche (équipe d'accueil, etc.), j'ai connu mon chemin de croix administratif. Étant tenace, j'y suis arrivé. Seul le résultat compte. J'insiste : je n'ai hérité de rien !

De manière différente et moins impliquée, j'ai fait un long cheminement avec l'Espace Mendès France et j'ai un peu contribué à faciliter la synergie avec l'université de Poitiers à une époque où, par exemple, le doyen de la faculté des sciences ne voulait pas entendre parler de l'EMF. Et grâce au dynamisme de Didier Moreau, l'Espace Mendès France est devenu, hors Paris, le premier centre de culture scientifique en France. Je suis fier d'y avoir participé.

Le Collège de France, tout de même, vous l'avez voulu…

On ne peut pas être candidat au Collège de France. Vous êtes coopté par vos pairs. Chaque chaire appartient à celui qui l'occupe et n'est pas transmissible. Lorsque l'on ferme une chaire, il est de bon ton d'attendre plusieurs années avant d'ouvrir une chaire dans le même domaine. Ce qui est très bien représenté à l'université a peu de chances de faire l'objet d'un enseignement au Collège, sauf les disciplines considérées comme majeures, par exemple les mathématiques.

Quand des chaires sont libres, l'assemblée des professeurs discute pour choisir les domaines scientifiques intéressants à développer. Ensuite, il s'agit de trouver qui, au plan international, représente le mieux telle ou telle discipline. Il faut aussi que ce soit un bon orateur, bien connu, capable de remplir un amphithéâtre de 400 à 500 personnes. Sauf si c'est un matheux.

Une fois coopté, vous faites le tour de tous ces professeurs qui ont une idée sur vous. Un jour, l'administrateur vous demande le titre de votre chaire – j'étais dans le désert sud-libyen quand il m'a appelé. Il vous demande aussi de trouver un collègue qui accepte de se présenter pour cette chaire tout en précisant dans sa lettre qu'il est candidat pour la deuxième ligne. J'ai demandé à Jean-Jacques Jaeger qui l'a gentiment fait.

Vous suivez Yves Coppens de loin. Il est allé au Tchad dans les années 1960, il a enseigné au Collège de France jusqu'en 2005… et depuis octobre 2014 il est membre de l'Académie pontificale des sciences. Ça ne vous manque pas ?

Je lui ai dit : tu m'inviteras ! ■

Pour en savoir plus

Tous les articles de *L'Actualité Poitou-Charentes* concernant Michel Brunet et son équipe sont en accès libre sur le site d'archives http://actualite-poitou-charentes.info

Deux films ont été produits par Gédéon Programmes : *Sur la piste d'Abel*, de Thierry Ragobert (1998), *Toumaï, le nouvel ancêtre*, de Pierre Stine (2006).

Michel Brunet a publié *D'Abel à Toumaï. Nomade, chercheur d'os* (2006) chez Odile Jacob qui va bientôt éditer ses cours au Collège de France.

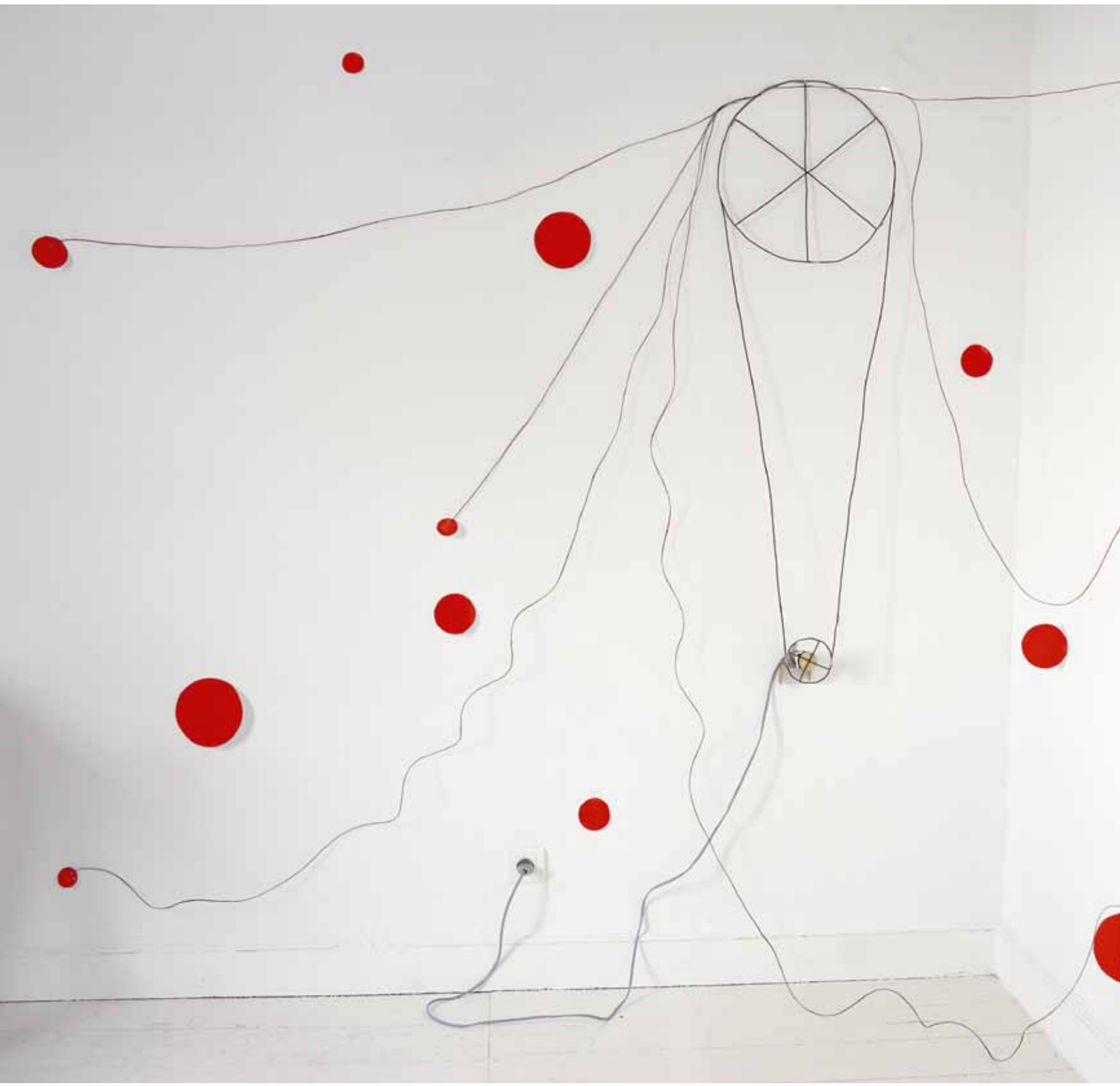

Cette image et celles qui suivent dans ce dossier sont issues de la série *Les Zozios* (2003) de Laurent Millet (*L'Actualité* n° 57). L'artiste vit à La Rochelle. Le musée d'Angers lui a consacré une rétrospective en 2014 avec un somptueux catalogue coédité avec Filigranes. Nous y voyons des photos mais aussi des dessins, des installations, des machineries dont le fonctionnement nous échappe. Formes énigmatiques, à l'équilibre précaire, qui tiennent comme par magie. Presque rien animé d'une énergie qui circule dans ces constructions. Comment habiter un espace pauvre (cette petite chambre par exemple) et la façon de l'habiter peut-elle en faire un territoire ? Laurent Millet construit une œuvre aux limites – géographiques, physiques, mentales – dont la cohérence se dessine au fil des années.

Petits rouges

Mécaniques de la décentralisation

Dossier réalisé par **Aline Chambras** et **Jean-Luc Terradillos** Photos **Laurent Millet**

Le grand chantier de décentralisation ne serait-il pas une recentralisation ? C'est l'une des nombreuses questions soulevées par la réforme territoriale en cours.
Si les débats ont surtout été focalisés sur la carte des nouvelles grandes régions et la stigmatisation du «millefeuille» territorial, ils n'ont fait qu'effleurer le sujet, dont la complexité masque malheureusement l'importance des enjeux démocratiques.
À contre-courant de ces discours réducteurs, du 3 au 5 décembre 2014 à Poitiers, un symposium a permis de croiser les approches sur le thème : «Décentralisation : recompositions des pouvoirs, des institutions et des politiques publiques».
Ce symposium, qui a sollicité les meilleurs spécialistes en chaque domaine, était organisé par trois membres de la fédération de recherche Territoires, Pascal Chauchefoin, économiste et directeur, Loïc Levoyer, juriste, Dominique Royoux, géographe. Précisons que cette fédération de recherche est une spécificité de l'université de Poitiers.

Dans l'esprit d'université citoyenne soutenue à Poitiers, les conférences étaient ouvertes à tous. Aux côtés des chercheurs, il y avait des étudiants, des responsables de collectivités, élus et cadres administratifs, et des citoyens actifs dans la vie de la cité. Les communications sont visibles sur UP TV. «Sur un thème aussi important que l'organisation des territoires, soulignait Pascal Chauchefoin, c'est une manière de faire vivre la démocratie, d'organiser sereinement la pédagogie des enjeux autour de la décentralisation.» Il évoquait aussi la perspective d'organiser régulièrement à Poitiers les «rencontres de la décentralisation afin de faire le point sur le déroulement de ce processus institutionnel à long terme».
C'est la démarche que nous mettons en œuvre dans ce dossier, sans aborder tous les thèmes du symposium, et que nous poursuivrons dans les prochaines éditions. En particulier comment les trois régions, Poitou-Charentes, Limousin et Aquitaine se préparent à la fusion.

Trente ans après les premières lois de décentralisation, une nouvelle étape est engagée : cet acte III signe l'avènement de la métropolisation et de la régionalisation. Écueil ou avancée ? Entretien avec Olivier Bouba-Olga.

Entretien **Aline Chambras** Photo **Laurent Millet**

Dupliquer la France

Olivier Bouba-Olga est professeur des universités en aménagement de l'espace et urbanisme et doyen de la faculté de sciences économiques de l'université de Poitiers. Il a récemment remis en cause avec le sociologue Michel Grossetti, notamment, les théories faisant des métropoles «l'horizon indépassable de la croissance économique».

L'Actualité. – La thèse selon laquelle les métropoles seraient les moteurs de la croissance, dont le rayonnement sur le territoire serait soutenu et assuré par les compétences renforcées du conseil régional et un périmètre des régions élargi, est aujourd'hui très en vogue. Qu'en pensez-vous ?

Olivier Bouba-Olga. – Cet argument n'est pas empiriquement défendable. Certes, il a y des métropoles dont la croissance et la dynamique sont bonnes, comme c'est le cas à Nantes, Bordeaux, Rennes, Toulouse, Montpellier ou Lyon. Mais il y a également des métropoles où les dynamiques sont nettement moins favorables, comme à Lille, Strasbourg, Nancy, Metz ou Paris. Et surtout, ce discours pro-métropoles cache le fait qu'on observe dans des territoires non métropolitains, comme dans des villes moyennes ou des zones périurbaines, une croissance très forte. Je pense ici, en région Poitou-Charentes, au territoire de Cognac qui, grâce à ses exportations, participe à l'excédent commercial français, ou au nord des Deux-Sèvres qui connaît un taux de chômage très faible. Des exemples de ce type se retrouvent dans la plupart des régions françaises.

Les travaux associant métropole et croissance ont tendance à monter trop vite en généralités et cachent la diversité des situations et des potentialités. Le danger étant que la réforme territoriale, telle qu'elle est conçue, ne fasse que dupliquer une «France en plus petit», selon un schéma centre-périphérie, avec des régions où la capitale régionale ne serait que le pendant de Paris pour la France.

Vos travaux remettant en cause le pouvoir économique des métropoles s'appuient sur une critique des méthodes de calcul du PIB.

Le PIB par habitant est souvent vu comme un indicateur de productivité nationale ou régionale, donc de performance économique. Certains nous expliquent ainsi que l'Île-de-France est une région particulièrement performante car son PIB par habitant est supérieur de 50 % à 60 % à la moyenne des régions. Mais c'est faux, l'indicateur n'est pas le bon…

La productivité est en effet le rapport entre les richesses créées et les ressources utilisées pour créer ces richesses, or tous les habitants ne travaillent pas, il convient donc plutôt de retenir comme indicateur le PIB par emploi. De plus, les régions ne sont pas des systèmes économiques autonomes, elles sont inscrites dans une division spatiale du travail qui conduit à un fort degré de spécialisation des territoires ; il convient donc de mesurer l'importance de ces effets de spécialisation. Enfin, il faut s'interroger sur la façon dont est régionalisé le PIB (qui est la somme des valeurs ajoutées). Comme on ne connaît pas la valeur ajoutée créée par une entreprise au niveau de chacun de ses établissements, mais seulement au niveau du siège social, l'Insee régionalise la valeur ajoutée au prorata de la masse salariale versée aux différents établissements. Ceci ne pose pas problème tant que les salaires versés sont une bonne mesure de la productivité des personnes. Mais on sait que, dans tout un ensemble de

La fédération de recherche Territoires de l'université de Poitiers forme en master des étudiants qui, grâce à leur capacité d'adaptation, trouvent ensuite assez facilement du travail dans les collectivités locales mais aussi dans les entreprises.

cas, ce n'est pas vrai. Une région peut donc connaître une surproductivité si elle accueille de nombreuses personnes à très hauts revenus, dont la rémunération est un mauvais indicateur de productivité. En France, c'est le cas principalement de la région Île-de-France (localisation des états-majors des groupes, spécialisation dans la finance, dans la haute fonction publique…). Quand on mesure précisément l'ensemble de ces effets, le constat est sans appel : il n'y a pas de différences macro-régionales de productivité en France…

Vous critiquez également la notion d'économie géographique, telle qu'elle est souvent utilisée par les chercheurs.

L'économie géographique explique que la concentration spatiale permettrait de bénéficier de rendements croissants (mutualisation par les entreprises de certains besoins en machines, infrastructures…) et de réduire les coûts de transaction (recherche de partenaires, de salariés…). Mais à ces forces de concentration s'opposent des forces de dispersion, liées à l'émergence de problèmes de congestion, de pollution, mais aussi d'effets prix, qu'il s'agisse du marché du logement (hausse du prix du foncier) ou du marché du travail (hausse des salaires).

Au final, contrairement à ce qu'on lit parfois, l'économie géographique ne conclut pas au nécessaire accroissement de la concentration des activités : elle explique que l'évolution de la répartition spatiale des activités dans le temps dépend du poids respectif des forces de concentration et des forces de dispersion. L'enjeu est donc de les mesurer précisément, en distinguant éventuellement selon le type d'activité étudié. S'agissant du cas français, les résultats empiriques obtenus par les chercheurs conduisent à relativiser très fortement le leitmotiv de la concentration : les études les plus récentes (menées à l'échelle des zones d'emploi, un peu plus de 300 en France) estiment que pour gagner environ 2 % de productivité, il faudrait doubler la concentration spatiale des activités ! Un gain somme toute faible (investir dans la formation est sans conteste plus efficace) pour un coût important…

Quelle devrait être selon vous le vrai enjeu de la réforme des territoires ?

Le véritable enjeu aujourd'hui d'une réforme des territoires est de déterminer où sont les compétences, c'est-à-dire qui fait quoi et comment travaillent les collectivités entre elles. On aurait très bien pu garder les 22 régions tout en s'attelant à fixer qui fait quoi et comment. Or avec la réforme actuelle, si l'on voit que les régions auront des compétences supplémentaires, il n'y a que peu de visibilité. On sait peu de chose, par exemple, de l'évolution des services déconcentrés de l'État, très présents sur certains territoires…

Concernant la création de la grande région Aquitaine-Poitou-Charentes-Limousin, quel est votre sentiment ?

Beaucoup de questions se posent. En matière de fonction publique territoriale on devrait assister à un déménagement de certains services vers Bordeaux. Limoges et Poitiers vont donc perdre des emplois, notamment certains emplois de commandement régional des conseils régionaux et de certains services déconcentrés de l'État, après, combien… tout va dépendre de la forme de la réorganisation dont on ne connaît pas encore vraiment les tenants et les aboutissants. Mais de là à dire que Bordeaux devrait tout absorber… Je ne le pense pas. Il existe des territoires très dynamiques

Petit marron

dans cette grande région, comme Cognac, le nord des Deux-Sèvres, ou encore Brive-la-Gaillarde, Pau ou Bayonne, ainsi que toute la partie littorale. Il y a un vrai potentiel de développement économique sur tout le territoire de cette nouvelle grande région. Mais le risque reste que les politiques publiques ne soutiennent que le développement de la métropole bordelaise, laissant aux autres espaces une simple dimension touristique et satellite ne prenant pas en compte leur potentiel.

Il conviendrait que les politiques prennent le temps d'identifier précisément les potentialités et les problèmes à traiter avant de définir leur stratégie de développement économique, ce qui, malheureusement, n'est que rarement le cas… ■

Le désengagement financier de l'État

La décentralisation entend donner davantage de responsabilités aux collectivités territoriales. Et pose donc la question de leur financement. Explications avec Jean-Luc Albert.

Entretien **Aline Chambras** Photo **Laurent Millet**

Professeur agrégé en droit public à l'École de droit de l'université d'Auvergne, vice-président de la Société française de finances publiques et membre de l'Institut international de sciences fiscales, Jean-Luc Albert revient sur le financement des politiques locales.

L'Actualité. – La Cour des comptes a publié en octobre 2014 un rapport choc sur le déficit des collectivités locales, affirmant que «les collectivités territoriales n'ont pas apporté la contribution attendue à la réduction des déficits publics». Cela signifie-t-il que les collectivités doivent faire des économies ? Si oui, comment ?

Jean-Luc Albert. – Ce deuxième rapport de la Cour des comptes sur les finances locales (le premier date de 2013) sous-tend en effet que les collectivités locales doivent faire des efforts permettant de réduire les dettes publiques, alors même que, objectivement, le besoin de financement des collectivités locales est limité. De plus, la Cour des comptes impose une vision mécanique qui ignore l'histoire : de nombreux impôts locaux ont diminué, voire disparu, comme c'est le cas de la vignette automobile ou la part régionale de la taxe d'habitation, par exemple, ce qui oblige de fait l'État à compenser ces moindres rentrées budgétaires par des dotations. Les dotations de l'État sont donc le reflet d'une histoire financière, de choix économiques et politiques pris par l'État. Or, la Cour des comptes ne se prive pas de faire des rapprochements contestables en mettant en parallèle les 100 milliards d'euros de transferts financiers de l'État vers les collectivités locales et les 85 milliards de déficit de l'État. En baissant drastiquement ses dotations, l'État, de fait, freine l'autonomie financière des collectivités. Notons également que la baisse des dotations se fait de manière quelque peu incohérente. Ainsi, 200 millions d'euros supplémentaires sont versés aux territoires ruraux (DETR), quand les dotations sont annoncées en baisse (dont la DGF) : cela ne tient qu'à des jeux d'influence et non à des réels choix politiques.

En outre, les transferts de compétences imposent de nouvelles dépenses aux collectivités locales.

Oui, d'autant que les transferts de compétences portent sur des domaines importants, coûteux et sur lesquels les collectivités ont parfois peu d'emprise réelle (comme c'est le cas des dépenses sociales). Et les dotations versées pour permettre aux collectivités de financer ces nouvelles compétences sont calculées sur des bases qui ne sont plus toujours d'actualité : l'État se réfère à des données qui remontent selon le type de compétence aux dépenses qu'il a lui-même effectuées sur les cinq et parfois les dix années précédant le transfert de compétence. Les collectivités se retrouvent donc à gérer de nouvelles compétences avec des dotations qui ne correspondent plus de fait aux besoins. De plus, ces transferts

LA LOI MAPAM

Premier volet de la réforme de la décentralisation, engagée sous la présidence de François Hollande, la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, dite loi Mapam ou loi Maptam, vise à clarifier les compétences des collectivités territoriales en rétablissant la clause générale de compétence des départements et des régions, en créant des «conférences territoriales de l'action publique», organes de concertation entre les collectivités, et en réorganisant le régime juridique des intercommunalités françaises les plus intégrées, les métropoles.

de compétence ne sont pas toujours suivis de transferts de personnels, or pour assurer ces compétences, les collectivités ont besoin de nouveaux personnels, qu'elles doivent recruter. Ceci provoque une forte augmentation des budgets de fonctionnement des collectivités locales, tout en notant que le bloc communal est loin de connaître une rigueur de gestion en matière de personnels.
Nous assistons donc à une forme de désengagement de l'État, notamment au niveau des politiques sociales, dont la mise en œuvre revient aujourd'hui aux collectivités locales. La question est donc aujourd'hui : qui finance ces politiques et sur quelle solidarité – nationale ou territoriale – comptons-nous ? C'est un véritable choix de société et non une question administrative, alors même que le contribuable affiche de plus en plus son hostilité à l'égard de l'impôt comme instrument de solidarité.

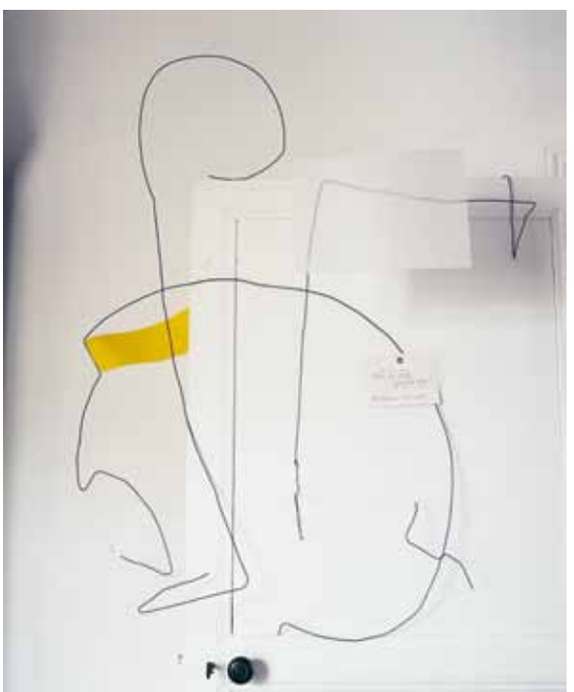

Questa vita

Ces choix de société doivent-ils être décidés à l'échelon local ?
C'est là toute l'ambiguïté des questions de compétences. Par exemple, dans le cas des compétences sociales, la compétence revient officiellement aux collectivités locales. Mais de fait, elles n'en ont que la gestion : elles ne maîtrisent, ni ne mettent en œuvre les politiques qui en déterminent les mécanismes et le fonctionnement. De plus, pour de nombreuses compétences, nous ne savons pas quel est le meilleur échelon à même de l'exercer : en matière de sport, de tourisme ou de culture par exemple, tout le monde, que ce soit la commune, le département, la région ou l'État, fait un effort financier et parfois cela provoque des dépenses inutiles. Il faut clarifier ces compétences là aussi pour éviter ces enchevêtrements et réduire les coûts, par exemple en transférant le tourisme à l'échelon intercommunal et non plus communal. ■

Mobilité, dissociation territoire de vie/territoire de travail, autant de réalités que la réforme territoriale semble avoir évacuées, selon Daniel Behar.

Une réforme XXL

Géographe, professeur à l'École d'urbanisme de Paris, maître de conférences à l'École des Ponts ParisTech et consultant à la coopérative Acadie, Daniel Behar revient sur les grands enjeux de la réforme territoriale, aujourd'hui à l'œuvre, que ce soit via la loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles (Mapam) ou la fusion des régions.

L'Actualité. – Que nous disent les grandes orientations prises dans le cadre de la réforme territoriale ?
Daniel Behar. – La mise en place de régions XXL et la création de 14 métropoles montrent que nous sommes dans ce que j'appellerais la tentation du toujours plus grand, comme si là seulement résidait la réponse à la pression de la mondialisation. En fait, cette réforme agit comme si l'injonction à transformer le territoire d'un point de vue institutionnel renvoyait à la question de la compétition vis-à-vis de l'extérieur. Comme si le seul objectif de la réforme était de maintenir la France à la hauteur de la compétition internationale. Mais, de fait, ce n'est pas en modifiant le cadre institutionnel et son périmètre, avec en prime quelques discours rhétoriques relatifs à la question des compétences, que les dysfonctionnements actuels seront réglés.

Cette réforme constitue-t-elle une rupture dans l'histoire administrative et territoriale française ?
Oui, c'est une rupture, car l'histoire administrative de la France est fondée sur la notion d'égalité des territoires avec la figure des conseils généraux, notamment. Or, bien que l'on ait finalement abandonné l'idée de supprimer les conseils généraux, on voit bien que nous sommes actuellement dans un modèle qui souhaite, à terme, mettre en avant deux niveaux : d'un côté la région, de l'autre les villes. On assiste à une transformation de l'organisation territoriale qui potentiellement rompt avec le pavage égalitaire constitué par les départements.

Vous dites que les dysfonctionnements actuels ne seront pas réglés par cette réforme.
Non, car cette réforme ne prend pas en compte le fait que les interdépendances entre les territoires ne sont plus les mêmes qu'il y a vingt ans. Nous ne sommes plus dans un système d'interdépendances fermées avec un fonctionnement en gigogne où la campagne dépend de la ville moyenne voisine qui elle-même dépend de la grande ville, etc.
Aujourd'hui, la campagne dépend toujours de la ville, et vice-versa, mais de manière ouverte. On assiste à une forme de zapping territorial : les habitants des espaces ruraux choisissent leur(s) ville(s) de référence qui n'est pas forcément la ville-centre, comme c'est le cas dans les vallées pyrénéennes qui vivent non pas de leur relation à Bayonne mais de celle tissée avec Toulouse. Et de nombreux courts-circuits territoriaux en découlent. Ces derniers sont souvent liés au phénomène récent de la mobilité : avant, le développement économique et ses retombées se faisaient dans un espace donné. Aujourd'hui, avec la mobilité, le développement économique peut être dissocié du territoire où résident les personnes qui en bénéficient.
Prenez le secteur autour de Roissy, en région parisienne : le taux de création d'emplois y est le plus fort d'Île-de-France mais paradoxalement l'enkystement de la pauvreté y est aussi très important. Ceci est lié au fait que les personnes qui profitent des créations d'emplois dans cette zone finissent par la quitter pour s'installer dans d'autres territoires. Dans un tel contexte, l'action publique de redistribution ne peut plus suffire. Il ne s'agit plus seulement d'agir en terme de redistribution entre les territoires : il faut réussir à réduire et réguler les contradictions actuelles, comme la dissociation de plus en plus courante entre lieu de vie et lieu de travail pour que les courts-circuits territoriaux se résolvent.

La concurrence fiscale des collectivités

En donnant davantage d'autonomie aux collectivités locales, la décentralisation pose la question des relations et des inégalités entre les territoires. Explications avec Thierry Madiès.

Entretien **Aline Chambras** Photo **Laurent Millet**

Professeur d'économie à l'université de Fribourg (Suisse) où il est titulaire de la chaire d'économie internationale et régionale depuis 2003, Thierry Madiès est également consultant auprès de la Banque mondiale depuis 2010.

L'Actualité. – En quoi les mouvements de décentralisation influent-ils sur la notion de concurrence fiscale entre les collectivités locales ? Peut-on dire qu'ils la favorisent ou, à l'inverse, qu'ils l'atténuent ?

Thierry Madiès. – La décentralisation est censée donner davantage d'autonomie financière aux collectivités locales et, surtout, d'autonomie budgétaire. Ces dernières peuvent alors jouer sur leur taux d'impôt ainsi que sur certaines dépenses pour attirer des entreprises ou de nouveaux résidents. Cela peut donc favoriser la concurrence fiscale entre collectivités locales. Cette concurrence entre collectivités locales porte alors non seulement sur les taux d'imposition mais aussi sur certains types de dépenses.

Mais la concurrence fiscale ne conduit pas nécessairement à une course au moins-disant fiscal. Une certaine dose de péréquation (corollaire de la décentralisation) est nécessaire quand il existe des inégalités de situation entre collectivités locales sur lesquelles les élus n'ont pas de prise. Ces inégalités de situation peuvent correspondre à des avantages ou désavantages conférés par la géographie comme la proximité avec des voies maritimes (ports) ou l'éloignement des principales voies de communication (régions enclavées). La péréquation peut alors avoir pour effet de «réguler» la concurrence fiscale en réduisant ces disparités de «situation» entre collectivités riches et pauvres. Elle permet de restaurer un peu d'équité territoriale entre collectivités et ainsi de replacer les collectivités en situation de se faire concurrence sur une base plus «équitable».

Dans le cas contraire, la concurrence fiscale ne ferait qu'accroître les inégalités entre territoires et ne jouerait même plus son rôle de «discipline» car les collectivités pauvres seraient exclues de la compétition et n'auraient plus d'incitation à promouvoir leur développement économique local. Réduire ces inégalités «de départ» permet donc de rendre la concurrence fiscale plus efficace (certains refusent cet argument et pensent au contraire que toutes les inégalités ne font que refléter des choix passés). Dans le cas de trop fortes inégalités entre territoires, la concurrence fiscale va renforcer ces inégalités de façon cumulative et son rôle «disciplinant» disparaît.

Quelles seront, sur cette question de la concurrence fiscale, les conséquences de la réforme actuelle qui devrait renforcer le rôle des régions et substituer 13 régions métropolitaines aux 22 actuelles ?

Depuis la réforme de 2010, les régions ont perdu de leurs marges de manœuvre en termes de modulation des taux d'imposition. Elles n'ont plus de marge de manœuvre sur les impôts directs locaux mais en gardent sur les impôts indirects (Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ; taxe sur les certificats d'immatriculation, par exemple). La concurrence fiscale est donc potentiellement moins importante. La fiscalité n'est cependant pas, loin s'en faut, le seul facteur d'implantation. Les choix d'implan-

tation des entreprises, par exemple, sont hiérarchisés et souvent guidés par une multitude de critères comme l'accès au marché, la qualité de la main-d'œuvre, la qualité des infrastructures, etc. C'est donc sur ces facteurs qu'elles doivent se «battre». La nouvelle carte des régions devrait permettre une meilleure visibilité des régions française vis-à-vis des investisseurs étrangers et donc accroître leur attractivité. Il faut en effet bien garder en tête que lorsqu'une région française perd un gros investissement, c'est l'économie française dans son ensemble qui est perdante car cet investissement va se faire dans un autre pays européen.

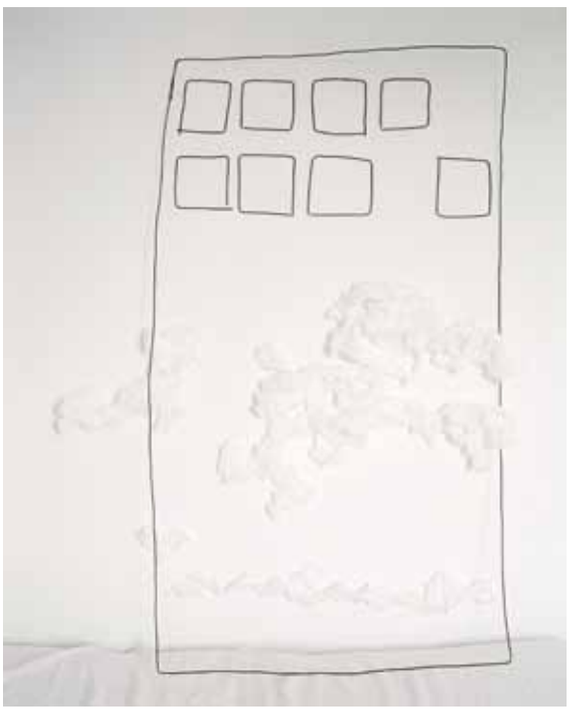

Flufy clouds

Que nous disent les différents actes de la décentralisation sur la situation économique de notre pays ? Autrement dit, peut-on voir un lien entre les crises économiques et l'histoire des mouvements de décentralisation ?

Les travaux empiriques ont étudié le lien entre décentralisation et croissance économique sans que des résultats tranchés ne se dégagent. Certaines études montrent ainsi que les pays les plus décentralisés sont ceux qui connaissent une croissance moyenne plus élevée. Alors que d'autres montrent au contraire que la centralisation est favorable à une croissance forte. En réalité, ces résultats dépendant des mesures de la décentralisation prises en compte pour établir des comparaisons entre pays. Un pays dont le poids du secteur public local est très important n'est, par exemple, pas forcément un pays «décentralisé». Notamment si les collectivités locales ont peu de marge de manœuvre dans la définition des bases imposables ou le choix des taux d'imposition, ou si les choix de dépenses obéissent à des règles fixées nationalement. ■

Après les chocs pétroliers de 1973 et 1979, le renouveau économique devait passer par les collectivités locales, rappelle Michel Bouvier, mais la crise n'a jamais cessé…

40 ans de crise et de désarroi

Michel Bouvier, professeur à l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, président-fondateur de l'association pour la fondation internationale des finances publiques (Fondafip), a parlé de l'équilibre des finances publiques, des contraintes européennes et de l'autonomie financière locale.

«Plusieurs rapports désignent les collectivités locales comme dépensières, notamment en matière de personnels, dit-il. C'est un discours qu'on n'a pas toujours entendu.»

«LA GOUVERNANCE FINANCIÈRE LOCALE a eu un passé particulièrement radieux, dans la seconde moitié des années 1970 jusqu'au milieu des années 1980. L'autonomie financière locale a été posée comme une solution à la crise économique. Suite aux deux chocs pétroliers. En 1973, la hausse des prix du pétrole a entraîné une inflation générale dans le monde entier. En 1979, cela a engendré une crise économique qui a engendré une crise des finances publiques.

La crise financière n'est pas née de fin 2007 et de 2008, elle n'est pas née de la crise des subprimes. Nous sommes dans une longue période de transformation de notre société qui date de la seconde moitié des années 1970.»

Il explique qu'à cette époque les pays de l'OCDE ont enclenché un mouvement de décentralisation en pensant que le renouveau de l'économie se ferait grâce aux collectivités locales. «L'État n'est pas la solution, l'État c'est le problème», disait Ronald Reagan en 1981.

Elles ont donc obtenu une autonomie de gestion et une autonomie fiscale qui leur a permis une autonomie financière. Mais cela s'est progressivement dégradé. Pourquoi ? «Nous vivons depuis quarante ans une période de crise avec des hauts et des bas. À chaque fois on se disait que la crise était derrière nous, mais elle n'était pas terminée. Cette crise voit se détruire toute une économie, dans tous les pays. Quarante ans de désarroi où on a tout essayé : l'intervention et la non-intervention, le marché, pas le marché, diminuer les impôts, les augmenter… On n'a pas véritablement trouvé le modèle. On travaille sur le court terme, on repense au long terme, mais on est dans un désarroi, on n'a pas de projet construit, on est dans un système qui se développe et qui, quelquefois, me paraît totalement incontrôlé.»

Au passage, Michel Bouvier rend justice aux communes : «Il y a 36 700 communes en France avec une grande majorité de petites communes. On essaie d'ailleurs de les fusionner. On ne peut pas dire que toutes les communes se gèrent de façon moderne, rationnelle, etc. mais disons que depuis la fin des années 1970 et les années 1980 se sont mis en place des outils de gestion et de contrôle de la gestion extrêmement performants dans beaucoup de collectivités locales. Si ça n'avait pas été le cas, tout cela aurait explosé dans des dettes et des dépenses inconsidérées. Ce système qui n'est pas contrôlé par le haut fonctionne, il s'auto-organise d'une certaine manière. Donc il y a quand même un équilibre qui s'est trouvé depuis la décentralisation.»

LE PROGRAMME D'ÉCONOMIE de 50 milliards d'euros lancé par le gouvernement pour 2015-2017 touche les collectivités (11 M€), l'État (19 M€) et la sécurité sociale (20 M€).

Michel Bouvier a indiqué quelques pistes de bon sens pour les collectivités : réduire les investissements (donc le fonctionnement induit), réduire les dépenses de fonctionnement en taillant dans la masse salariale (mutualiser des services, réorganiser le travail…) et dans les emprunts, augmenter les impôts et les tarifs des services publics.

Mais surtout, à moyen et à long terme, il appelle à davantage de coordination des décisions financières publiques, une réforme fiscale en profondeur («les impôts modernes sont à inventer»).

Selon Patrick Salez, les institutions européennes, en faveur de la décentralisation, devront adapter leurs politiques territoriales à la réforme en œuvre en France. Au risque de perdre leur cohérence.

Entretien **Aline Chambras** Photo **Laurent Millet**

L'Europe et la réforme des régions

Après avoir travaillé treize ans en Afrique, Patrick Salez a été fonctionnaire de la Commission européenne pendant quinze ans, en charge de la conception et de la coordination de la politique régionale et de coopération territoriale, de la politique d'aménagement des littoraux et de la politique de développement rural. Aujourd'hui, expert indépendant en aménagement du territoire et politiques européennes, il enseigne également à l'université de Poitiers, à Agroparistech et à l'ENA (pôle européen). Il a été élu conseiller municipal en mars 2014 à La Flotte-en-Ré.

L'Actualité. – Faut-il, derrière les réformes territoriales que connaît la France, y voir aussi la main de l'Europe ? La construction et les politiques européennes influent-elles sur l'aménagement du territoire français ?

Patrick Salez. – Oui, depuis trente ans, l'Europe incite ses pays membres à la décentralisation et à la régionalisation, et cela de deux manières. Tout d'abord, l'Union européenne montre qu'elle intègre, de plus en plus, la voix des territoires dans la préparation de ses politiques. Ainsi, la Charte pour l'autonomie locale rédigée en 1984 – mais ratifiée seulement en 2007 par la France – ou encore la mise en place en 1994 du Comité des régions – qui représente les collectivités territoriales à Bruxelles – attestent de cette volonté qu'à l'Europe d'inciter ses pays membres à des choix de gouvernance moins centralisés et à une montée en puissance de l'échelle locale.

D'autre part, la politique européenne dite de cohésion qui vise à assurer un meilleur équilibre entre toutes les régions d'Europe est la preuve d'une volonté de privilégier l'échelon régional : l'Europe met ainsi en place des politiques interrégionales, via le financement de coopérations entre les territoires, que ce soit à l'intérieur des États-membres ou de manière transfrontalière (par exemple autour de grands espaces comme l'arc alpin ou l'arc atlantique). Depuis 2009, le concept de cohésion territoriale (dont j'ai été un farouche défenseur au sein de la Commission) prôné par l'Europe amène les politiques d'aménagement des territoires à assurer un meilleur équilibre entre les territoires, une meilleure accessibilité des populations aux services, via notamment des partenariats renforcés entre régions et intercommunalités. Mais, bien sûr, l'Europe doit respecter le principe de subsidiarité, et elle ne peut qu'inciter, pas obliger...

L'évolution actuelle qui substitue 13 grandes régions métropolitaines aux 22 actuelles signifie-t-elle que l'Hexagone évolue vers un fédéralisme ?

Non, car il s'agit surtout d'une question de périmètres et l'on se contente d'appliquer ce que je qualifierais de fausse décentralisation : si l'on transfère quelques compétences aux échelons régionaux, il n'y a pas, au fond, de véritable transfert de pouvoirs réglementaires avec un rééquilibrage entre le pouvoir de l'État stratège et le pouvoir des territoires. C'est donc une forme de décentralisation inaboutie qui montre, de plus, de nombreuses incohérences.

Ainsi, transférer l'élaboration et la gestion des politiques territoriales depuis les préfectures aux conseils régionaux – comme c'est le cas depuis la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles – implique des transferts de personnel. Or en 2015, la fusion des régions va aboutir à de nouveaux transferts de personnels… Il y a, pour le moins, une incohérence de calendrier à décider de fusionner les régions six mois après une loi annonçant le transfert de gestion des fonds européens vers l'échelon régional. En outre,

toute la structure des politiques régionales est basée sur un calendrier qui fonctionne par tranche de sept ans et la dernière mouture, qui a commencé en 2014, a été élaborée sur la base des anciennes régions. Elle se poursuivra donc jusqu'en 2020 sur cette base, alors que les régions ne seront plus les mêmes…

Ensuite, en fabriquant de grandes régions, comme ce sera le cas avec la réforme qui s'appliquera dès 2015, se pose le problème de la manne financière. En effet, la fusion changera évidemment la donne du point de vue des statistiques, du profil socioéconomique et territorial des futures régions et des priorités d'investissements. Le programme européen destiné à lutter contre le chômage des jeunes (Initiative pour l'emploi des jeunes), par exemple, ne s'adresse dans l'Hexagone qu'à huit régions dont le taux de chômage des moins de 25 ans dépasse les 25 % : la fusion viendra évidemment «écraser» les taux de chômage des futures régions et réduire ce soutien communautaire. De manière générale, il faut s'attendre à une diminution des futures allocations financières, les PIB des nouvelles régions étant de fait «lissés» par la fusion. À l'image de l'Auvergne par exemple qui, fusionnée avec le Rhône-Alpes, verra son PIB augmenter et donc son intensité d'aide (en €/hab.) diminuer. Et le lissage des niveaux de richesse des grandes régions s'accompagne d'une augmentation de leurs disparités internes. Comment affrontera-t-on ces disparités, par exemple entre les métropoles et leurs périphéries rurales? D'un point de vue européen, cette évolution vers de grosses régions n'est donc pas une bonne chose, voire même une perte.

Enfin, une troisième incohérence réside dans les effets de la fusion sur les grands espaces de coopération transnationale. S'est-on posé la question de la pertinence des futures régions du point de vue de leur articulation avec ces grands espaces ? Certes, le statu quo a prévalu du côté de la Commission : pour les programmes de coopération territoriale 2014-2020, les régions membres des différents espaces de coopération sont les régions actuelles. Mais la question se pose pour l'après-2020 : les nouveaux découpages n'entameront-ils pas les dynamiques de coopération transnationale engagées depuis un vingtaine d'années ? Le Limousin, entrant aux côtés du Poitou-Charentes et de l'Aquitaine dans l'espace atlantique n'affectera-t-il pas l'orientation maritime de la coopération dans cet espace ? Et l'Auvergne, associée au Rhône-Alpes, trouvera-t-elle sa place dans l'espace alpin ? La coopération territoriale européenne interroge donc, elle aussi, nos découpages régionaux. ■

Roto cloud

Plan de prévention des risques littoraux : Patrick Salez explique les divergences entre l'État et les élus de l'île de Ré.

Focus en Ré

Actuellement, de violents débats opposent les élus locaux, soutenus par les habitants, à l'État au sujet de la mise en place du Plan de prévention des risques littoraux dans l'île de Ré. Quelle est votre position ?

À l'heure du réchauffement climatique, du procès de la Faute-sur-Mer où la tempête Xynthia a montré qu'il fallait revoir nos plans d'urbanisation, la question de l'érosion et de la submersion marine ne doit pas être prise à la légère. Certes, je regrette la forte incidence des cartes de l'État sur la vie à l'année sur l'île. Mais je soutiens la position ferme de l'État qui porte la responsabilité du PPRL et de la sauvegarde des populations. Je propose donc des aménagements afin de trouver une voie concertée réussissant à concilier les choix de l'État et ceux de la communauté de communes, cette dernière contestant brutalement les études relatives aux risques littoraux et ses résultats alarmistes.

Il faudrait ainsi donner la priorité aux logements sociaux et aux équipements d'intérêt collectif, lever les blocages réglementaires à la construction d'un étage, autoriser le rehaussement limité des bâtiments ou encore pour certains terrains non bâtis envisager la possibilité d'échanges de parcelles. Afin de ne pas figer l'île de Ré en y interdisant toute construction.

Certains évoquent, concernant ces questions, des «problèmes de riches», faisant référence à l'image d'une île huppée.

Les Rétais sont toujours très choqués par les propos véhiculés par les médias, qui confèrent toujours à Ré l'image d'une île où ne vivraient que des stars dans des résidences secondaires luxueuses. Certes le canton nord accueille des villas très huppées où des personnalités ne viennent que pour l'été. Et cette image est certainement plus «vendeuse» pour un territoire qui vit à 80 % du tourisme. Mais l'île de Ré ce n'est pas que cela. Les différences socioéconomiques entre le canton nord et le canton sud sont toujours mises de côté. Or au sud, la population est faite de personnes vivant et travaillant à l'année, pas particulièrement aisées. De plus en plus de jeunes résidents permanents sont ainsi en situation de pauvreté du fait des coûts trop élevés des logements. Et s'ajoute à cela la précarité de personnes dépendant uniquement des emplois saisonniers. Nous avons 600 logements sociaux sur l'île et nous en prévoyons 1 000 en 2020. Le taux de chômage sur l'île de Ré est de 11,7 % (contre 12,6 % en Charente-Maritime et 10,4 % à l'échelle nationale). De plus, l'île de Ré, comparable en superficie à Belle-Île, dispose de 49 campings, preuve que le tourisme n'y est pas que haut de gamme (Belle-Île en compte seulement 11).

Maire d'un village de la Vienne de 1989 à 2008, Yves Jean revient sur sa découverte et son apprentissage de la politique locale, un espace où géographie et politique rencontrent quotidiennement la question du temps et des mutations sociales.

Par **Jean-Luc Terradillos** Photo **Laurent Millet**

Vademecum d'un élu rural

Yves Jean est le président de l'université de Poitiers, géographe et élu local. Différentes facettes qui ne sont pas si cloisonnées chez lui et qu'il a évoquées dans son discours d'accueil au symposium sur la décentralisation. En racontant son expérience de maire d'une commune rurale du sud de la Vienne, il a d'abord démontré que la géographie et l'histoire pouvaient servir à se faire élire et à gérer une commune de 1989 à 2008 (élu ensuite conseiller municipal de Poitiers).

Cela commence en 1979 lorsqu'il achète une vieille bergerie à retaper le weekend dans la vallée de la Vienne, à Quéaux, village de 600 habitants sur 53 km^2 situé à 45 km de Poitiers. Très vite il constate que certains habitants entretiennent un rapport singulier à l'espace et au temps : les gens qu'ils connaissent vivent dans deux ou trois communes alentour et quand ils disent «hier» ça peut vouloir dire «il y a vingt ans». Double surprise qu'il prend au sérieux afin de mieux comprendre les représentations et les comportements des habitants. Cela donnera un livre publié en avril 1989, *Le pays Montmorillonnais, deux siècles d'histoire d'une société rurale*. Il démontre que le poids de l'histoire locale est écrasant. Mais personne ne se sert de ce passé pour penser le présent et l'avenir, de sorte qu'on ne peut pas parler de «territoire» mais plutôt d'espace géographique… Ce pays de brandes accumule les retards depuis le XVIIe siècle. Y règne la logique des grands propriétaires fonciers qui a été ensuite intégrée par les petits paysans : «Le premier argent gagné est celui non dépensé.» Le renouveau arrive avec les migrants à partir des années 1950. D'abord les Vendéens qui, au contraire, pensent «plus on dépense, plus on gagne » et sortent du système routinier des paysans locaux. Ils mettront vingt ans à être acceptés… et ne feront pas évoluer les mentalités. Ensuite des Beaucerons favorisent la diversification et l'intensification des cultures. Dans les années 1980 et 1990 arrivent des Anglais et des Hollandais, séduits par la qualité des paysages. L'installation de la centrale nucléaire à Civaux attire aussi de nouveaux habitants. D'autres encore sont venus du fait des prix avantageux du bâti. De cette évolution démographique résulte une recomposition sociale qui s'est traduite par des attentes plus grandes de la population.

APPRENDRE À VOIR

Avec une liste de gauche et à la faveur d'une triangulaire, Yves Jean est élu maire de Quéaux en mars 1989. Il est alors chargé de mission à la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt, a priori gage de compétence et de dynamisme.

S'impose alors la «nécessité d'apprendre à voir». «Il y a un tiers des habitants que je ne connaissais pas, dit-il, alors j'ai fait ce que peu de maires ruraux font car ils croient connaître tout le monde : je suis allé voir, accompagné du premier adjoint, tous les habitants de la commune.» Premier constat : une grande diversité

REGARDS CROISÉS SUR LE COGNAC

Poids lourd du chiffre d'affaires et des exportations, le cognac est pourtant méconnu. C'est pourquoi l'Institut de droit rural et la fédération Territoires de l'université de Poitiers organisent ces regards croisés avec une dizaine d'intervenants, le mardi 20 janvier de 17h à 20h à la faculté de droit, amphi Carbonnier (centre-ville). Cette rencontre est destinée à un large public. Inscription gratuite : http://droit.univ-poitiers.fr/droit-rural

AGRICULTURE ET VILLE

Quelle est la place de l'agriculture dans un contexte d'urbanisation croissante ? Quels moyens juridiques pour dépasser certains antagonismes entre agriculture et ville ? Comment cultiver ces relations ? Des réponses seront apportées les 19 et 20 mars à Poitiers lors du colloque «Agriculture et ville : vers de nouvelles relations juridiques», organisé par le Centre d'étude et de recherche sur les territoires et l'environnement. http://droit.univ-poitiers.fr/droit-rural

sociale est masquée par les représentations dominantes. Ainsi, les agriculteurs ne sont plus au carrefour des informations car ils travaillent seuls, contrairement aux artisans et aux commerçants. Chez les retraités, il y a deux catégories, ceux qui ne bougent pas de chez eux et ceux qui ne cessent de voyager dans le monde. Grand écart aussi dans les résidences secondaires (38 %) où l'on retrouve aussi bien des employés que des cadres parisiens qui, là, «peuvent être écoutés par le maire». Les mobilités sont très inégales, la pauvreté et la solitude quasi invisibles et la vie associative joue un rôle essentiel pour mettre de l'huile dans les rouages. Deuxième constat : il faut apprendre à connaître les gens pour appréhender les mutations sociales et économiques, y compris dans une petite commune, et favoriser les initiatives de ceux qu'on nomme «habitants» mais qui devraient être considérés avant tout comme des «citoyens». Enfin, de la parole aux actes : «Être maire signifie être proche, cela exige beaucoup de temps, mais il faut aussi porter un projet à long terme, inscrire la quotidienneté des actes dans un projet pensé.»

INNOVATION SOCIALE

Le cas de l'école rurale montre comment la contrainte peut être transformée en atout. En 1990, un poste d'instituteur est supprimé dans le regroupement scolaire. C'est le point de départ d'une prise de conscience et d'une action à l'échelle locale qui aboutira à la création d'une fédération nationale des écoles rurales et à la revalorisation de ces écoles aux yeux du ministère. Démonstration faite en articulant des travaux des sciences de l'éducation et des savoirs des enseignants et des parents. «C'est la preuve qu'il n'y a pas de corrélation entre les espaces de faible densité et l'innovation sociale», affirme Yves Jean.

PERTINENCE DES ÉCHELLES DE DÉCISION

La manne offerte par la taxe professionnelle de la centrale de Civaux rend flagrant «le décalage entre l'échelle de décision, à partir d'un enjeu économique national, l'échelle de risque qui ne se limite pas au périmètre du grand chantier, et l'échelle de développement territorial». Dans ce cas, l'intercommunalité n'a pas été un instrument fédérateur en raison d'intérêts divergents et de la méconnaissance des lois. D'autre part, «l'État n'a pas assuré l'équité entre les communes ni la cohésion spatiale». Résultat : 2 communes de 2 600 habitants percevaient 8,2 MF tandis que 1,4 MF était distribué à 37 autres communes du Montmorillonnais totalisant 32 000 habitants.

DEUX FAÇONS DE PENSER

«Le rôle des grands élus est déterminant, celui du sous-préfet aussi, souligne Yves Jean. L'État reste dans cet espace particulièrement écouté car les élus sont assez dépendants des chargés de mission et des techniciens. Aujourd'hui c'est différent, les élus ont changé.» Son expérience d'élu jusqu'en 2008 lui permet de définir deux logiques et deux façons de penser qui coexistent. «La première est héritée de l'histoire. Elle repose sur la fixité, sur la faiblesse de la circulation des idées. La représentation repose plutôt sur du négatif. Cette culture se traduit par une absence d'investissement et de risques où l'État et la Région jouent un rôle important, où les chargés de mission captent des fonds publics mais qui ne sont pas appropriés par les élus.
Un deuxième type d'élus, porté souvent par des migrants, qui ont choisi cet espace et qui ne le subissent pas, sont porteurs d'une autre logique où l'individu est acteur du développement, qui n'est pas dans un réseau étroit, qui investit intellectuellement et financièrement. Aujourd'hui ce second type est minoritaire.»

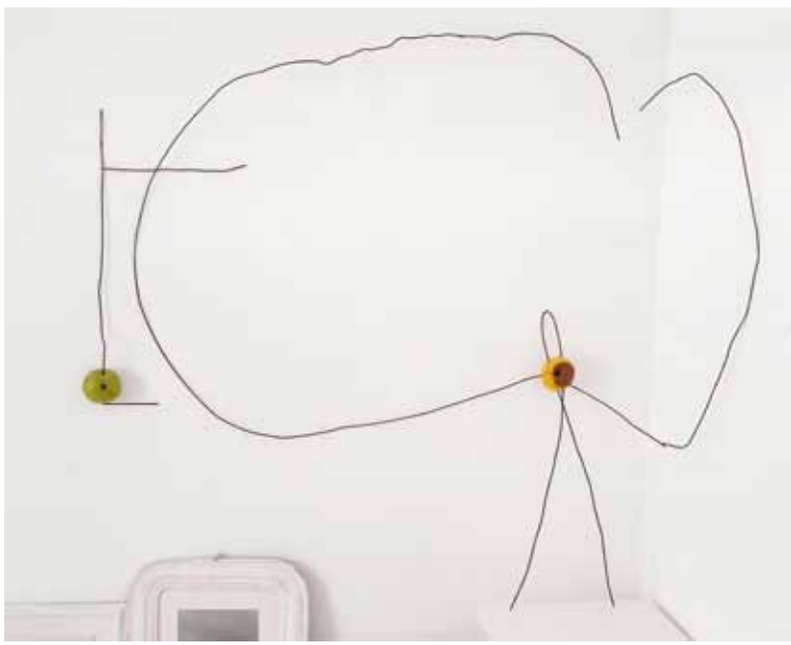

Plo

Autre constat du géographe : «Les limites départementales et régionales sont de véritables frontières. Les réseaux politiques et professionnels sont toujours localisés, départementalisés et régionaux. Lorsque j'évoquais par exemple la création d'un parc naturel comme dans la Brenne, c'est-à-dire dans un espace rural qui ressemble au Montmorillonnais, personne n'allait voir ce qui se passait dans la Brenne, ni dans le haut Limousin ou le Confolentais. En limite de trois régions, ces espaces de marges n'échangent pas entre eux alors qu'ils ont les mêmes enjeux de développement. En fait, ils s'ignorent. Car toutes les informations circulent à l'échelle départementale. Aucun réseau ne transgresse ces limites, qui fonctionnent comme des frontières et non pas comme des limites de lieux de passage.» ■

L'agilité des cultures urbaines

Lors des 3e journées de la créativité dans les territoires organisées par l'Espace Mendès France du 22 au 24 octobre 2014, des sociologues, ethnologues, présidents d'associations, directeurs de fondations, architectes-urbanistes, auto-entrepreneurs... ont réfléchi et débattu sur la créativité dans l'entrepreneuriat local.

Par **Aurélien Moreau** Photo **Sébastien Laval**

« *Face à l'actuelle crise territoriale européenne, de nouvelles responsabilités s'imposent aux métropoles : être agile, solidaire et durable.»* L'affaiblissement du pouvoir de l'État et le phénomène de concentration métropolitaine ont redecoupé les territoires. Paul Vermeylen, architecte-urbaniste, expert en management public et auteur du *Temps dans la métropole*, a observé au cours de ses voyages pas moins de quarante métropoles européennes.

«Les territoires, dès lors qu'on les analyse sous l'angle des stocks et des flux, sont des systèmes polarisés et polycentriques.» Les aires métropolitaines disposent d'une plus grande plasticité pour former des *«communautés métropolitaines»*. Elles se concurrencent entre elles en matière de créativité locale. Au niveau mondial, l'innovation des métropoles européennes subit une crise qui menace l'emploi. Pour sortir des silos de l'innovation technologique, des stratégies d'offre d'aires industrielles sont proposées aux entreprises talentueuses et productives. *«En Allemagne, la métropole de Fribourg s'est spécialisée dans la filière de l'énergie solaire en anticipant la concurrence des panneaux solaires chinois qui avait déjà tenu en échec les entreprises européennes délocalisées sur place.»*

LES LIEUX DE CRÉATIVITÉ ET DE CITOYENNETÉ

La recentralisation du pouvoir dans les métropoles questionne l'expansion de leur aire d'influence. Quatre fonctions socles – agilité, créativité, solidarité, durabilité – sont à analyser. *«Les métropoles exemplaires (Copenhague, Turin, Hambourg...) ont misé sur l'agilité de leurs entreprises locales pour hybrider des espaces de travail en lieux de coworking, en pépinières d'entreprises, en espaces numériques, en plateformes de télétravail... Aux Pays-Bas, la ville d'Eindhoven, où étaient concentrées 825 entreprises dans le domaine de l'électronique et de l'électroménager, a vu se développer un partenariat dans le secteur du bien-être, entre les pouvoirs publics, les hôpitaux et l'entreprise Philips.»*

Des friches deviennent des centres de recherche universitaire et technologique, *«dans l'ancien quartier maritime de la ville de Göteborg (Suède) par exemple, où se côtoient désormais les centres de recherche de Nokia, d'Ericsson et l'École polytechnique de Chalmers. Les technopôles se sont transformées en espaces informels de rencontres et de spécialisation sans contraintes hiérarchiques et institutionnelles. On passe d'une économie de B to B (business to business) à une économie de B to C (business to consumer).»* Les citoyens ont leur part de responsabilité dans les décisions des élus sur cette reconversion. *«En Allemagne, la transition énergétique repose sur l'implication citoyenne, 30 % de l'énergie alternative produite est le fait de coopératives locales. À Bruxelles, des locaux d'entreprises ont été transformés en logements intergénérationnels et solidaires.»*

LA RIGIDITÉ TERRITORIALE FRANÇAISE

Comment, dès lors, faire émerger et adapter la notion d'agilité métropolitaine au territoire français ? *«En France, il faut instaurer un dialogue créatif territorial, comme cela s'est fait à Copenhague, Turin, Bilbao, Hambourg…»* Le chantier prioritaire : rendre les 22 régions métropolitaines et les 5 régions d'outre-mer françaises plus coopératives. Les métropoles françaises peuvent devenir plus souples en misant sur les savoir-faire locaux et sur les réseaux de compétences. Le *«mille-feuille»* territorial français gagnerait en légèreté si l'État privilégiait la concertation et la consultation

citoyennes au profit d'une prise de décision trop hâtive. Comme à Amsterdam où le modèle dit de la *«triple hélice»* a été mis en place pour relier le monde de l'enseignement, de l'entreprise et le secteur public.

«UN TIERS-LIEU NE SE DÉCRÈTE PAS»

En dehors des pratiques dites du *«ruban coupé»* où les élus inaugurent des lieux de travail infructueux, le tiers-lieu échappe à l'emprise des collectivités territoriales. Une implication trop importante de leur part transformerait les tiers-lieux en *«coquilles vides»*. *«L'acculturation des élus se réalise sur le long terme»*, précise Marie-Laure Cuvelier, représentante depuis 2010 de la coopérative des tiers-lieux d'Aquitaine. Une typologie de tiers-lieu ne peut s'appliquer à un territoire donné. *«Il est toujours difficile de définir un tiers-lieu et ce qui s'y passe à l'intérieur.»* À la croisée du domicile et de l'entreprise, le tiers-lieu est polymorphe et échappe même à ses concepteurs. *«Ce sont avant tout des projets de quartier»* voués au collectif, à la mise en commun des savoir-faire. *«Les personnes qui fréquentent un tiers-lieu peuvent avoir ce besoin de rompre l'isolement.»* Comme dans cet espace de couture à Bordeaux où des femmes à la retraite viennent prodiguer des conseils à tous les publics lors de l'événement *«des pelotes soniques»*. L'histoire des tiers-lieux est récente en France. Le concept a été introduit par le sociologue américain Ray Oldenburg à la fin des années 1980. Depuis, les exemples fleurissent sur la plateforme MoviLab qui raconte l'histoire des tiers-lieux innovants. Comme la Paillasse, laboratoire communautaire pour les biotechnologies citoyennes situé dans le 2e arrondissement de Paris.

LE PLAN B

Ouvert en janvier 2011 dans le quartier de la gare à Poitiers, le Plan B est un bar solidaire et culturel créé par Ivan Péault et Grégory Lalloué. Formé en Scop (société coopérative et participative), il est actuellement géré par quatre salariés associés dont Théophane de Roeck et Cyrille Berthe, tous deux membres de la Ligue universitaire d'improvisation de Poitiers. À la fois cantine bio en partenariat avec des producteurs locaux (le fournil d'Elina, la ferme des Buissonnets, la ferme du Maras...), bar de bières régionales, librairie (le fonds est approvisionné par l'Improbable Librairie) et scène de concerts, d'expositions, de théâtres d'improvisation, de conférences-débats, le Plan B multiplie les initiatives alternatives et collaboratives. La dernière en date, la transformation du bar le dimanche après-midi en lieux de jeux, de rencontres, d'échanges pour les enfants et leurs parents adhérents.

LA MATRICE DU PROJET TERRITORIAL

Comment imaginer et tenir compte de l'imaginaire dans un territoire morcelé ? *«Il faut produire du sens et de l'émotion»*, affirme Jean Roche, directeur du CCSTI de la Drôme. Le département de la Drôme est un territoire périphérique, subissant une fuite des jeunes diplômés vers les métropoles de Lyon et de Grenoble. *«Il est nécessaire de réinjecter de la matière grise dans le territoire.»* Avec des projets collectifs comme le site de l'association Biovallée où se côtoient un campus universitaire, des entreprises agricoles, des industries et des associations tournées autour du

développement durable. *«Nous sommes des tricoteurs territoriaux.»* Le centre de culture scientifique expérimente une *«matrice territoriale»* dans laquelle sont mêlés des acteurs créatifs (associations, artistes, entreprises, think tank, syndicats, universités...) et des thématiques environnementale et sociétale. Dans la commune de Buis-les-Baronnies, située dans le sud de la Drôme, géographiquement éloignée mais riche en patrimoine, les élus cherchent à redonner vie aux sites historiques, la place du marché, les ponts, les couvents, le moulin à huile...

«FAIRENSEMBLE»

Comment faire émerger une créativité collective sans conflits ? *«Il faut réinsérer un conflit sain dans les réunions de travail.»* Avec sa méthode du Fairensemble, Yves Lusson, consultant indépendant, cherche à réinventer les règles de discussion en réunissant des groupes restreints de personnes d'origines sociale et professionnelle diverses (chef d'entreprise, artistes, inventeurs, retraités...).

LE LABEL VILLAGES ET PETITES CITÉS DE CARACTÈRE

«Pour se voir décerner le label des Villages et petites cités de caractère, en 2013, Mauléon a dû remplir des critères d'homologation.» Franck Bufeteau, chargé d'ingénierie pour le CAUE 79 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Deux-Sèvres), se demande comment les élus peuvent aller au-delà du simple aménagement des lieux de patrimoine aux touristes. *«Comment construire une histoire avec les habitants de Mauléon à travers leur quotidien, leur patrimoine ?»* Les Mauléonais ont fait appel à leur mémoire lors de l'exposition «le cuir sous toutes ses formes». Les vitrines des commerces en activité ou fermés ont été investies par des collections d'objets issus des anciennes tanneries, des entreprises de chaussures et de cuir d'habillement mais aussi de caves et de greniers.

ICARE EN PAYS THOUARSAIS

Salarié il y a cinq ans, Jean-Luc Charrier, actuel président de l'association Icare (Informations pour les créateurs et aides aux repreneurs d'entreprises), a repris une entreprise agroalimentaire et fait appel aux banques pour obtenir un prêt de 40 000 €. La demande est refusée en raison de la dangerosité du métier. Grâce à l'association Icare, la viabilité du projet a été reconnue et la réticence des banques s'est dissipée. *«Actuellement, mon entreprise compte trois salariés et le chiffre d'affaires a été multiplié par trois.»*
Créée en 1989 à Thouars, Icare réunit une vingtaine de chefs d'entreprises bénévoles qui partagent leurs expériences, leur savoir-faire et leur connaissance de l'environnement économique du pays thouarsais. *«L'accompagnement des jeunes entrepreneurs passe par des rencontres pendant une période de 6 à 9 mois pour gérer les problèmes d'administration, les prêts bancaires et les dossiers de subventions.»* Avec 1 200 emplois créés en 25 ans et 786 projets d'entreprises concrétisés, l'association Icare dispose d'une aire d'influence sans pareil dans le pays thouarsais.
Signalons que Jean-Luc Charrier est président bénévole de l'association des arts de la rue de Bouillé-Saint-Paul.

LES BALLADES LITTÉRAIRES DE TOURS

Les offices de tourisme peuvent avoir une approche *«formatée»* des visites culturelles en proposant uniquement les lieux de patrimoine des brochures. Les vacances sont pourtant propices à la lecture et à la découverte. *«Dans le tourisme de masse, la question de l'exigence culturelle n'est pas du tout posée»*, affirme Caroline Bailly-Salin, guide-conférencière en Touraine. Elle organise dans la ville de Tours des parcours guidés sous la forme de promenades littéraires avec des touristes étrangers ou français. *«Je fais la lecture d'extraits d'œuvres, ponctuée d'informations sur l'histoire des auteurs et des lieux découverts au fil du chemin.»* ■

LE RENOUVEAU DE LAFAYETTE

Redonner vie à une ville moyenne en proie à la désertification dans les années 1960, c'est le défi que s'est fixé Philippe Gustin, directeur du centre international de Lafayette. Ville louisianaise du sud des États-Unis, jumelée avec Poitiers depuis 1975, Lafayette a modernisé ses bâtiments industriels en friche et ses complexes résidentiels. «Les étudiants, les groupes, les entreprises ont redynamisé le centre-ville.» Le mobilier urbain est repeint, les anciens commerces sont réhabilités en musées des sciences, en services publics. L'université de Lafayette, située près du centre-ville, attire 20 000 étudiants qui «investissent les parcs, les bars et les restaurants» et redonnent vie aux festivals acadiens, comme le festival international de Louisiane qui, depuis 1986, réunit des musiciens cajuns et des artistes louisianais. «L'artisanat est un défi difficile à relever à Lafayette, les talents sont présents mais il faut créer les conditions pour les faire exister.» «Lafayette est un lieu de culture francophone», des touristes français, québécois, acadiens, belges, suisses viennent chaque année. «Des groupes scolaires américains font régulièrement le déplacement pour vivre une expérience en français de quelques jours.»

JEAN-PIERRE AUBERT

Le secrétaire général de la chaire Mutations-Anticipations-Innovations de l'IAE de Paris, en charge d'un rapport sur les mutations socioéconomiques dans les territoires, est intervenu sur les enjeux de la créativité dans les territoires. Lors de ces journées Créativité et territoires organisées à l'Espace Mendès France, il a insisté sur la nécessité de rénover la confiance entre les partenaires.

Alberto Bocos

Marie Denis-Lutard, Eliza Dupont et Marc-Antoine Deprat

Labo territorial dans l'ancienne tuilerie

Marc-Antoine Deprat, designer de projet écologique, et Max Lassort, designer en environnement[1], sont, avec et pour la communauté de communes de la Vallée de l'Échelle en Charente, à l'initiative d'une entreprise novatrice : la réhabilitation et transformation d'une ancienne tuilerie, située à Garat, en un espace de rencontres et d'échanges entre habitants. En un lieu créatif, porteur, à l'échelon local, d'économie solidaire, d'expérimentation architecturale et d'exemplarité environnementale.

Tiers-lieu, fablab en terre périurbaine… «C'est un lieu qui revitalise l'humanité et les compétences qui se trouvent dans le territoire», préfère, simplement, Marc-Antoine Deprat, installé à demeure pour animer le projet. Sa singularité réside dans le processus citoyen, collaboratif, choisi pour valoriser et faire vivre un patrimoine composé d'une ex-usine, de ses extérieurs et d'une maison de gardien.

INSTILLATION DE MICRO-PROJETS. «La communauté de communes (propriétaire du site) n'avait plus d'argent à investir dans un projet cher, ni dans un budget de fonctionnement, explique Max Lassort, concepteur de l'étude présentée aux élus en 2013. Nous fonctionnons à partir de l'existant, par l'instillation de micro-projets.»

Pour imaginer un schéma global de réhabilitation qui se précisera au fil des usages et des participations, l'invitation a été lancée à tous (habitants, élus, historiens, associations…). Un groupe de personnes, conquis par l'initiative, a contribué à la réflexion avant même que ne se crée l'association L'Eschalou (à présidence collégiale), désormais en charge de la mise en œuvre. Phase par phase. Après un diagnostic écologique, le paysage qui entoure l'ancienne fabrique de briques et de tuiles (inactive depuis les années 1970) a révélé une mosaïque de milieux – forêt, mares, prairies, pelouse calcaire… – idéale pour expliquer la flore et la faune sauvages. Cet écrin naturel permettra l'organisation d'animations pédagogiques, d'ateliers, notamment à destination des scolaires, maisons de retraite ou associations. La plantation d'un verger conservatoire a été lancée fin décembre. «La préoccupation environnementale est fondamentale, toutes les interventions se feront en fonction de cela», précise Marc-Antoine Deprat.

Il y aura plus tard la mise en place d'une boutique-café, vitrine de toutes les fabrications artisanales, artistiques, associatives, agricoles du territoire… La mise en lumière et en réseau de savoir-faire locaux pourra favoriser l'émergence de nouvelles micro-productions. Un fablab alimentaire est, par exemple, dans les cartons.

Sont également prévues, à plus long terme, la rénovation bioclimatique de la maison de gardien et celle du bâtiment industriel dans le cadre d'un atelier d'architecture et d'intervention, lui aussi collaboratif. «Le but n'est pas de faire un énième musée mais un lieu qui féconde des initiatives», précise Max Lassort.

Début novembre, une animation inaugurale «Faites de la soupe» était organisée aux anciennes tuileries de Niollet. Quelque trois cents personnes sont venues découvrir le projet. Un premier pas vers l'appropriation du site par les habitants et vers un renouveau du lien social, pierre angulaire d'un lieu à co-imaginer.

Astrid Deroost

Alberto Bocos

Max Lassort

1. Agit pour l'agence Prima Terra qui accompagne la communauté de communes de la Vallée de l'Échelle dans la conception et la mise en place de son projet. Prima Terra, spécialisée dans l'assistance à maîtrises d'ouvrage, d'œuvre, d'usage, coordonne des projets «transversaux et décloisonnés», associe les habitants et leurs territoires, propose des logiques collaboratives par la valorisation de patrimoines matériels ou immatériels. L'objectif étant de faire émerger et de favoriser la culture de la créativité et de l'innovation économique, sociale, technologique, sociétale pour le développement de projets territoriaux. www.prima-terra.fr

Alerte sur ordonnance

Entretien **Astrid Deroost**

Près de 1 500 praticiens ont signé l'Alerte des médecins sur les pesticides, produits dont les études scientifiques montrent qu'ils représentent un danger sanitaire et jouent un rôle actif dans la recrudescence de maladies chroniques : cancers, troubles de la fertilité, maladies neurologiques… Lancé en 2013 par des professionnels du Limousin, l'appel est devenu association nationale (plus de 60 signataires en Poitou-Charentes). Ses membres militent notamment pour un usage réduit des pesticides, pour des mesures de précaution et de prévention en faveur des populations, pour un autre système d'évaluation de ces substances ou pour la suppression de la confidentialité qui entoure en partie leur fabrication. Explications avec Pierre-Michel Périnaud, médecin généraliste installé à Limoges, co-initiateur du mouvement.

L'Actualité. – Vous êtes à l'origine, en Limousin, en mars 2013, de l'Alerte des médecins sur les pesticides. Quel a été l'élément déclencheur ?

Pierre-Michel Périnaud. – Nous étions déjà quelques-uns à être sensibles à la question des perturbateurs endocriniens – on voit monter les cancers hormono-dépendants que sont les cancers du sein et de la prostate essentiellement – et à vouloir nous interroger sur les causes. Le vrai déclic régional est venu de riverains d'une zone pomicole à usage intensif de pesticides. Ils nous ont interrogés sur la validité des arguments de santé mis en avant dans leur combat. Nous avons fait des recherches et trouvé une littérature internationale prouvant que les riverains, du fait de la dérive des produits, sont concernés par les risques liés aux pesticides.

Notre volonté est de pointer tout ce que l'on sait sur les dangers des pesticides, comme l'expertise de l'Inserm[1] (2013). Parallèlement, même s'il reste des inconnues énormes dans le domaine, nous demandons des mesures de précaution et de prévention. Pour les riverains par exemple, on n'est plus dans l'hypothétique. La prévention passe par des zones tampons entre des habitations et des cultures comme la vigne ou l'arboriculture qui utilisent beaucoup de pesticides. Après l'appel de mars, notre association s'est constituée en juin 2013. D'autres régions nous ont rejoints et, en janvier 2014, nous avons décidé de poser le problème sur la place publique nationale, avec la discussion de la loi pour l'avenir de l'agriculture, et au niveau européen avec le volet pesticides qui doit être complété pour la partie perturbateurs endocriniens.

> «Le vrai déclic régional est venu de riverains d'une zone pomicole à usage intensif de pesticides.»

Vous citez l'étude de l'Inserm qui établit des liens entre quinze pathologies et l'exposition aux pesticides…

L'Inserm établit un lien fort (niveau de preuve scientifique élevé) entre quatre pathologies et l'exposition aux pesticides : lymphome non hodgkinien, cancer de la prostate, myélomes multiples et maladie de Parkinson.

Le lien entre le travail de la vigne et la survenue de tumeurs cérébrales est encore qualifié de faible parce qu'il n'y a qu'une étude précise sur le sujet. Des liens à niveau variable sont établis pour une quinzaine de pathologies, ce qui est tout à fait important. Il y en a peut-être d'autres mais l'Inserm a fait son travail normalement et notre but, c'est aussi de faire connaître des données qui ne circulent que dans des petits cercles en respectant la prudence des chercheurs. Cela veut également dire qu'il faut orienter la recherche sur les maladies dont le lien n'est pas encore assez étayé.

Existe-t-il des particularités territoriales en fonction des zones de culture et des pesticides utilisés ?

L'hypothèse est que selon les cultures et l'utilisation de tel ou tel pesticide, on a des profils de pathologies induites différentes. C'est ce qui semble ressortir de l'étude Agrican[2]. Le risque du cancer du poumon est deux fois plus élevé chez les agriculteurs engagés dans la culture du pois

fourrager. En arboriculture, le risque de cancer de la prostate semble corrélé avec la durée de l'exposition et particulièrement avec l'activité de taille et de récolte (plus de dix années de récolte multiplierait le risque par deux). Dans une autre étude, Cerephy [3], les risques de tumeurs cérébrales apparaissent supérieurs pour les viticulteurs les plus exposés. On n'est pas dans un raisonnement type amiante : une exposition, une pathologie à rechercher. On a en France des centaines de substances actives et X pathologies au bout, c'est ce qui est compliqué.

Qu'observez-vous dans l'exercice de votre métier ?

Les cancers du sein et de la prostate sont les premiers en incidence, c'est-à-dire en nombre de nouveaux cas par an en France et dans beaucoup de pays du monde. Mais un médecin n'a, parmi ses patients, que quatre ou cinq cas avec des profils assez divers. On peut sentir les choses mais pas les mesurer.

Nous sommes beaucoup, dans notre région, à avoir exercé pendant plus de vingt-cinq ans et c'est au regard de cette expérience que des pathologies nous semblent plus fréquentes, par exemple les cancers du sein, de la prostate, les lymphomes. Donc on cherche et en lisant les études sur les causes de ces maladies, on retombe sur la problématique pesticides. Dans nos débats publics, on ne soutient toutefois pas que les pesticides sont le problème n° 1 de toutes les pollutions actuelles. Les maladies sont multifactorielles et on a bien conscience que c'est un aspect du problème.

Comment précisément tirer profit de votre expérience ?

Nous sommes en train de faire une proposition à notre Observatoire régional de la santé. Nous ne sommes ni des épidémiologistes, ni des toxicologues mais nous sommes, nous médecins, à une place carrefour pour porter des questions : nos patients sont malades, pourquoi ? Quand la réponse n'est pas connue, il faut poursuivre les recherches.

Que peut-on attendre de la reconnaissance du lien de causalité entre exposition aux pesticides et pathologies ?

Pour établir des liens de causalité en sciences, il faut multiplier les études épidémiologiques mais c'est très rare qu'une ou deux études puissent affirmer ce lien, il y a toujours un doute. Les enquêtes portent sur des expositions passées, sont relativement longues à produire. Donc on a la réponse pour des cas qui n'ont plus cours ou se sont modifiés puisque les agriculteurs utilisent des mélanges de pesticides qui changent au cours du temps. On peut avoir le sentiment de se préparer à gagner la dernière guerre.

Il faut donc parvenir à mettre en place un système de protection sanitaire qui ne s'appuie pas que sur des liens de causalité prouvés. Dans la culture du pois, est-ce un produit qui provoque le cancer du poumon ou est-ce un cocktail de produits ? Notre système d'évaluation se fait substance par substance. Les autorisations de mise sur le marché des produits sont aveugles par rapport à ces effets cocktails. L'Europe établit si un certain nombre de substances chimiques sont déjà classées CMR (cancérogènes et/ou mutagènes et/ou reprotoxiques). Les CMR 1 n'ont plus accès au marché en principe, et les CMR 2 pour lesquels subsiste un doute, y ont accès.

Cela veut dire qu'on attend des études épidémiologiques permettant d'établir le lien entre le produit et un certain nombre de pathologies, qu'on attend de faire la preuve sur l'homme avec un très long recul de dix, quinze, vingt ans. Nous demandons qu'un CMR 2 soit retiré en attendant que la preuve de son innocuité soit faite et donc qu'on inverse le principe. Il y a des effets encore plus vicieux, certains produits CMR 2 sont mis sur le marché légalement mais on est certain de la dangerosité de leurs produits de transformation. Ils passent quand même à travers les mailles du filet.

Il faut tenir compte des études épidémiologiques mais ce n'est pas suffisant. On prend à chaque fois vingt ans de retard et les industriels produisent régulièrement des «nouveaux» produits qui invalident les études faites.

> «On a en France des centaines de substances actives et X pathologies au bout, c'est ce qui est compliqué.»

Votre association mène un travail de veille, fait des propositions, fait pression…

Un peu tout cela. On veut continuer à faire le plus sérieusement possible notre travail de veille, c'est-à-dire de traduction, de vulgarisation des rapports, qui sont bien faits et permettent de donner des pistes pour des actions de santé publique. Cela en interrogeant nos Agences régionales de santé (ARS) qui sont à même de mettre en place des actions adaptées aux territoires.

Parallèlement, les agriculteurs ont raison de dire qu'ils utilisent les produits qu'on leur dit d'utiliser. Donc nous pensons que scientifiquement, médicalement, il doit y avoir un questionnement du système d'évaluation des produits avant leur mise sur le marché. La dernière loi (octobre 2014) d'avenir pour l'agriculture vient de confier cette évaluation, qui incombait avant au ministère de l'Agriculture, à l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

L'avenir dira si c'est une avancée. Les médecins ont poussé un coup de gueule et fait des propositions très précises qui touchent aux autorisations de mise sur le marché, à la médecine du travail, à la protection des zones de captage des eaux… On s'attache maintenant à ce que ces propositions, partagées par d'autres instances, soient prises en compte et se concrétisent.

Vous faites face à forte partie et notamment au lobbying des industriels…

Notre association fait souvent un parallèle entre les médicaments et les pesticides. L'évaluation des médicaments repose sur des essais cliniques dont une partie est classée confidentielle par les industriels qui les produisent. Il y a une forte évolution au niveau médical et européen pour demander que ces essais cliniques ne soient plus classés confidentiels parce que c'est la seule manière d'en faire une expertise indépendante et c'est important (Médiator, statines…) pour vérifier la régularité des données de base.

C'est le même problème que les pesticides. Il faut que les données brutes, portant sur les analyses faites sur les rats par les laboratoires que les industriels ont choisis et rémunérés, soient rendues publiques. Qu'on n'ait pas que le résumé du test.

Il y a donc une avancée européenne pour le médicament mais il est fort possible que dans la discussion sur le Tafta (accord de libre-échange entre les États-Unis et l'Union européenne) cette mesure serve de monnaie d'échanges, que le Parlement européen accepte de faire des concessions sur la transparence des données cliniques en échange de quelques avantages économiques, par exemple un accès facilité aux produits agricoles européens au marché étasunien. C'est la raison pour laquelle notre association a intégré un collectif anti-Tafta. La non-confidentialité des données brutes sur les médicaments serait un progrès considérable, même chose pour les pesticides, on pourrait faire des contre-expertises sur les substances actives.

N'est-ce pas un combat de titans ?

Nous sommes des acteurs de la santé publique et nous tenons des arguments de santé publique. Un industriel peut vouloir vendre un maximum de pesticides mais il est normal qu'une agence sanitaire soit garante de la protection de la population et qu'elle s'appuie sur un raisonnement médical, scientifique, tout en considérant qu'il existe des zones d'incertitude qui doivent aussi faire l'objet de décisions.

www.alerte-medecins-pesticides.fr

1. Étude Inserm, Pesticides : effets sur la santé, www.inserm.fr/actualites
2. Les résultats de l'enquête Agrican ont été présentés en octobre 2014. L'étude porte depuis 2005 sur environ 180 000 affiliés à la MSA (Mutualité sociale agricole : 54 % sont des hommes, 54 % des propriétaires de fermes, et 50 % des retraités vivant dans douze département français). Elle vise à étudier l'impact de l'exposition des agriculteurs à des risques particuliers (pesticides, ultraviolets, virus animaux...), et notamment leurs risques de cancer.
3. L'étude Cerephy, entreprise en 1999 par le Laboratoire santé travail environnement (université Victor Segalen Bordeaux 2), en collaboration avec le CHU de Bordeaux, étudie la relation entre l'exposition aux pesticides et les maladies du système nerveux central (cerveau et moelle épinière).

La médecine *pour, par* et *avec* la personne

En France se développe le courant de médecine à la personne représenté et soutenu par un observatoire francophone. Son premier congrès a eu lieu à Poitiers, les 28 et 29 mars 2014 à l'Espace Mendès France. Objectif : mettre le patient au centre des attentions de l'ensemble du personnel soignant.

Par **Charlotte Cosset** Photo **Noémie Pinganaud**

Faire de la *«médecine de la personne, pour la personne, par des personnes, avec la personne»*. Voici la vision de la médecine prônée notamment par le professeur Juan Mezzich (président du Collège mondial de la médecine de la personne, médecin psychiatre au Mount Sinaï, New York). Ce mouvement existe depuis toujours et dans les années 1940 avec les travaux du docteur genevois Paul Tournier et trouve un nouveau souffle ces dernières années notamment autour des professeurs Mezzich et Kipman (auteur *de L'Oubli et ses vertus*, Albin Michel, 2013). Si elle est de nouveau au goût du jour, c'est, selon les spécialistes, parce qu'une législation de plus en plus complexe et une technique exacerbée régissent la médecine traditionnelle. Un constat qu'a aussi fait l'Observatoire francophone de la médecine de la personne (OFMP) et qui est au fondement de sa création en mars 2013. Pour réintégrer le patient dans cet engrenage qui vise essentiellement le résultat, *«il faut accepter la complexité»* souligne M. Kipman. L'approche de l'OFMP se veut *«modeste parce que nous parlons de ce que nous connaissons,* assure celui-ci. *Nous ne sommes pas ici pour vendre des choses mais pour penser la médecine dans la société dans laquelle nous vivons.»* Une médecine moderne qui a perdu de vue son objectif principal selon le professeur Sicard : *«Soigner la maladie pour le bien-être général.»*

DES FEMMES SOIGNANTES

Une question essentielle qui concerne l'ensemble du personnel médical majoritairement féminin. Aujourd'hui, le ministère des Affaires sociales et de la Santé estime que le personnel hospitalier se compose pour les trois quarts de femmes. Et si un certain nombre de participants au colloque sont des hommes, une hiérarchie semble toujours séparer les genres : médecins et professeurs d'un côté, femmes soignantes de l'autre, malades et familles des malades.

Un déséquilibre qui s'est ressenti lors des prises de parole. Lorsqu'il s'agit de la gérontologie et de la fin de vie, le dialogue se cristallise autour de l'autonomie du patient et les témoignages de femmes soignantes se multiplient. En première ligne sur le terrain à gérer la souffrance des personnes âgées dans leur quotidien, elles expriment des difficultés dans l'exercice de leur métier.

À L'ÉCOUTE DES MALADES D'ALZHEIMER

Nicole Poirier, directrice du centre de ressources Alzheimer canadien, Carpe Diem, tente de les mettre à l'aise en partageant à son tour ses expériences. Elle raconte l'exemple d'un ancien vigneron, placé en Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Le personnel l'a médicamenté pour le calmer car il hélait les passants à la barrière de l'établissement, leur demandant de l'aider à s'enfuir. Au bout de trois mois, il ne marchait plus et voulait mourir. Nicole Poirier l'autorise alors à un verre de vin par repas ainsi qu'à sortir régulièrement. Une position d'écoute que les structures médicales ont parfois tendance à laisser de côté, souligne-t-elle.

En comité restreint, les langues se délient. Une infirmière à domicile raconte son expérience difficile d'un couple de personnes âgées dont le mari est atteint d'Alzheimer. La seule solution est alors de vendre la maison du couple pour pouvoir placer le monsieur en Ehpad. Mais sa femme refuse. Pourtant, elle-même vit mal cette situation. Elle est même soupçonnée de maltraitance sur son mari. Une autre infirmière prend la parole. Parmi ses patients, une centenaire vit encore de manière autonome chez elle : sa famille et le médecin traitant veulent absolument l'envoyer en institut alors qu'elle souhaite rester chez elle et n'a besoin que d'une aide ponctuelle pour les travaux ménagers et pour ses soins. Un choix des proches que l'infirmière ne comprend pas et ne sait pas comment gérer. Nicole Poirier réagit : *«Souvent on a peur pour l'autre et on mesure mal l'enfermement sécuritaire.»*

Des témoignages il ressort une grande souffrance du personnel soignant confronté à des cas compliqués où se mêlent éthique, morale et perception personnelle des situations. *«Parfois on a des injonctions de nos supérieurs et la famille fait des choix différents»*, reprend une aide-soignante. *«Et quand il n'y a plus de choix, que fait-on ?»* interrogent à plusieurs reprises des infirmières à domicile. Si les questions restent souvent sans réponse précise, les intervenants tentent de donner des pistes de réflexion. Pour Brigitte Greis, infirmière libérale à Poitiers et organisatrice du colloque, les soignants sont tous empreints de doutes : *«On a des fondamentaux mais il faut toujours y revenir, les remettre en cause et les revisiter. Si on a parlé à nouveau de choses basiques lors de ce colloque c'est parce qu'on travaille avec des personnes complexes avec qui jamais rien n'est définitif.»* ■

BRIGITTE GREIS

Porter le soin

«On n'en peut plus de la médecine actuelle», souffle Brigitte Greis, l'organisatrice du 1er congrès francophone de la médecine à la personne. «La médecine actuelle implique trop de souffrance chez les soignants, les suicides sont supérieurs à ceux de France Télécom. Aussi la médecine de la personne coûte moins cher à la collectivité que la mise en institution.» Brigitte Greis est très proche du mouvement de la médecine de la personne qui inclue tous les acteurs de santé dont, bien sûr, les patients et leur entourage. «Je préfère la terminologie soins à la personne, précise-t-elle. En tant qu'infirmière je porte le soin, je ne porte pas forcément la guérison.»

Infirmière diplômée d'État depuis trente-deux ans, Brigitte Greis a pris le temps de réfléchir avant de se lancer dans une carrière de soignant. À l'université de Poitiers, elle commence par étudier la philosophie. «Je crois que c'est très lié, justifie-t-elle. On est dans un processus de pensée, de réflexion vers la personne. Sans cette formation philosophique je n'aurais pas pu m'engager dans cette profession au mieux.»

OFMP 7 rue Monseigneur Augouard 86000 Poitiers www.ofmp.fr

Alors qu'elle exerce sa profession d'infirmière à domicile, Brigitte Greis s'intéresse à d'autres disciplines et notamment à la psychanalyse. «Pour moi, philosophie, psychanalyse et santé étaient liées. Je ne pouvais pas travailler dans la santé sans comprendre ce qu'était la quête philosophique et psychologique.» Brigitte Greis s'implique alors dans la société médicale Balint qui l'initie à cette recherche et pratique de la médecine de la personne.

Alors qu'elle est régulièrement confrontée à la vieillesse et à la souffrance, elle reprend des études et obtient un diplôme universitaire en soins palliatifs. Elle rédige une série d'articles pour Balint (www.balint-smb-france.org) puis un ouvrage en 2007, *De la perte de soi au soin des autres* (Doin éditions).

Une grande part du travail des infirmières à domicile se déroule chez les personnes âgées. «Je me suis impliquée dans des réseaux gérontologiques pour travailler auprès de la personne, confirme Brigitte Greis. Entre l'oncologie et la gérontologie, c'est là où nous, soignants, nous ressentons le plus de souffrance.» Brigitte Greis a beaucoup de projets en tête : la communication de l'Observatoire francophone de la médecine à la personne, un nouveau livre, l'organisation d'un nouveau congrès les 20 et 21 novembre 2015 à l'Espace Mendès France à Poitiers sur le thème : *Parler, Parler au patient, Parler au soignant, Parler de et autour de la maladie…* Pourtant, elle n'imagine pas cesser son activité : «J'ai encore envie de travailler. J'ai besoin de la pratique pour penser et réfléchir.»

Tombeaux de marbre
des La Trémoïlle et des Gouffier

L'histoire de sept tombes monumentales qui n'ont pas traversé sans dommages les guerres de Religion et la Révolution : destructions, remontages, redécouvertes et identifications.

Par **Grégory Vouhé** Photos **Marc Deneyer**

Parmi les débris des tombeaux des La Trémoïlle du musée de Thouars se cache un morceau des tombeaux de l'église d'Oiron. Il faut dire que les tombes monumentales des seigneurs de Thouars ressemblaient beaucoup à celles qu'on admire toujours à Oiron, mais qui sont moins anciennes.

Fragment du pilastre daté 1539, originellement sur le côté droit du tombeau de dame Philippe de Montmorency à l'église d'Oiron, aujourd'hui à droite de celui d'Artus. Musée de Thouars, 20,5 x 15 x 11 cm.

1. Dessins de toutes les tombes sur papier vergé avec filigrane Pro Patria.
2. Sur la participation de Paul Viau à la restauration de l'église d'Oiron, voir Chantal Callais, *Pierre-Théophile Segretain architecte (1798-1864)*, La Crèche, 2010, p. 361.

En décembre 1519, Louis II de La Trémoïlle, premier chambellan du roi, commandait ainsi à un *«tailleur d'images»* – on dirait aujourd'hui un statuaire – trois tombeaux pour le chœur de la chapelle du château de Thouars. Placée au milieu, la tombe du vicomte et de sa première femme devait être encadrée de celles de son frère, le cardinal Jean de La Trémoïlle, et de son fils le prince de Talmont. Selon le contrat, de grands gisants d'albâtre reposeront sur des tombes de marbre noir de Tournai avec des côtés en marbre blanc du Dauphiné ; à l'entour seront sculptés les douze apôtres sur celui de Louis et de Gabrielle, des pleurants sur celui du cardinal, des anges porteurs d'armoiries sur celui du prince. Le travail est à exécuter dans un délai d'un an pour une somme de mille livres tournois. Martin Claustre, le sculpteur, est dit habitant de Grenoble, mais le contrat est passé à Blois, où il réside encore deux ans plus tard.

TOMBEAUX D'OIRON

Près de vingt ans après ceux des La Trémoïlle, deux tombeaux analogues sont commandés pour l'église d'Oiron. Si le contrat passé avec le sculpteur est perdu, on sait qu'un acte royal de juillet 1538 avait permis à Claude Gouffier de *«faire conduire de Marseille à sa maison d'Oiron quatorze ou quinze blocs de marbre taillés destinés aux tombeaux de son père et de sa mère»*, morte le 26 janvier. Il s'agit cependant de son père (Artus) et de la mère de celui-ci (Philippe de Montomorency), et non de sa propre mère, qui n'eut pas de tombeau de marbre mais une simple plaque de cuivre. Datée par le millésime 1539 gravé sur un pilastre, la réalisation de ces tombeaux est conforme au délai d'un an convenu pour ceux des La Trémoïlle. La tombe de Claude Gouffier est de vingt ans plus tardive : en février 1559 Jean II Juste donne quittance au Grand Écuyer après *«avoir achevé de polir*

Fragments d'apôtre du tombeau de Louis II de La Trémoïlle, commandé en 1519 à Martin Claustre et réalisé l'année suivante. Musée de Thouars, 37 x 26 x 10 cm.

et ass[eo]*ir la sépulture de mon dit seigneur»* – celles des La Trémoïlle devant pareillement être *«mises et assises en l'église»* par le sculpteur selon le contrat. Rien n'assure que le quatrième tombeau, celui de l'amiral de Bonnivet, a été commandé à la même date.

MUTILATIONS ET DESTRUCTIONS

Moins de dix ans plus tard, les tombes d'Oiron étaient endommagées par les protestants qui décapitèrent statuettes et animaux couchés aux pieds des gisants : *«les figures et les ornements mutilés l'ont été dans le temps des Guerres civiles»* selon les légendes de dessins[1] du XVIIIe siècle conservés à la médiathèque de Poitiers. À Thouars, un sculpteur reçoit l'importante somme de six cents livres au début des années 1640 pour *«raccommoder»* les tombeaux. Il n'en manque pas moins quelques têtes sur les relevés de Pierre de Beaumesnil († 1787), qui appartiennent aussi à la médiathèque de Poitiers. L'archéologue Aubin-Louis Millin signale ces précieux dessins dès 1811. Et pour cause : tous les tombeaux de Thouars avaient été détruits en mai 1793, le peintre Bernard d'Agesci déplorant en janvier 1795 la perte des *«fort belles statues de marbre»*.

À l'occasion de la parution de cet article, le musée de Thouars expose les fragments des tombeaux.

REMONTAGE

Les tombeaux d'Oiron avaient seulement été démontés et entassés dans un bras de transept. Suite à un vote du conseil général des Deux-Sèvres, ils furent réédifiés par Segretain (1798-1864), avec la contribution de la Société pour la conservation des monuments et celle des Antiquaires de l'Ouest, qui publia en 1839 le rapport de l'architecte départemental. On se demande si Segretain connaissait les dessins de la bibliothèque de Poitiers, sur lesquels les femmes agenouillées sont réparties à droite du tombeau d'Artus et à gauche de celui de Philippe : l'architecte, qui se flatte de n'avoir pas éprouvé *«d'embarras pour appliquer à leur véritable place les quatre dalles des côtés»*, s'est borné à *«réunir d'une part tout ce qui était masculin, de l'autre tout ce qui était féminin»* ! Sur les neuf pièces qui composaient le tombeau de Claude, déjà *«endommagé du côté gauche»* avant la Révolution, on n'en retrouva que sept. Pour n'avoir pas à refaire le côté manquant, Segretain décida de l'adosser au mur de l'église, comme celui de l'amiral de Bonnivet, dont seuls subsistaient le gisant, un médaillon et la base.

LA PIÈCE MANQUANTE

Tout n'était pas définitivement perdu à Thouars. La table de marbre du tombeau du cardinal avait été retaillée pour servir d'autel à l'église Saint-Médard… mais le sort s'acharna puisqu'un employé municipal l'émietta à la masse pour faciliter son enlèvement. Selon la *Chronique* du musée de Thouars, Viau avait donné *«huit fragments en marbre attribués aux bas-reliefs des tombeaux des La Trémoïlle»*. Un ancien cartel précise qu'ils avaient été retrouvés dans le Thouet et sur le terre-plein du château. Leur long séjour dans la rivière a rendu presque méconnaissables les jambes d'un pleurant du tombeau du cardinal, sans doute le troisième de droite ; les dessins permettent aussi de reconnaître un fragment du second pleurant du côté droit, moins érodé, comme l'apôtre de la première niche sous la tête du gisant de Louis II.

Contrairement à ce qu'indique la fiche d'inventaire, le fragment de pilastre ne vient pas pour sa part du tombeau du vicomte de Thouars, mais d'Oiron : c'est la partie inférieure du pilastre daté 1539, refaite en plâtre comme le prévoyait le rapport de Segretain qui signalait une *«brèche notable»*. Outre une série de moulages de la chapelle du château de Thouars, l'entrepreneur employé par Segretain avait donné au musée sept autres plâtres issus de la restauration de l'église d'Oiron[2], où il dut récupérer ce fragment. Au terme de leur histoire mouvementée, reste à souhaiter le remontage dans le bon ordre de tous les éléments des tombes de Philippe et d'Artus à leur emplacement d'origine, devant le maître-autel de l'église d'Oiron, comme la restauration du vestige du tombeau du chambellan de François Ier. ■

SCIENCES ET CITOYENS / EDGAR MORIN

Un grand récit possible

Chaque intervention d'Edgar Morin est un pétillement d'intelligence. Un dimanche matin, devant une salle d'étudiants venus de partout, qui ont profité de la nuit pour resserrer les relations franco-européennes, il escalade tout de suite la falaise avec «le plus grand récit du monde». Et on l'écoute religieusement ! C'était le 19 octobre 2014 au Futuroscope lors de la «synthèse» des journées Sciences et Citoyens.

La veille, il avait discuté de l'évolution des hominidés avec Michel Brunet. Ils se connaissent depuis longtemps puisque leur première rencontre eut lieu à l'Espace Mendès France en 1995, peu de temps avant la publication de la découverte d'Abel dans *Nature*.

Sans s'encombrer de précautions académiques et en faisant voler les cloisons entre les disciplines, Edgar Morin déclare que, contrairement à ce que professait Jean-François Lyotard dans les années 1970, «un grand récit est possible : celui de l'hominisation». Une formidable aventure scientifique et «humaine» qui commence il y a au moins 7 millions d'années avec Toumaï. Et de tirer un coup de chapeau au paléontologue poitevin, un de ces grands «déviants» dont la science a besoin pour faire des pas de géant. «Les découvertes importantes ont toujours été un peu marginales, dit-il. Michel Brunet est allé au Tchad, là où les autres paléontologues disaient qu'il ne fallait pas chercher. Et c'est là qu'il y avait Toumaï !» Le «grand récit» se poursuit très loin, jusqu'aux particules élémentaires, en remontant le temps jusqu'au Big Bang…

VOCATION SCIENTIFIQUE ET VOCATION PHILOSOPHIQUE. «Je crois, dit-il en conclusion, que c'est l'étonnement, l'émerveillement et parfois l'horreur de voir cette extraordinaire aventure qui est l'aventure humaine, qui prolonge celle de l'univers et aujourd'hui nous conduit on ne sait où… le transhumanisme, le posthumanisme ou la catastrophe généralisée ! Il faut réfléchir sur notre condition qui comporte en elle la relation avec ce dont nous sommes issus, c'est-à-dire la Nature, la Terre mère – que les anciennes civilisations andines appellent *Pacha Mama*. Bien sûr, cette mère est aussi une marâtre, il ne faut pas idéaliser la Nature, ni en faire un repoussoir ; de même que nous sommes des êtres profondément ambivalents, capables du pire et du meilleur. L'étude de la condition humaine est donc très importante. C'est pourquoi je crois que la vocation scientifique est devenue identique à la vocation philosophique : on s'interroge sur nous et sur le monde. D'où venons-nous ? Où allons-nous ? Si le chercheur, dans sa discipline, garde en lui cette curiosité profonde, alors il fera plus progresser la connaissance que s'il la travaille dans son petit secteur comme un petit bureaucrate…»

En écho à ces propos, la philosophe Cynthia Fleury insistait sur la nécessaire «dimension transgressive des chercheurs» : «La science est une immense aventure de pionniers. Vous êtes ceux qui allez créer demain ces stratégies de rupture et ces légitimités qui construiront le monde. Mais sachez que la transdisciplinarité est une bataille de tous les jours.»

Le biologiste Pierre-Henry Gouyon qui, au passage, a regretté la quasi-absence de l'histoire des sciences dans les programmes d'enseignement, lança : «Votre génération va avoir à prendre des décisions extrêmement fortes sur la façon dont la technologie gère le monde. Technologie qui est de plus en plus déconnectée des sciences, de la manière dont les sciences se développent dans l'interdisciplinarité en incluant les sciences humaines.»

Jean-Luc Terradillos

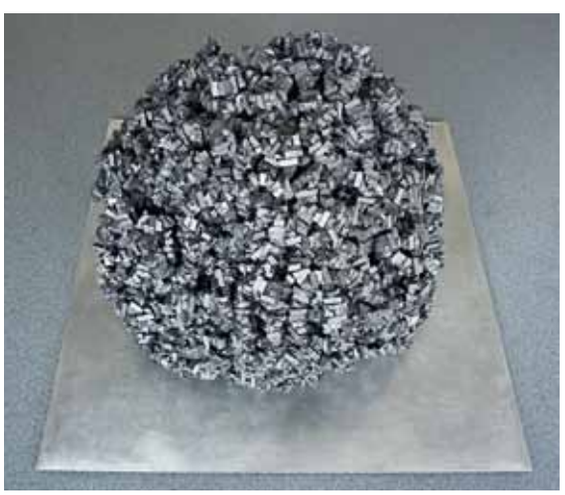

***Cosmos*, de Florian de la Salle, 3000 aimants, 2013 (*L'Actualité* n°103, texte de J.-M. Lévy-Leblond).**

MICHEL BLAY

POUR UNE NOUVELLE IDÉE DE NATURE

Lorsqu'il est venu parler de la politique scientifique de Pierre Mendès France, en janvier 2014, pour les 25 ans de l'Espace Mendès France, Michel Blay a conclu son propos en stigmatisant la course permanente à l'innovation. Cette critique est sous-tendue par une réflexion philosophique qu'il développe dans son ouvrage paru l'automne dernier, *L'Existence au risque de l'innovation* (CNRS éditions, 2014), et qu'il pose en ces termes : «Pourquoi avons-nous abandonné notre existence et notre responsabilité pour la fascination de l'innovation, de l'investissement et du détour technologique ?» «La réponse à cette question s'inscrit dans l'histoire et plus précisément dans l'histoire de l'idée de nature qui s'est constituée progressivement depuis la fin du XVIe siècle.» Il affirme la nécessité d'un «regard radicalement autre» (en citant le philosophe Jacques Ellul et, dans son épilogue, des poètes comme Guillevic) et ne craint pas de penser à contre-courant «vers un avenir s'ouvrant, avec la fabrication d'une nouvelle idée de nature, sur l'exister fulgurant des êtres et des choses». *J.-L. T.*

Liberté ou rentabilité de la recherche ?

«

— Tu sembles quand même très préoccupé par cette évolution ?

— Oui, car le problème le plus sérieux est le suivant. La société fournit d'importants moyens aux scientifiques, mais, en contrepartie, il leur est demandé de fournir des connaissances utiles, et rapidement : de quoi fabriquer de nouveaux médicaments, de nouveaux matériaux, de nouvelles armes, etc. Or, tu te rappelles que pendant longtemps, les savants visaient à comprendre la nature sans se demander par avance si et à quoi cela servirait. Ils pouvaient donc travailler avec une grande liberté d'esprit. Mais désormais, à partir du moment où ils doivent produire des résultats à court terme, ils n'ont plus la possibilité d'une recherche libre et désintéressée pour développer des idées tout à fait nouvelles, qui nécessitent en général beaucoup de temps pour mûrir.»

»

La science expliquée à mes petits-enfants, de Jean-Marc Lévy-Leblond, Seuil, 2014.

TIPHAINE HERTAULT-LACOSTE

Variations champêtres

Fascinée par l'effet papillon, Tiphaine Hertault-Lacoste a décidé d'en faire le sujet de son film de deuxième année à l'Institut francophone de formation au cinéma animalier de Ménigoute. Taquin et insolite, tourné en trois mois en compagnie d'acteurs talentueux, son court métrage *Au hasard* (14 min) ne doit pas grand chose… au hasard : «Je suis très maniaque, explique Tiphaine, mes scénarios sont détaillés au maximum. Par exemple, lors du tournage, je devais filmer un héron en train de pêcher une grenouille. Je n'ai jamais réussi, ce qui m'a profondément contrariée !»
Les conditions météorologiques, la faune, la flore, un pique-nique familial et un chasseur haut en couleurs : dans son film, Tiphaine s'amuse sur le thème de la «sensibilité aux conditions initiales» ou comment un changement infime peut avoir de grandes conséquences.
La jeune femme de 23 ans, contrairement à certains de ses «amis proches» rencontrés à l'Iffcam, ne se revendique pas naturaliste. «J'aime la nature, bien sûr, mais j'ai encore beaucoup à apprendre», avoue-t-elle. Titulaire d'une licence audiovisuelle, elle a intégré l'école de cinéma animalier des Deux-Sèvres pour se spécialiser dans le documentaire. Avec le désir assumé de parcourir le monde et de ramener des images. Pour l'instant, c'est au milieu d'une biodiversité bien française que Tiphaine s'immerge. Son prochain film parlera de la forêt de la Double, dans le Périgord. Avec la légèreté des ailes de papillon, sans aucun doute.

Claire Marquis

De gauche à droite, Tiphaine Hertault-Lacoste, Thomas Escudié (assistant réalisateur), Julien Posnic (cadreur), Charles-Alexandre Delestage (à genou, cadreur), Marine Maigné (ingé son) et Céline Malèvre (scripte).

CASPAR HENDERSON

Incroyable bestiaire

Alberto Manguel l'a invité en 2014 au festival Atlantide, à Nantes, parce qu'il a quelque chose qui aurait plu à Borgès : «Il célèbre l'imagination espiègle de l'univers, capable de rêver le zèbre marin et le crabe yéti…» Son livre est maintenant traduit de l'anglais : *L'Incroyable Bestiaire de Monsieur Henderson* (Les Belles Lettres, 2014, 434 p., 29 €). Ce livre très sérieux et d'un humour fou, construit comme un abécédaire, tient à la fois de la vulgarisation scientifique et du cabinet de curiosités, de l'histoire naturelle et de la philosophie. Ainsi Caspar Henderson peut nous décrire savamment la Ceinture de Vénus, une minuscule méduse cténophore, y voir un «emblème de la beauté orgasmique de la nature tout entière» puis, dans la foulée, déplorer que les scientifiques soient si nombreux «à prendre le maximum de distance vis-à-vis du plaisir animal». Car enfin, «même des créatures supposées simples, dépourvues de cerveaux, comme les méduses boîtes, s'engagent dans une "danse" complexe et raffinée quand elles s'accouplent». La vie est magnifique ! ***J.-L. T.***

École de l'ADN en Poitou-Charentes

Caspar Henderson consacre un chapitre à «Winnie, l'ourson d'eau», un Tardigrade qui survit dans les milieux les plus extrêmes. C'est la vedette de l'atelier «invisible biodiversité» de l'école de l'ADN en Poitou-Charentes (dès l'âge de 7 ans). Les spécimens sont faciles à trouver, par exemple dans les mousses par temps humide, aussi bien sur le parking de l'EMF qu'au pied du baptistère Saint-Jean.

PICCI TOUBAB, L'OISEAU DES BLANCS

Ce documentaire de Marie Amiguet, Pierre-Yves Le Dû et Thibault Mazars (Iffcam 2014, 60 min) présente un programme de démarche participative mené sur l'île de Kousmar au Sénégal, dans le delta du Saloum. Sur cette île hiverne la plus grande colonie de faucons crécerellettes d'Europe et d'Afrique de l'Ouest… Projection à l'EMF en présence de l'équipe, dimanche 8 février à 16h30. Entrée libre.

SCIENCES ET SOCIÉTÉ

**En partenariat avec l'université de Poitiers, l'Espace Mendès France propose des conférences sur le thème «sciences et société», destinées aux étudiants mais ouvertes à tout public.
Parmi les prochains rendez-vous, signalons : «Quel bonheur nous promet la révolution technologique ?» par Jean-Michel Besnier, le 17 février à 18h30 ; «Comment les lettres et les sciences ont divergé en France» par Philippe Caron, le 17 mars à 18h30 ; «Comment le néolibéralisme transforme la connaissance» par Christian Laval, le 22 janvier à 14h ; «Un bon garçon. Sociologie de Pierre Bourdieu», par Pierre Bergounioux, le 19 février à 14h ; «L'invention de la race» par Nicolas Bancel, le 12 mars à 14h.**

LIEU MULTIPLE

Improvisation libre

Avant l'ère du son numérique, le magnétophone Revox avec ses énormes bandes magnétiques, c'était le must. Le son de qualité n'était plus réservé aux professionnels. On le voit quelquefois trôner comme une sculpture dans les films des années 1970. Cet outil qui appartient à l'histoire des techniques est maintenant recherché par les bricoleurs de sons, qu'ils aient baigné dans les constructions de Pierre Henry ou dans les élucubrations d'un Captain Beefheart. Lionel Marchetti est de ceux-là. Il utilise aussi des K7… et improvise avec Xavier Garcia qui, lui, est dans le son numérique. À découvrir au Lieu multiple le 15 février à 18h30 dans le planétarium de l'EMF.

D'autres rendez-vous inouïs sont à noter ce trimestre, parmi lesquels *Hospes*, résidence de recherche et téléprésence artistique le 23 janvier à 18h30 (www.intact01.net), *Minimal Bougé*, quatuor bordelais atypique le 24 janvier à 21h, de la techno noise et hypnotique avec Low Jack et Somaticae le 13 mars à 21h, *Ça nous emmènerait si loin*, ateliers résidence conçu par Didier Gauduchon, les 14 et 21 mars de 14h30 à18h et le 22 mars à 18h30. Fabien Maheu, plasticien de l'image, du son, du texte et de la scène, revient avec une performance poétique audiovisuelle intitulée *Ils ont mangé la Terre*, le 27 mars à 21h (coproduction En attendant les cerises).

Xavier Garcia et Lionel Marchetti, en improvisation le 15 février à l'EMF. Photo Jérôme Lopez.

JOURNÉES D'ÉTUDES À L'EMF

Sous la responsabilité scientifique de Pascale Ballet, professeur, et Séverine Lemaître, maître de conférences, au laboratoire Herma de l'université de Poitiers, une journée est organisée à l'Espace Mendès France le 13 janvier (9h-17h) sur le thème «ateliers de potiers : savoir-faire et espaces. De l'archéologie à l'ethnologie».
Le 15 janvier, la journée de conférences organisée en partenariat avec le CESCM porte sur «les libertés de la pensée médiévale», sous la direction scientifique de Sabine Rommevaux-Tani, directrice de recherche au CNRS, laboratoire Sphere (Paris 7).

SEMAINE DU CERVEAU : L'AUTISME

À l'Espace Mendès France le 19 mars, Mohamed Jaber, directeur du laboratoire de neurosciences expérimentales et cliniques (Université de Poitiers - Inserm 1084), organise durant la semaine du cerveau une soirée intitulée «Les troubles envahissants du développement. L'autisme, les syndromes d'Asperger et de Rett» (20h30, entrée libre).

bulletin d'abonnement

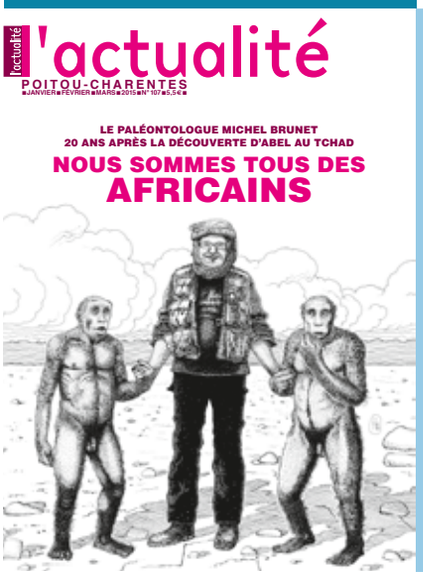

Pour recevoir chez vous L'Actualité, plus les numéros hors série, retournez ce bon à : L'Actualité - Service abonnements - BP 23 - 86190 Vouillé Tél. 05 49 51 56 00

- ❑ **Je désire souscrire un abonnement d'un an à L'Actualité au prix de 22 € (étranger 35 €)**
- ❑ **Je désire souscrire un abonnement de deux ans à L'Actualité au prix de 40 € (étranger 55 €)**
- ❑ **Je vous adresse ci-joint mon règlement à l'ordre de L'Actualité**

Veuillez servir cet abonnement à :

M. Mme Mlle _____ **Prénom** _____

Adresse _____

Code postal _____ **Ville** _____

TIME IS HONEY

LE TEMPS N'EST PAS QUE DE L'ARGENT...

- PARFOIS C'EST DU MIEL -

Olivier Darné et le collectif Parti Poétique sont invités à la
VIIe biennale internationale d'art contemporain de Melle 2015 :
Jardiniers terrestres Jardiniers célestes.

le climat change.
et nous ?
du 1er octobre 2014 au 4 juillet 2015
EXPOSITION
ANIMATIONS - CONFERENCES
+ d'infos sur emf.fr Tél. 05 49 50 33 08
ESPACE MENDES FRANCE
POITIERS